Le Point

HORS-SÉRIE – LES MAÎTRES-PENSEURS



Michel Eyquem de
MONTAIGNE

- Sa vie, ses amours, ses ambitions
- L'extraordinaire aventure des *Essais*
- Ce qu'il pensait vraiment

Avec Arlette Jouanna, Antoine Compagnon, Jean Balsamo, Philippe Desan...

JUIN-JUILLET 2019 **NUMÉRO 25** AFRIQUE CFA : 5 800 - ALLEMAGNE, BENELUX, GRÈCE, ITALIE, PORTUGAL : 9,90 € - CANADA : 13,50 $ CAN - DOM : 8,90 € - LIBAN : 17 000 LBP - MAROC : 90 DH - SUISSE : 15,50 CHF - TOM : 1100 XPF - TUNISIE : 9,90 TND

L 13820 - 25 H - F: 8,90 € - RD

ISBN : 978-2-85083-003-7



VISIT…

LANZAROTE
Caliente.com

Le Point

Emportez *Le Point* partout, tout le temps !



L'info en continu et les analyses de la rédaction

Le journal numérique en avant-première



Lisez les articles hors-connexion.



Découvrez le journal en avant-première la veille de sa parution en kiosque.



Personnalisez vos notifications : actualité, politique, économie, sport...

L'application *Le Point* pour tablette et mobile est disponible gratuitement sur :







La magie Montaigne

Par Catherine Golliau



Montaigne, l'auteur des *Essais,* chacun est persuadé de le connaître. N'est-il pas l'un des philosophes les plus communément cités, si ce n'est l'un des plus lus ? On en est sûr, c'est un moraliste, un sceptique, un sage, un solitaire. On se le représente méditant dans sa tour d'Aquitaine. Un sage retiré des affaires du monde, vivant entouré de ses milliers de livres. Un maître-penseur familier des hauteurs de la pensée. Erreur. Ce que l'on découvre ici, c'est un Montaigne trottant et galopant, qui n'hésite pas à chevaucher plus de sept heures d'affilée par jour, et pendant des semaines, pour aller boire des verres d'eau à Plombières-les-Bains ou à Baden. On le surprend propriétaire soucieux de ses intérêts, noble accroché à ses prérogatives, ambitieux rêvant d'être le conseiller du roi, mieux, de réussir à mettre fin aux guerres de Religion qui déchirent alors la France. Cet homme-là n'a jamais combattu les armes à la main, mais il a tenu tête aux censeurs du pape, s'est battu pour l'égalité fiscale et la cause des miséreux à Bordeaux. Montaigne n'est jamais vraiment là où on l'attend. Il s'en moque. Il est. Sa pensée est comme l'eau de la mer au soleil, elle miroite. C'est sa magie, comme en témoigne ces étonnants *Essais* que l'on ne finit pas d'explorer. Plus qu'un récit de soi, une quête de l'apprentissage de la vie en cultivant et préservant sa liberté d'être et de penser. ●

En couverture : portrait de Michel Eyquem de Montaigne par François Quesnel, XVIe siècle. © www.bridgemanimages.com



sommaire

AVANT-PROPOS 6
L'exploration du moi
Par Catherine Golliau

LA VIE 8
Essayer, encore et toujours

LE WHO'S WHO 35
de Montaigne

L'ŒUVRE 47
Le jeu du je

LA POSTÉRITÉ 73
Pour le plaisir…

Chronologie 90
Lexique 92
Bibliographie 98

HERVÉ CHAMPOLLION / AKG-IMAGES

Statut de Montaigne par Jean-Baptiste Stouf (1742-1826).

De son œuvre, il disait qu'elle faisait corps avec lui. Ses *Essais* ne sont pourtant ni une autobiographie, ni des confessions, mais plutôt un voyage allègre au cœur d'une expérience humaine, celle d'un penseur qui accepte le doute, s'en réjouit et en fait la matière d'un chef-d'œuvre.

L'EXPLORATION DU MOI



Montaigne (1533-1592).

« Quelque fois on me demandait à quoi j'eusse pensé être bon, qui se fût avisé de se servir de moi pendant que j'en avais l'âge. [...] "À rien", fis-je ; et m'excuse volontiers de ne savoir faire chose qui m'esclave à autrui », écrit Montaigne dans ses *Essais*. Faux modeste. S'il ne fut pas toujours brillant, Michel Eyquem de Montaigne s'adonna à de nombreuses activités. L'homme fut un conseiller parlementaire sans gloire mais scrupuleux, un gestionnaire avisé bien qu'il ait fait craindre dans sa jeunesse d'être à jamais un panier percé, un maire de Bordeaux relativement efficace même si souvent absent, un négociateur de talent bien que les temps soient contre lui, un époux relativement attentionné, même s'il fut infidèle... Il fut surtout un grand écrivain, et un vrai philosophe.

Les *Essais*, cette œuvre dont il a dit un jour à Henri III qu'elle faisait corps avec lui, est non seulement son chef-d'œuvre mais peut-être aussi le premier grand livre en prose de la langue française. C'est « le style français qui a le plus de coloris », dira de lui un Stendhal admiratif (*cf.* p. 84) au XIX[e] siècle.

L'art des masques

Montaigne, donc, ne servit pas à rien, bien au contraire. Et il le savait, lui qui connaissait si bien les textes antiques et donc les jeux de rhétorique*. Comme le rappelle Antoine Compagnon (*cf.* p. 88), s'il se confie à son lecteur avec une sincérité désarmante et inédite pour son siècle, Montaigne manie remarquablement l'art des masques. Il ne faut pas tout prendre au pied de la lettre dans ce qu'il confie, surtout quand il choisit pour s'exprimer le latin (pour lui la langue de l'intime et du salace). Il ne faut pas confondre son livre avec une confession ou même une autobiographie.



Montaigne n'est ni Augustin*, ni Rousseau*. Il est lui, Montaigne. Mais il est risqué de le coucher sur le divan et de lui faire dire plus que ce qu'il veut bien écrire.
Fut-il bâtard ? Aima-t-il vraiment son père ? Fut-il l'amant de toutes les grandes aristocrates à qui il dédia des chapitres des *Essais* ? Certains biographes l'affirment, mais nul ne le saura jamais, faute de preuves certaines. Et est-ce vraiment important ? Mieux vaut sûrement se concentrer sur ce qu'il nous propose, cette exploration souvent guillerette de son moi, qui évolue en même temps que son texte, mais aussi du monde qui l'entoure. Il aime à être en dedans de lui-même pour être mieux en dehors. Car, écrit-il : « Qui se connaît, connaît aussi les autres, car chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. » Une conviction qui lui a permis de vivre assez sereinement et de survivre dans un monde d'une rare noirceur, où la violence et la mort forçaient les portes. Pour cet homme curieux de tout, avide de « gouster » l'allégresse et de profiter des joies de la vie, tout est prétexte à réflexion, à confrontation entre ce qu'il pense et ce qu'il a lu, et donc à nourrir son livre.

Manier le doute

C'est cette quête que *Le Point Maîtres-Penseurs* a voulu raconter ici, en même temps que présenter son œuvre et les interrogations qu'elle suscite. « On a là quelqu'un qui a réussi dans l'entreprise hasardeuse de vivre », écrit Virginia Woolf qui l'adorait mais qui, peut-être, ne l'a pas suffisamment lu, elle qui s'est suicidée. Peut-être ne l'a-t-elle pas compris ? La postérité de Montaigne en témoigne, sa pensée ondoyante est parfois difficile à suivre. On l'a vu moraliste, philosophe, libertin*, anthropologue*, phénoménologue* avant l'heure, maître en développement personnel...
On peut aussi en nos temps incertains où revient en force l'intolérance religieuse, le considérer comme un modèle en matière de tolérance, un guide pour savoir comment manier intelligemment le doute. « Je m'avance vers celui qui me contredit », écrivait-il aussi. Joli principe de vie. Respecter Dieu sans en menacer personne, il savait faire. Certains, comme Pascal, le lui ont reproché (*cf.* p. 78). C'est pourtant aussi pour cela qu'il a « servi à quelque chose », pour cela qu'il faut le lire, le faire lire, encore et encore. ● **Catherine Golliau**

Il aime à être en dedans de lui-même pour être mieux en dehors. Car, écrit-il : « Qui se connaît, connaît aussi les autres, car chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. »

Question de méthode

Le but de ce hors-série est de faire lire Montaigne et, pour cela, nous publions de nombreux extraits de son œuvre (proposés dans des encadrés intitulés **« Dans le texte »**). Mais son français n'est pas celui que l'on parle aujourd'hui. Nous avons donc choisi plusieurs éditions, fondées sur plusieurs manuscrits, d'où parfois des différences de numérotation de chapitres.
Les témoignages de ceux qui ont connu l'auteur sont présentés dans les encadrés **« Un autre regard »**. Enfin, les mots et les noms suivis d'un **astérisque** sont à retrouver dans le **lexique** en page 92.

la vie

ESSAYER, ENCORE ET TOUJOURS

Fin lettré, polyglotte, Montaigne n'est pas seulement l'auteur solitaire des *Essais*, mais aussi un politique et un homme d'action. Partisan de la tolérance pendant les guerres de Religion, il a tenté avec constance d'intercéder pour la paix.

« Micheau », l'enfant lettré 9
Par Victoria Gairin

FOCUS **Ses livres de chevet** 13

Le temps du devoir 15
Par Catherine Golliau

Retour au château 18
Par Victoria Gairin

FOCUS **L'appel à la raison contre la barbarie des religions** 22
Par Arlette Jouanna

Étonnant voyageur 26
Par Catherine Golliau

Maire, quelle galère ! 29
Par Catherine Golliau

Dernières années, derniers « essais »... 32
Par Victoria Gairin



ELECTA/LEEMAGE

Maître avec ses étudiants, tableau d'Amico Aspertini (v. 1474-1552). Les précepteurs de Montaigne ne lui parlaient que latin, sur ordre de son père qui imposa la même règle à toute la maisonnée.

Aîné d'une fratrie de huit enfants, Michel de Montaigne grandit dans l'admiration d'un père qu'il ne voit guère, mais qui a planifié toute son éducation pour faire de lui un homme cultivé.

« Micheau », l'enfant lettré

« En ce jour vers onze heures du matin naquit de Pierre Eyquem de Montaigne et Antonine de Louppes, ses nobles parents, Michel Eyquem de Montaigne. » Voilà ce que l'auteur des *Essais* a consigné en latin à la date de sa naissance. Curieusement, sur cette éphéméride* qui lui servait de journal, il a aussi rayé son nom, Eyquem, à trois reprises. Est-ce pour effacer son ascendance roturière, comme on l'a souvent écrit ? Pour s'approprier le nom de Montaigne et éteindre d'éventuelles convoitises fraternelles sur la seigneurie ? Une façon de réfuter sa bâtardise, comme le soutient l'un de ses biographes, l'Américain Christophe Bardyn ? La moindre inscription laissée par Montaigne a donné lieu à des interprétations sans fin. Ainsi en va-t-il de son enfance, que l'on connaît surtout par ce qu'il en a raconté dans les *Essais*. Michel Eyquem naît au château de Montaigne, aux confins du Bordelais et du Périgord, le 28 février 1533. Ses parents, Pierre (*cf.* p. 39) et Antoinette, également appelée Antonine (*cf.* p. 45), ont déjà perdu deux garçons en bas âge. Michel, le premier à survivre, sera l'aîné d'une fratrie de huit enfants.

28 février 1533
Naissance au château de Montaigne (actuelle Dordogne).

La famille Eyquem s'est enrichie à Bordeaux grâce au commerce dès la seconde moitié du XV^e^ siècle. La capitale de la Guyenne, qui compte à l'époque quelque 40 000 habitants, doit sa prospérité à l'exportation du vin et •••

du pastel*. Les liaisons avec les grandes régions manufacturières de Flandre et d'Angleterre, les ports bretons et normands, au nord, et avec Bilbao l'espagnole, au sud, entretiennent alors sur les quais de la Garonne une activité intense. La vitalité de ces échanges – de blé, de poisson séché, de fer, de laine, de draps... – permet aux marchands avisés d'accroître rapidement leur fortune et, pour certains, de caresser l'espoir de voir un jour leur famille accéder à la noblesse. C'est le cas des ancêtres de Montaigne.

DANS LE TEXTE

« Il poussa le scrupule jusqu'à me faire éveiller au son d'un instrument »

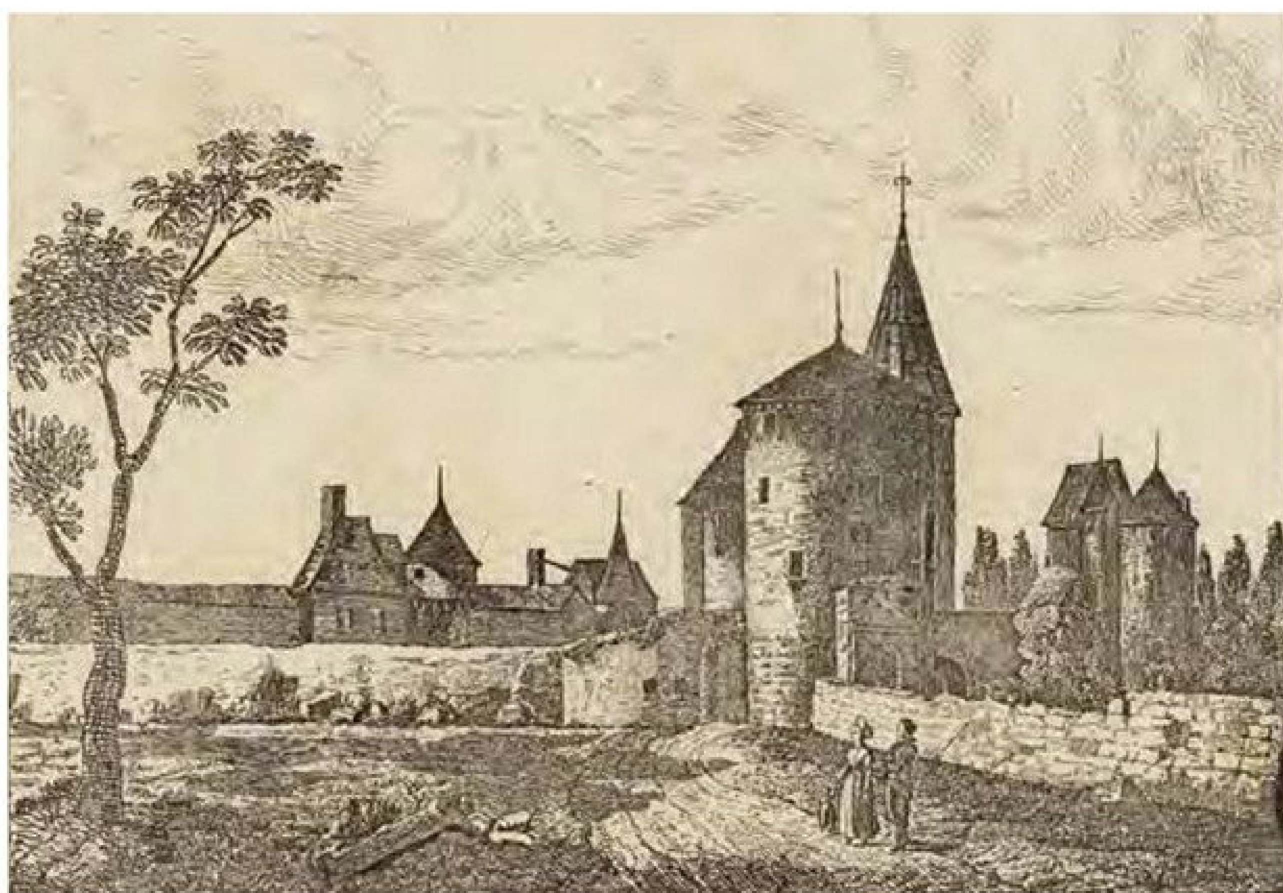
Quant au grec, que je ne comprends quasiment pas, mon père me proposa de me le faire étudier, mais selon une méthode nouvelle, à base d'exercices ludiques : nous nous renvoyions nos déclinaisons comme des balles, à la manière de ceux qui apprennent l'arithmétique et la géométrie grâce à certains jeux de table. Car on lui avait conseillé, entre autres choses, de me faire prendre goût à la science et au devoir sans forcer ma volonté et selon mon propre désir ; et d'élever mon âme avec douceur et en toute liberté, sans rigueur ni contrainte. Comme certains prétendent que cela perturbe le cerveau fragile des enfants de les éveiller le matin en sursaut et de les arracher d'un seul coup et brutalement au sommeil [...], il poussa le scrupule jusqu'à me faire éveiller au son d'un instrument, et j'eus toujours à mon service quelqu'un pour en jouer.

***Essais*, Livre I, chapitre 25, « Sur l'éducation des enfants », in *Le Dictionnaire des* Essais *de Montaigne*, direction Bénédicte Boudou, Léo Scheer, 2011**

« Bien né », de justesse

Ramon Eyquem (1402-1478), l'arrière-grand-père, fait ainsi en 1477 l'acquisition de la petite seigneurie de Montaigne, composée de terres nobles et d'une maison forte. La coutume voulait que la noblesse puisse s'acquérir après deux générations de vie « honorable ». Entendons par là un style de vie résolument aristocratique, bien éloigné des activités commerciales qui avaient enrichi la famille. Grimon (1450-1519), fils de Ramon, poursuit dans cette voie, et Pierre, son fils, grâce à une carrière dans les armes et à sa participation aux campagnes d'Italie, accède à la noblesse en 1519. Ainsi Montaigne est-il « bien né », mais de justesse.

Heureusement, son père, en excellent gestionnaire, prendra soin d'agrandir les possessions familiales, avec l'acquisition d'immeubles à Bordeaux et le rachat de nouvelles terres destinées à agrandir le domaine. Christophe Bardyn, dans *Montaigne. La splendeur de la liberté* (Flammarion, 2015), a voulu lire entre les lignes du récit de la grossesse d'Antoinette – qui aurait duré onze mois ! – et des premières années de Michel, un scandale, que la famille devait absolument cacher : l'aîné des enfants Montaigne, selon lui, serait un fils illégitime, conçu lors d'un voyage du père, probablement avec un domestique de la maison. « Sa naissance illégitime, constate Bardyn, en a fait un homme au statut et à l'identité précaire, toujours inquiet, prudent par nécessité, disposé à la contestation dès le commencement. » Michel de Montaigne, qui a lourdement insisté sur la noblesse de ses aïeuls, était-il en fait un bâtard ? Peu convaincus par l'hypothèse,



BRIDGEMAN IMAGES/LEEMAGE

Le château de Montaigne. Gravure de Jean-Jérôme Baugean (1764-1819).



PHILIPPE ROY / AURIMAGES

Le lycée Michel-Montaigne de Bordeaux, dans le quartier du Mirail, occupe aujourd'hui l'emplacement de l'ancien collège jésuite* de la Madeleine, installé tout près de son rival, le collège de Guyenne, désormais détruit, où étudia Montaigne.

L'enfant, que son père appellera toujours « Micheau », ne passe pas ses premières années avec ses parents. Comme le veut la coutume, il est envoyé chez une nourrice des environs.

ses autres biographes bottent en touche. Car si Montaigne, dans les *Essais*, témoigne à plusieurs reprises de l'admiration qu'il porte à son père, sa mère, fille et nièce de marchands toulousains et bordelais, est quasiment absente de ses écrits. Il faut dire que l'enfant, que son père appellera « Micheau » toute sa vie, ne passe pas ses premières années avec ses parents.

Enseignement novateur

Comme il est de coutume à l'époque, le garçonnet est envoyé chez une nourrice, dans un village des environs. « Le bon père que dieu me donna m'envoya dès le berceau, pour que j'y fusse élevé, raconte-t-il, dans un pauvre village de ceux qui dépendaient de lui [...], m'habituant à la plus humble et la plus ordinaire façon de vivre. » Et d'ajouter : « La pensée de mon père visait aussi à une autre fin : m'accorder avec le peuple et cette classe d'hommes qui a besoin de notre aide, et il estimait que je devais être obligé à regarder plutôt vers celui qui me tend les bras que vers celui qui me tourne le dos. »

Une fois revenu dans le giron familial, le garçonnet va bénéficier d'un enseignement particulièrement novateur. Son père, écrit-il, avait ramené d'Italie des méthodes d'enseignement humanistes*, inspirées des idées diffusées par Érasme (1466-1536) dans son célèbre *De pueris instituendis* (1528). L'objectif ? Donner le goût de l'étude « par une volonté non forcée et de son propre désir ». L'enfant est élevé sans contrainte. Éveillé le matin au doux son d'un instrument de musique (*cf.* encadré) – n'est-il pas perturbant pour •••

DANS LE TEXTE

« Le latin était ma langue maternelle »

Mon goût pour les livres remonte au plaisir que je pris à lire les *Métamorphoses* d'Ovide*. Car à l'âge de 7 ou 8 ans environ, je me soustrayais à tout autre plaisir pour les lire : parce que le latin était ma langue maternelle, et que c'était le livre le plus facile que je connaisse et le mieux adapté à mon jeune âge, en raison de son sujet. Car les *Lancelot du Lac**, les *Amadis**, les *Huon de Bordeaux**, et tout ce fatras de livres qui distraient les enfants, je n'en connaissais même pas le nom (et je n'en connais toujours pas le contenu), tant l'enseignement que je recevais était étroitement circonscrit.

***Essais*, Livre I, chapitre 25, in *Le Dictionnaire des* Essais *de Montaigne*, direction Bénédicte Boudou, Léo Scheer, 2011**



Carte de Bordeaux en 1582. Gravure réalisée pour le *Civitates orbis terrarum* du géographe allemand Georg Braun (1541-1622).

1540
Entrée au collège de Guyenne, à Bordeaux.

••• le cerveau des enfants de les réveiller en sursaut ? –, il apprend le latin comme une langue maternelle grâce à un précepteur allemand, sommé de n'employer que cette langue pour lui parler. Idem pour le reste de la maisonnée – domestiques compris – qui reçoit l'ordre de ne s'adresser au petit que dans la langue d'Ovide*. Les paysans des alentours ne sont pas en reste et doivent apprendre quelques notions pour enseigner au jeune Micheau le nom des différents outils employés. Si bien qu'à 6 ans, l'enfant n'entend « non plus de français ou de périgourdin que d'arabe ». Michel apprend aussi le grec (*cf.* encadré p. 10), cette fois sous forme d'« exercices ludiques ».

On comprend aisément le choc ressenti par l'enfant quand, à 7 ans, il quitte ce cocon pour le collège de Guyenne, alors haut lieu de l'humanisme bordelais. « Le collège est une vraie geôle pour une jeunesse captive, écrira Montaigne. On la rend déréglée en la punissant de l'être avant qu'elle le soit. » Rétif à toute discipline, il garde un souvenir mitigé de cette période et dira être sorti du collège à 13 ans sans aucun bénéfice. Pourtant, le principal de l'époque, le Portugais André Gouveia (1497-1548), est entouré d'une équipe renommée : le pédagogue Élie Vinet (1509-1587) ; Nicolas de Grouchy (1510-1572), auteur d'un savant traité sur les *Comices des Romains* (Assemblée du peuple) ; l'Écossais George Buchanan*, historien et poète qui dédia, en 1544, l'un de ses *Carmina* aux petits Montaigne…

L'excellente connaissance du latin de Micheau lui permet de sauter une ou plusieurs classes, et, malgré son grand regret de ne pas avoir continué l'enseignement privilégié à domicile, il poursuit de solides études, acquiert le goût de la lecture – Ovide, Virgile et Térence (*cf.* pages suivantes), Plaute*… –, du théâtre, de la poésie latine et des joutes rhétoriques*.

Fraternité discrète

Quels rapports entretient le jeune Montaigne avec ses frères et sœurs, notamment Thomas (*cf.* p. 42), Pierre et Jeanne, nés respectivement un, deux et trois ans après lui ? À le lire, on aurait tendance à croire qu'il est enfant unique, seul objet de la sollicitude paternelle. À aucun moment il ne mentionne ses cadets qui, pour les garçons, ont à sa suite rejoint le collège de Guyenne. Le plan éducatif a-t-il été pensé pour lui, futur chef du nom et de la maison ? Ou son père s'est-il repenti d'une éducation trop élitiste ? Montaigne n'en dira rien. ● **Victoria Gairin**

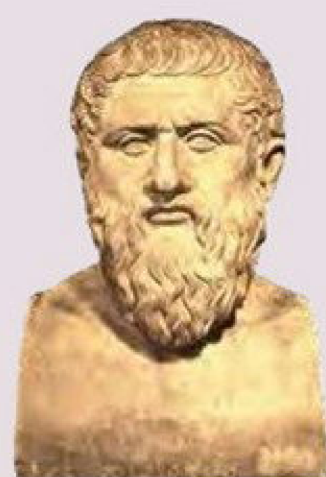
Dévoreur de livres, Montaigne lit moins pour s'instruire que pour aiguiser son jugement. Un exercice qu'il souhaitera faire partager à ses lecteurs des *Essais*.

FOCUS

Ses livres de chevet

PLATON

« Il s'est acquis son surnom de "divin" par un consentement universel »



Platon. Buste en marbre du Ier siècle.

Philosophe, Platon (428-348 av. J.-C.) a fondé l'Académie, à Athènes. Son œuvre, principalement sous forme de dialogues, porte aussi bien sur la politique que sur la morale ou la science. Elle donnera naissance au platonisme, caractérisé par le dualisme âme/corps et le primat de l'idée sur le monde tangible.

« Platon s'est acquis son surnom de "divin" par un consentement universel qu'aucun n'a essayé de lui envier, mais les Italiens, qui se vantent, et avec raison, d'avoir d'ordinaire l'esprit plus éveillé et la raison plus saine que les autres nations de leur temps, viennent pourtant d'en étrenner l'Arétin[1], chez lequel, sauf une façon de parler bouffie et bouillonnée de pointes, [...] je ne vois pas qu'il n'y ait rien au-dessus des auteurs communs de son siècle. [...]Et le surnom de "Grand", nous le donnons à des princes qui n'ont rien au-dessus de la grandeur ordinaire. »

***Essais*, I, 51, « Sur la vanité des mots »**

1. Pierre l'Arétin (1492-1556), auteur des *Sonnets luxurieux*, était surnommé le « divin Arétin ».

« Ce grand précepte est souvent allégué dans Platon : "Fais ton fait, et connais-toi." Chacun de ces deux membres enveloppe globalement tout notre devoir, et semblablement enveloppe son compagnon. Qui aurait à faire son fait verrait que sa première leçon, c'est de connaître ce qu'il est et ce qui lui est propre. Et qui se connaît ne prend plus l'étranger pour le sien : il s'aime et se cultive avant toute autre chose, refuse les occupations superflues comme les pensées et les propositions inutiles. »

***Essais*, I, 3, « Nos affections s'emportent au-delà de nous »**

TÉRENCE

« Nos actions me rejettent à lui »

Poète et dramaturge comique latin, Térence (v. 185-159 av. J.-C.) est l'auteur de six pièces qui nous sont toutes parvenues, dont Le Phormion.

« Quant au bon Térence, la délicatesse et les grâces mêmes de la langue latine, je le trouve admirable à représenter au vif les mouvements de l'âme et la condition de nos mœurs : à toute heure, nos actions me rejettent à lui. Je ne le puis lire si souvent que je n'y trouve quelque beauté et quelque grâce nouvelle. [...] Je me suis souvent pris à rêver sur cette façon qu'ont ceux de notre temps qui se mêlent de faire des comédies [...] d'employer trois ou quatre arguments aux pièces de Térence ou de Plaute* pour en faire une des leurs. »

***Essais*, II, 10, « Des livres »**

Térence. Gravure du XVIIIe siècle.



CICÉRON



Cicéron. Portrait du XVe siècle paru dans une édition italienne des *Vies parallèles des hommes illustres* de Plutarque (*cf.* p. 14).

« Quant à son éloquence [...] je crois que jamais homme ne l'égalera »

Avocat et homme politique romain, orateur majeur, Cicéron (106-43 av. J.-C.) est l'auteur de nombreux discours et traités philosophiques (Des lois, De l'amitié...).

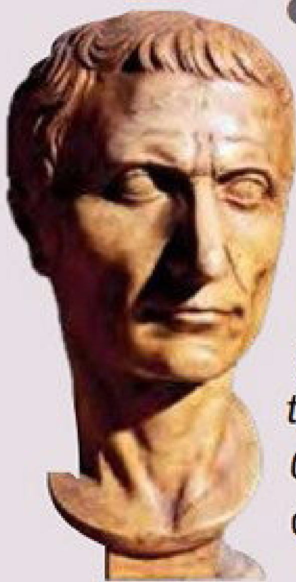
« Quant à Cicéron, je suis de l'avis général que, hors la science, il n'y avait pas beaucoup d'excellence en son âme : il était bon citoyen, d'une nature débonnaire, comme ●●●

FOTOTECA/LEEMAGE, DEAGOSTINI/LEEMAGE

le sont volontiers les hommes gras et rieurs, ce qu'il était, mais en fait de mollesse et de vanité ambitieuse, il en avait [...] beaucoup. Et je ne sais aussi comment l'excuser d'avoir estimé que sa poésie fût digne d'être publiée. Ce n'est pas une grande imperfection que de mal faire des vers, mais c'en est une de n'avoir pas senti combien ils étaient indignes de la gloire de son nom. Quant à son éloquence, elle est tout à fait hors de comparaison : je crois que jamais homme ne l'égalera. »

***Essais*, II, 10**

CÉSAR
« Je lis cet auteur avec un peu plus de révérence qu'on ne lit les humains ouvrages »

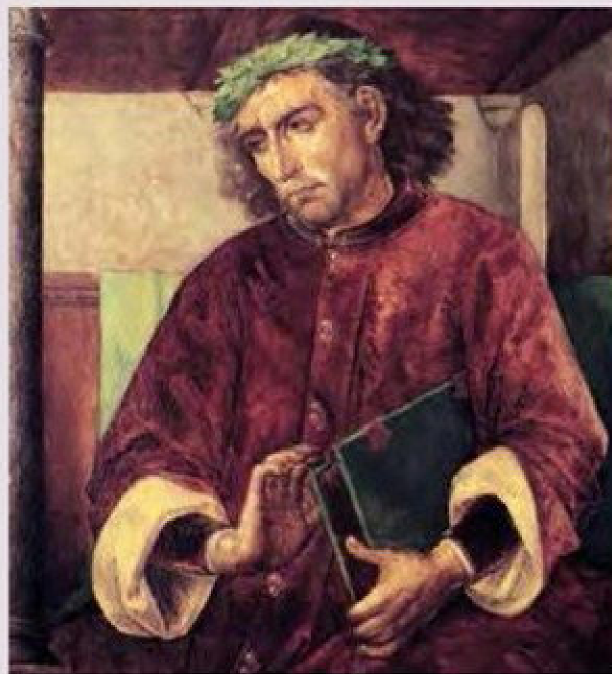


Jules César. Marbre du Ier siècle av. J.-C.

Général et homme politique romain, Jules César (v. 100-44 av. J.-C.) est aussi l'auteur de De bello gallico *(Commentaires sur la guerre des Gaules) et de* De bello civili *(Commentaires sur la guerre civile).*

« Dans ce genre d'étude qu'est l'histoire, il faut feuilleter sans distinction toutes sortes d'auteurs et vieux et nouveaux, et étrangers et français. Mais César me semble singulièrement mériter qu'on l'étudie, non pour la connaissance de l'histoire seulement, mais pour lui-même, tant il a de perfection et de supériorité sur tous les autres [...]. En vérité, je lis cet auteur avec un peu plus de révérence et de respect qu'on ne lit les humains ouvrages. Je le considère tantôt pour ce qu'il fut lui-même par ses actions et sa prodigieuse grandeur, tantôt pour la pureté et l'inimitable poli de son langage [...]. »

***Essais*, II, 10**



Virgile par Juste de Gand (XVe siècle).

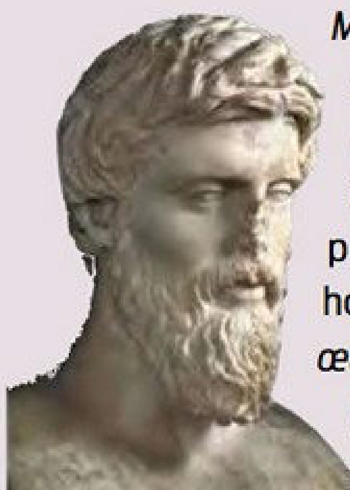
VIRGILE
« Le plus accompli de tous les ouvrages de poésie »

*Poète latin, Virgile (70-19 av. J.-C.) est l'auteur de l'épopée l'*Énéide, *des* Bucoliques *et des* Géorgiques.

« Il m'a toujours semblé que, dans la poésie, Virgile, Lucrèce*, Catulle* et Horace* tiennent de bien loin le premier rang, et de manière insigne Virgile dans ses *Géorgiques*, que j'estime le plus accompli de tous les ouvrages de poésie : en comparaison, on peut reconnaître aisément qu'il y a des endroits de l'*Énéide* auxquels l'auteur eût donné encore quelque tour de peigne s'il en eût eu le loisir. Et le cinquième livre de l'*Énéide* me semble le plus parfait. »

***Essais*, II, 10.**

PLUTARQUE ET SÉNÈQUE
« Leur enseignement est de la crème de la philosophie »



Plutarque. Marbre grec.

Moraliste et penseur, Plutarque (46-v. 120) est l'auteur des Vies parallèles des hommes illustres, *œuvre qui a fait de lui le maître de la biographie comparée.*

Homme politique et brillant rhéteur, Sénèque (v. 4 av. J.-C.-65) est célèbre pour ses traités de philosophie stoïcienne* qui appellent à la maîtrise de soi* (De la tranquillité de l'âme...).

« Quant à mon autre lecture, qui mêle un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprends à ranger mes opinions et mes mœurs, les livres qui m'y servent, c'est Plutarque, depuis qu'il est français, et Sénèque. Ils ont tous deux ce notable agrément pour mon humeur que la science que j'y cherche y est traitée à pièces décousues [...]. Ainsi sont les *Opuscules* de Plutarque et les *Épîtres* de Sénèque, qui sont la plus belle partie de leurs écrits, et la plus profitable. Il ne me faut pas grand effort pour m'y mettre, et je les quitte quand il me plaît. [...] Leur enseignement est de la crème de la philosophie, et il est présenté d'une façon simple et pertinente.



Sénèque par Pedro Berruguete et Juste de Gand (XVe siècle).

Plutarque est plus uniforme et plus constant, Sénèque plus ondoyant et divers. Celui-ci s'efforce, se roidit et se tend pour armer la vertu contre la faiblesse, contre la crainte et les appétits du vice ; l'autre semble [...] dédaigner devoir à cause d'eux hâter son pas et se mettre sur sa garde. Plutarque a les opinions platoniciennes*, douces, et accommodables à la société civile ; l'autre les a stoïques et épicuriennes*, plus éloignées de l'usage pour la vie publique, mais selon moi plus commodes dans la vie privée, et plus fermes. »

***Essais*, II, 10**

DEAGOSTINI/LEEMAGE, JOSSE/LEEMAGE, LUISA RICCIARINI/LEEMAGE

Durant treize ans, Montaigne assume la charge de conseiller au Parlement de Bordeaux. Une carrière sans gloire, qui renforce son scepticisme mais lui permet de rencontrer La Boétie, l'ami de sa vie.

Le temps du devoir

En 1556, Michel Eyquem achète à un oncle la charge de conseiller à la cour des aides de Périgueux, créée deux ans plus tôt pour juger des contentieux fiscaux. Son biographe Christophe Bardyn s'est étonné de ce choix de carrière, peu reluisant selon lui pour l'aîné d'une maison qui prétend à la noblesse. On aurait pu s'attendre en effet à ce qu'il choisisse les armes, comme son père. Même si Montaigne se présente comme maladroit « à la danse, à la lutte [...], à nager, à escrimer, à voltiger et à sauter », Bardyn est convaincu que cet excellent cavalier aurait pu être soldat, mais que le chef de famille a voulu faire payer à son fils sa supposée bâtardise en lui barrant le chemin de la gloire... Simple supposition. Étroitement liés par les mariages et les affaires, les magistrats qui se revendiquent d'une noblesse coutumière acquise au bout de trois générations constituent un réseau riche et puissant. Maire de Bordeaux depuis 1554, Pierre Eyquem est conscient du prestige d'une profession où son entourage familial prospère et a pu vouloir « placer » son aîné pour renforcer l'ascension sociale de la lignée.

Michel semble avoir obéi plus que choisi. Il ne dit rien de son choix, ni d'ailleurs de la formation reçue pour devenir juriste. Les biographes en sont réduits aux suppositions. Il est probable qu'à partir de 1546 il ait suivi au collège de Guyenne des cours de philosophie pour se préparer à l'entrée dans les facultés spécialisées de droit, de médecine ou de théologie. En 1548, il dit être à Bordeaux où il assiste, horrifié, au meurtre du lieutenant-général et chambellan du roi en Guyenne, Tristan de Moneins, lors de la révolte contre l'impôt sur le sel. Pour échapper à la répression royale qui frappe la ville, sa famille se réfugie sur ses terres et l'on perd la trace du jeune Montaigne jusqu'en 1556. Il est possible qu'il ait appris le droit à la faculté de Toulouse où résidaient ses grands-parents maternels. Mais il a pu également étudier les humanités à Paris, voire suivre quelques cours de médecine au Collège royal, futur Collège de France, fondé en 1530 par François Ier.

1556
Devient conseiller à la cour des aides de Périgueux.


BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX

Le palais de l'Ombrière, à Bordeaux, où se tient le Parlement de Guyenne. Montaigne y siège de 1557 à 1570. Illustration de Jules de Verneilh (1823-1899).

Chambre des enquêtes

En 1556, en tout cas, sa carrière de robin* commence. Il exerce à Périgueux pendant quelques mois mais, dès 1557, la cour des aides est supprimée et Montaigne est envoyé avec ses collègues au Parlement de Bordeaux, où ils finissent par intégrer l'une des chambres des enquêtes qui •••

Dans le Livre III des *Essais*, il avouera avoir « manqué à la justice » en n'appliquant pas toujours la loi dans toute sa rigueur.

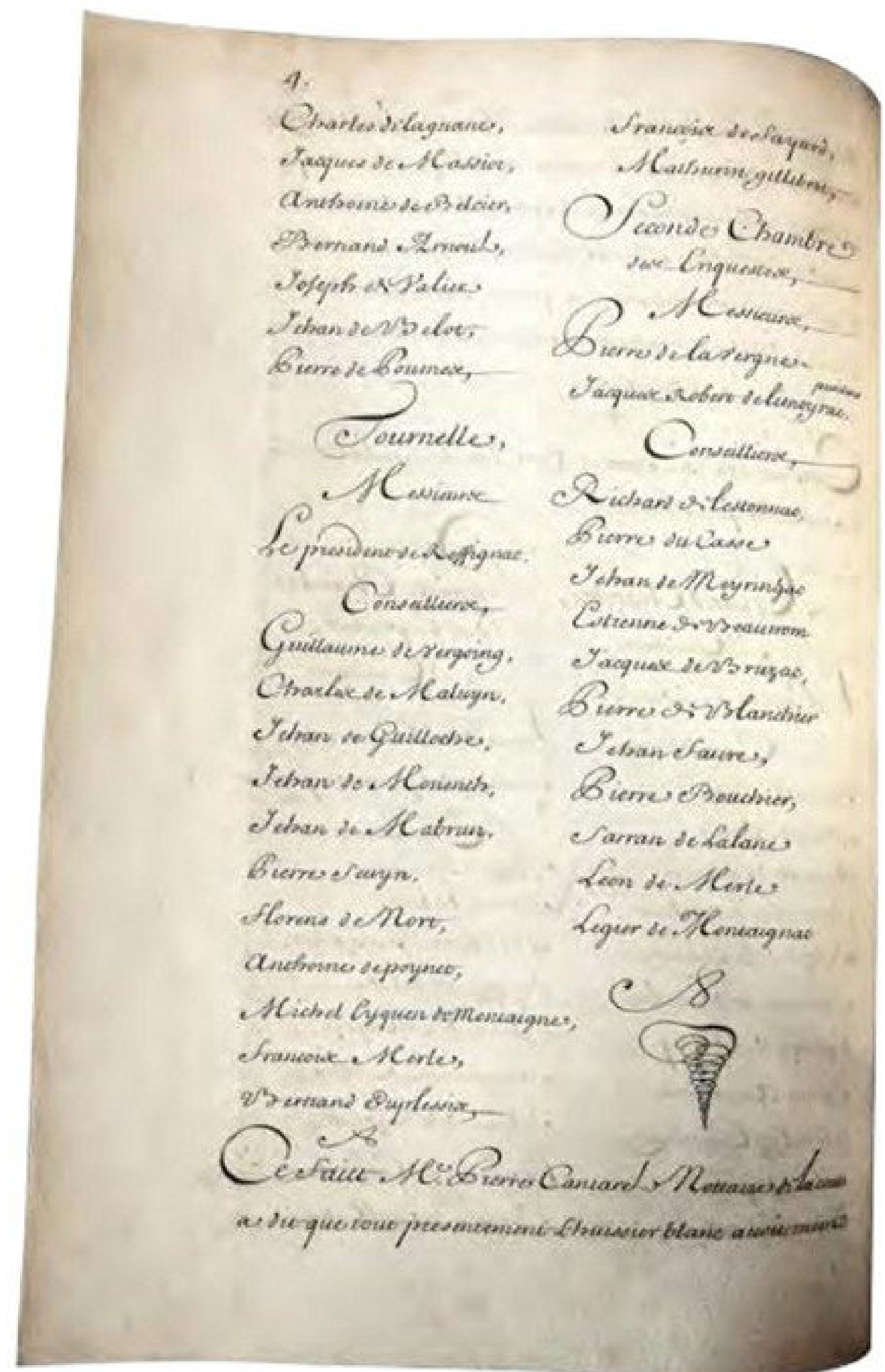
••• jugeaient des affaires en appel. C'est là qu'il fait la rencontre peut-être la plus importante de sa vie, celle du conseiller La Boétie : « Le plus grand que j'aie connu au vif, je dis des parties naturelles de l'âme, et le mieux né, c'était Étienne de La Boétie. C'était vraiment une âme pleine et qui montrait un beau visage à tout sens » (*cf.* p. 43). Son ami, plus expérimenté, va faciliter son intégration. Mais est-il un bon magistrat, lui qui ne cache pas son scepticisme quant à la faillibilité de la justice humaine ? Pour ses biographes, il est un conseiller régulier, qui remplit ses obligations avec sérieux.

Au service du roi

On a retrouvé 47 arrêts, essentiellement des affaires au civil, dont il a été le rapporteur entre l'hiver 1562 et l'été 1567, dont dix rédigés de sa main. En 1567, il siège pendant un an à la « tournelle », la chambre chargée de juger les crimes. Dans le Livre III des *Essais*, il avouera avoir « manqué à la justice » en n'appliquant pas toujours la loi dans toute sa rigueur. Car, comme il l'explique dans un fragment ajouté en 1588, « l'horreur du premier meurtre (celui perpétué par l'accusé) m'en a fait craindre un second, et la haine de la première cruauté m'a fait haïr toute imitation ». Il n'est cependant jamais chargé de grandes affaires et ne réussira pas à entrer à la grand-chambre qui jugeait en dernier ressort. Il profite cependant de sa fonction pour se rapprocher de la cour.

1557
Devient conseiller au Parlement de Bordeaux et rencontre Étienne de La Boétie.

Les temps s'y prêtent. Le protestantisme gagne l'Aquitaine. Partout, y compris au sein de sa famille, la Réforme gagne. Pour Michel, catholique tolérant, l'air devient irrespirable. Les *Registres secrets* du Parlement indiquent que, pendant au moins six longues périodes, le conseiller Eyquem est absent « pour le service du roi ». Ainsi, en 1561, c'est lui qui porte à la régente Catherine de Médicis* et au chancelier Michel de L'Hospital* des missives les informant d'une guerre imminente en Guyenne. Il s'éloigne d'autant plus facilement de Bordeaux qu'en août 1563 son cher La Boétie meurt brutalement. Il est dévasté. Fréquenter la cour, c'est se changer les idées et faire des rencontres... « Ayant besoin d'une véhémente diversion pour m'en distraire, [...] l'amour me soulagea et retira du mal qui m'était causé par l'amitié. »


4.
Charles de Lagnane,
Jacques de Massiot,
Anthoine de Belcier,
Bernard Arnoul,
Joseph de Valier,
Jehan de Vedelor,
Pierre de Poumex,
Tournelle,
Messieurs
Le president de Roffignac.
Conseillers,
Guillaume de Vergoing,
Charles de Malvyn,
Jehan de Guillocher,
Jehan de Monenh,
Jehan de Mabrun,
Pierre Sauyn,
Florens de Nort,
Anthoine de Poynet,
Michel Eyquem de Montaigne,
Francois Merle,
Bernard Duplessis,
Francois de Sayard,
Mathurin Gillibert,
Seconde Chambre des Enquestes,
Messieurs,
Pierre de la Vergne,
Jacques Robert de Lignerac, premier
Conseillers,
Richard de Lestonnac,
Pierre du Casse
Jehan de Meyrinhac
Estienne de Beaumont
Jacques de Brizac,
Pierre de Blanchier
Jehan Faure,
Pierre Bouchier,
Sarran de Lalane
Leon de Merle
Leger de Montaignac
Ce faict Me Pierre Canard Notaire...
a dit que tous presentement l'huissier blanc...

Le nom de Montaigne apparaît régulièrement dans le *Registre secret du Parlement de Bordeaux recueilli et mis en ordre par les soins de François Martial de Verthamon d'Ambloy*. Ainsi, en ce 13 novembre 1767, le conseiller Michel Eyquen *(sic)* de Montaigne (en bas de la première colonne), s'est vu octroyer un congé « d'une semaine seulement », est-il indiqué quelques pages plus loin.

ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX/ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. MANUSCRITS. PHOTO A. LEGROS

Montaigne aime les femmes, beaucoup. Devenu vieux, il évoquera, non sans nostalgie, les lettres enflammées qu'il écrivait aux dames et qui auraient pu, assurera-t-il, servir de modèle à tous les amoureux si elles avaient été conservées, ainsi que « ces étroits baisers de la jeunesse, savoureux, gloutons et gluants », dont l'odeur collait longtemps à ses moustaches...

Michel Eyquem aime la fête, la mode, la désinvolture affectée des courtisans, celle que conseille dans *Le Livre du courtisan*, Baldassare Castiglione (1478-1529) qu'il a lu très tôt. Mais il est assez lucide pour juger qu'une ascension sociale liée à la faveur royale ne correspond ni à son caractère ni à sa bourse. Il n'est pas fait pour être courtisan. « La facilité de mes mœurs, on l'eût nommée lâcheté et faiblesse ; la foi et la conscience

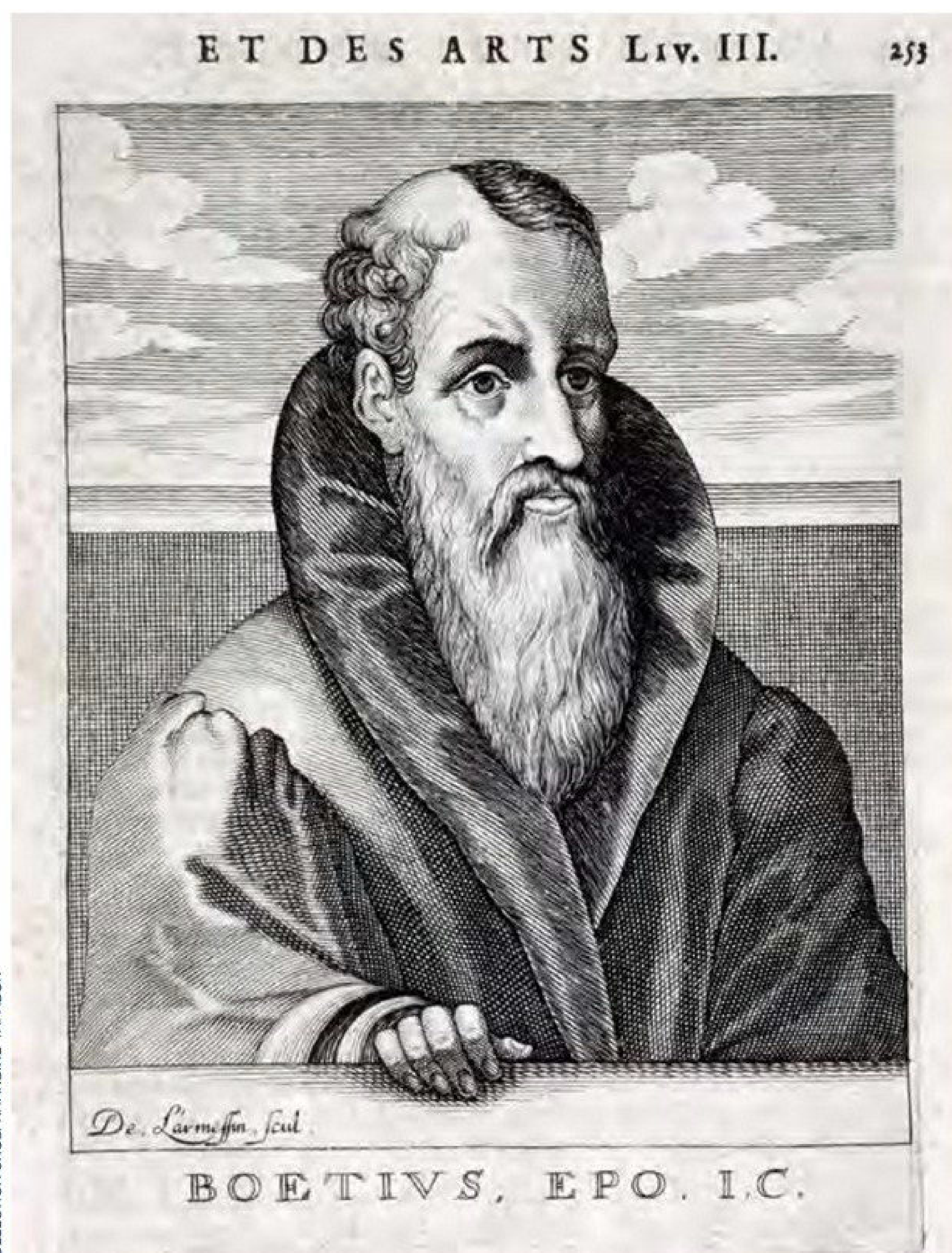
s'y fussent trouvées scrupuleuses et superstitieuses ; la franchise et la liberté, importune, inconsidérée et téméraire », expliquera-t-il plus tard. Il ne lâchera jamais vraiment la cour mais, alternant retraite et offres de service, il saura finalement s'en préserver.

Mariage de raison

Quant à l'amour... Ce n'est qu'en 1565, à 32 ans, que le jeune conseiller se range, du moins officiellement. « On ne se marie pas pour soi, quoi qu'on dise ; on se marie autant ou plus pour sa postérité, pour sa famille », écrira-t-il. Il s'agit pour les Eyquem de consolider leurs liens avec une lignée de hauts magistrats. Le 22 septembre, Michel épouse donc Françoise Léonore de La Chassaigne (1545-1602), petite-fille d'un président du Parlement de Bordeaux, dont Raymond Eyquem de Bussaguet, son oncle paternel, avait déjà épousé la tante. C'est un mariage de raison. « Je ne m'y conviai pas proprement, on m'y mena », dira le marié, qui ne se prononcera pas ouvertement dans ses *Essais* sur ses sentiments conjugaux, préférant ironiser sur les « on-dit » :« Qui pour me voir une mine tantôt froide, tantôt amoureuse envers ma femme, estime que l'une ou l'autre soit feinte, il est un sot. » En 1571, il publie, en même temps que les écrits de son cher La Boétie, une lettre à sa femme, datée du 10 septembre, où il évoque la perte de leur premier enfant, et où il s'élève contre les préjugés du temps selon lesquels un galant homme ne devrait pas être amoureux de son épouse. « Aimons-nous sans nous soucier du qu'en dira-t-on », écrit celui qui, dans le chapitre des *Essais* sur la modération, tempête contre les théologiens qui exigent la chasteté dans le mariage. Le même écrira pourtant que le plaisir sexuel est à chercher en dehors du lit conjugal, car « chatouiller trop lascivement » une épouse peut entraîner son dévergondage...

22 septembre 1565
Épouse Françoise de La Chassaigne.

Ce n'est donc peut-être pas seulement par goût de la rhétorique* qu'il considère la polygamie chez les cannibales comme une « vertu proprement matrimoniale ». Lui qui se plaindra de ne pas avoir été gâté par Dame Nature quant à la longueur de son sexe laissera au Parlement de Bordeaux le souvenir d'un jouisseur. Assez rapidement toutefois, sa charge de conseiller lui pèse. En 1569, il publie la *montaigne Théologie naturelle* de l'Espagnol Raimond Sebond*, dont son père, des années auparavant, lui avait demandé la traduction pour qu'il n'oublie pas son latin. Mais Pierre Eyquem est mort depuis un an : Michel est libéré de la tutelle paternelle. En 1570, il vend sa charge et décide de s'installer en sa terre de Montaigne. ● **C. G.**



COLLECTION GROB/KHARBINE-TAPABOR

Étienne de La Boétie : « C'était vraiment une âme pleine et qui montrait un beau visage à tout sens », écrit Montaigne. Gravure d'Esme de Boulonnois (XVIIe siècle).

Las de la vie au Parlement, Montaigne se retire durant dix ans en ses terres, qu'il administre tout en lisant et écrivant. Un ermite ? Non, un gentleman-farmer bien entouré et très actif.

Retour au château

« L'an du Christ 1571, à l'âge de 38 ans, la veille des calendes de mars, anniversaire de sa naissance, Michel de Montaigne, depuis longtemps déjà ennuyé de l'esclavage de la cour, du Parlement et des charges publiques, se sentant encore dispos, vint à part se reposer sur le sein des doctes Vierges dans le calme et la sécurité ; il y franchira les jours qui lui restent à vivre. Espérant que le destin lui permettra de parfaire cette habitation, ces douces retraites paternelles, il les a consacrées à sa liberté, à sa tranquillité et à ses loisirs. » Telle est la phrase que Montaigne fait graver en latin dans le cabinet attenant à son bureau. Le futur auteur des *Essais* vient de tirer un trait sur treize années de vie parlementaire pour se retirer sur ses terres, au château de Montaigne.

1571
Installation à Saint-Michel-de-Montaigne.

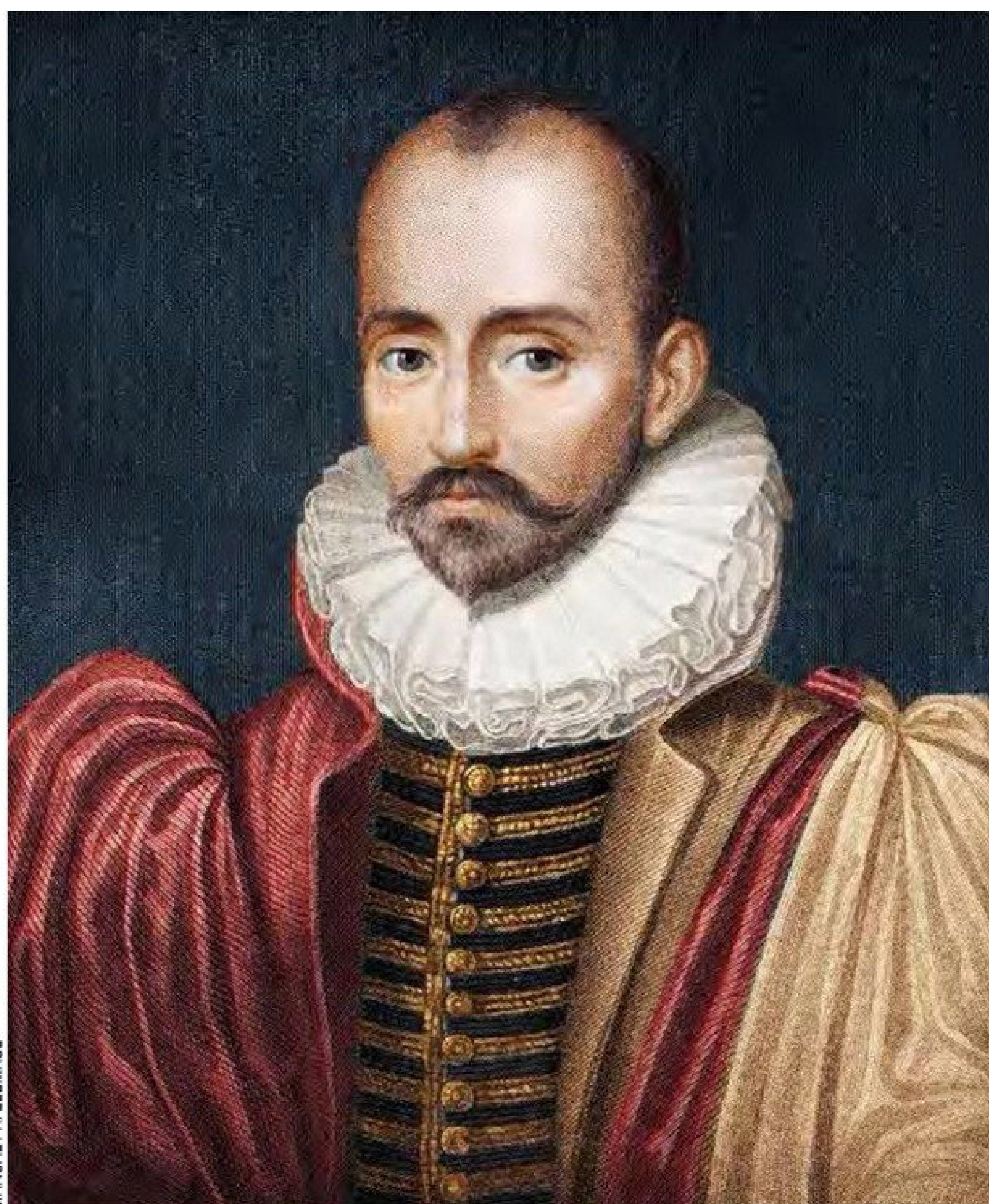
On a souvent décrit cette retraite comme une rupture brutale et romantique, la volonté soudaine de se réfugier dans une tour d'ivoire pour s'y adonner à l'écriture. L'image d'Épinal décrit un gentilhomme sillonnant la campagne périgourdine jusqu'au crépuscule, puis dévorant les ouvrages près du feu ou écrivant toute la nuit dans sa « librairie ».


AFP/ HACHETTE/ PHOTOS12.COM

Montaigne s'installe sur les trois niveaux de la tour du château de Montaigne.

La réalité est sans doute différente. Car d'isolement il n'est pas question. D'abord parce que dans les années 1570, Montaigne a cinq enfants en sept ans, dont seule une fille, Léonor (*cf.* p. 40), va survivre. Même s'il n'est pas un papa poule, ces naissances et ces

drames bouleversent évidemment sa vie et celle de sa maisonnée. De plus, les guerres de religion font rage, et les armées campent parfois aux portes du château. Montaigne le catholique est proche de la cour de Navarre, protestante. En 1579, il recevra chez lui les chefs huguenots. Débattre est sa passion. Pour fonctionner, l'esprit de Montaigne a besoin de lectures et de rencontres. Ainsi, la phrase grandiloquente peinte sur ses murs constitue davantage un aide-mémoire, un rappel permanent de la radicalité de son projet, que le bilan au pied de la lettre de ces dix ans passés au château.


BIANCHETTI/LEEMAGE

Portrait de « Messire Michel Seigneur de Montaigne », titre obtenu à la mort de son père, le 18 juin 1568 (*cf.* p. 39). Gravure du XIXe siècle.

Voir sans être vu

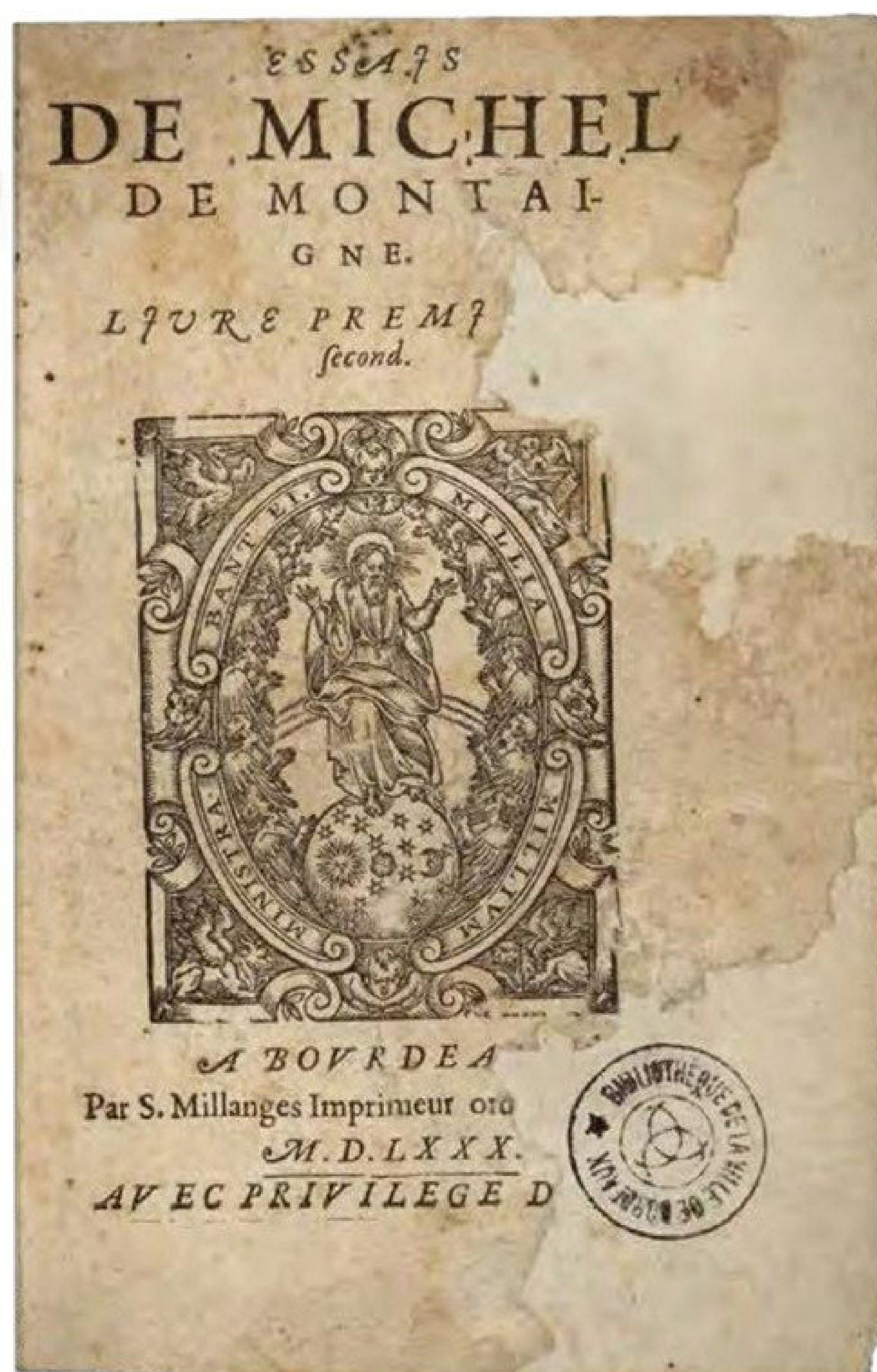
La tour qu'il occupe dans l'enceinte, au-dessus de l'entrée de la maison forte – dernier vestige du château de l'époque, et qui se visite encore –, lui procure la tranquillité propice au travail mais aussi une certaine omniscience. De là, il surveille tout, aussi bien le village et ses environs que la vie du château et les activités agricoles du domaine. Voir, ne pas être vu et ne pas perdre de temps… La tour est composée de trois niveaux qui rythment son existence.

Au rez-de-chaussée, la chapelle, où les habitants du château et les paysans alentours viennent entendre la messe ; à l'étage, la chambre à coucher ; et tout en haut, la célèbre librairie, surmontée de poutres décorées de sentences extraites de la Bible et des grands auteurs de l'Antiquité. Tout autour, sur des étagères aujourd'hui disparues, l'écrivain dispose de près d'un millier d'ouvrages. « Chez moi, confie-t-il dans les *Essais* (III, 3), je me détourne plus souvent [qu'en voyage] à ma librairie, d'où tout d'une main, je commande à mon ménage. Je suis sur l'entrée et vois sous moi mon jardin, ma basse-cour, ma cour et, dans la plupart, des membres de ma maison. Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues ; tantôt je rêve, tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voici. » Attenant à la librairie, un petit cabinet rectangulaire, doté d'une cheminée, est décoré de peintures représentant des scènes inspirées de l'Antiquité, désormais presque entièrement effacées.

« Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues... »

C'est dans ces lieux qu'il commence l'écriture des *Essais*, qui seront publiés pour la première fois en 1580. Mais le maître des lieux consacre-t-il ses jours et ses nuits à l'œuvre à venir, comme on l'a souvent raconté ? Sa biographe Arlette Jouanna (*cf.* p. 22) évoque une écriture « intermittente ». Christophe Bardyn rappelle dans son ouvrage que, conformément à l'adage, il fallait que Montaigne ●●●

●●● vive avant de philosopher : *Primum vivere, deinde philosophari*... Il devait ainsi s'occuper de ses vignes, principal revenu du domaine. Des quelques milliers de litres produits par an, le châtelain pouvait espérer de 5 000 à 6 000 livres, et jusqu'à 10 000 selon les fluctuations du marché. Une coquette somme pour l'époque. Comparée à la rémunération d'un conseiller au Parlement, une centaine de livres par trimestre, on comprend aisément où se trouvait son intérêt. Mais encore faut-il mettre la main à l'ouvrage ! Surveiller la taille, les vendanges, la mise en tonneaux, s'occuper de la vente...



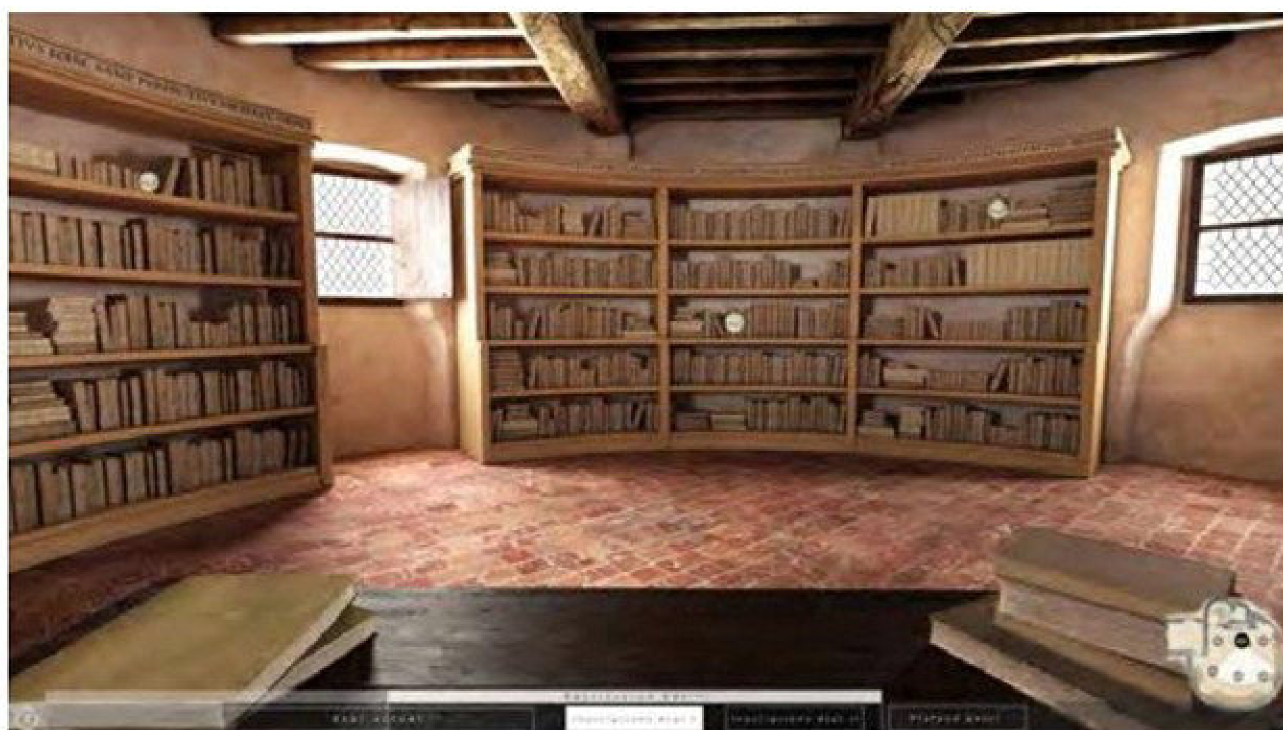
Livre I des *Essais*, imprimé en 1580 par Simon Millanges et conservé sous le nom d'« exemplaire Lalanne ». Des notes en marge de ce manuscrit préparent l'édition de 1582. Elles ont été écrites par un secrétaire, sous la dictée de Montaigne.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX

« Avare de comédie »

Montaigne qui, dans sa jeunesse, était plutôt panier percé et dilapidait non seulement son bien mais aussi celui de ses amis, se met à thésauriser (*cf.* encadré p. 21). « Pendant quelques années, raconte Bardyn, Montaigne est donc devenu un avare de comédie, veillant sur sa cassette et tremblant à l'idée qu'on le vole. Il avait toujours avec lui sa "boîte", contenant son argent et ses papiers. » Curieux spectacle que d'imaginer ce petit homme montant et descendant les escaliers en colimaçon de sa tourelle, flanqué des recettes du domaine...

Montaigne n'est toutefois pas seul au château, loin de là. Outre son épouse Françoise (*cf.* p. 37) et sa fille Léonor, sont présentes sa mère, Antoinette de Louppes (*cf.* p. 45), ses deux jeunes sœurs (Léonor et Marie), ainsi que deux de ses frères, Pierre de la Brousse et Bertrand de Mattecoulon. Sans compter le personnel : deux laquais, des valets, un cuisinier, un boulanger, un barbier, un tailleur, un portier, une gouvernante pour Léonor, un peintre, un jardinier, un muletier, un palefrenier, un prêtre... On est loin de la vie d'ermite ! Appartenant à une famille tout juste anoblie, Montaigne doit tenir son rang, ce qui implique de recevoir ses voisins nobles, avec qui il aime s'entretenir longuement autour d'une bonne table, et de tisser ses réseaux. Si le maître se retire dans sa tour, c'est donc quand le temps le lui permet. Et là encore, il n'est pas seul. C'est un valet qui prend les notes. Laissant tout le loisir au maître des lieux de surveiller son domaine d'un simple coup d'œil par la fenêtre. Et de se délecter des citations ornant le plafond. ● **V. G.**



Vue en 3D de la librairie telle qu'elle était au XVIIIe siècle, depuis le bureau de Montaigne.

ARCHÉOVISION


VICTORIA GAIRIN

Le bureau de Montaigne tel qu'il se visite actuellement, avec ses poutres gravées de sentences et de maximes célèbres.

UN AUTRE REGARD

« Montaigne a envisagé son argent de trois points de vue »

Critique littéraire très influent dans l'entre-deux-guerres, Albert Thibaudet (1874-1936) aimait passionnément Montaigne et avait fait des *Essais* son bréviaire. La mort l'a empêché de terminer une biographie de l'essayiste, dont les notes ont été publiées chez Gallimard en 1963. On y trouve cette réflexion sur le rapport à l'argent du fils de Pierre Eyquem.

« Montaigne a envisagé successivement son argent de trois points de vue, et l'argent ici non seulement symbolise la vie, mais il est la forme extérieure de la vie. Il décèle les lignes de vie comme les peupliers les lignes d'eau.

D'abord Montaigne ne possédant pas d'argent se met martel en tête pour en chercher, l'emprunte d'autrui, scrupuleux à rendre au jour dit, afin d'être libéré, de ne pas avoir un pied dans le mensonge.

Puis, une fois héritier, le plaisir d'avoir une boîte, un trésor, qu'il augmente sans cesse, qu'il destine à parer à l'imprévu, mais qui fait son tourment, qui l'engage dans mille soucis contraires à sa nature et à son bonheur.

Enfin, cette boîte dissipée par le voyage d'Italie, la sagesse et la libéralité insouciantes qui consistent à dépenser à peu près ce qui lui revient, à faire marcher recette et dépense à peu de distance l'une de l'autre.

Ainsi trois manières de concevoir et de vivre la vie, qui peuvent fort bien se succéder de la même façon. La vie est d'abord quelque chose que l'on attend et que l'on cherche. Impatience de jeunesse. On la reçoit d'autrui, on l'emprunte. On ne vit pas pour soi. Années de jeunesse. Cette vie en commun qui ne laisse pas de bénéfices. Puis on est possédé par la vie, par une position. La vie est une masse de possibilités que l'on amasse sans en jouir pour parer à tout. Puis la sagesse qui fait de la vie une adaptation. Adaptation à sa condition, à la nature, au temps : chercher, être possédé, posséder. La première condition va avec l'amour. La seconde va avec l'ambition – l'ambition c'est la boîte qui est un fardeau. La troisième avec la sagesse. »

Albert Thibaudet, *Montaigne*, texte établi par Floyd Gray d'après des notes manuscrites, © Gallimard, 1963

Indigné par les horreurs commises au nom des différends religieux, Montaigne ne cesse de prêcher la « raison publique » pour servir une coexistence pacifique.

FOCUS

L'appel à la raison contre la barbarie des religions

Quand Montaigne se retire chez lui, en 1571, après avoir vendu sa charge de conseiller au Parlement de Bordeaux, trois guerres civiles ont déjà déchiré la France. La paix de Saint-Germain, qui a mis fin à la troisième en août 1570, peut faire croire à un retour durable de la tranquillité. Vaine espérance ! Le mariage entre le jeune chef des protestants, Henri de Bourbon, roi de Navarre, et la sœur catholique du roi Charles IX, Marguerite de Valois, célébré le 18 août 1572, suscite la colère des catholiques les plus intransigeants ; il est suivi, le 24, du terrible massacre de la Saint-Barthélemy. Cinq guerres seront encore nécessaires avant que l'édit de Nantes*, en 1598, impose la légalisation partielle du culte réformé et la coexistence pacifique entre les confessions.

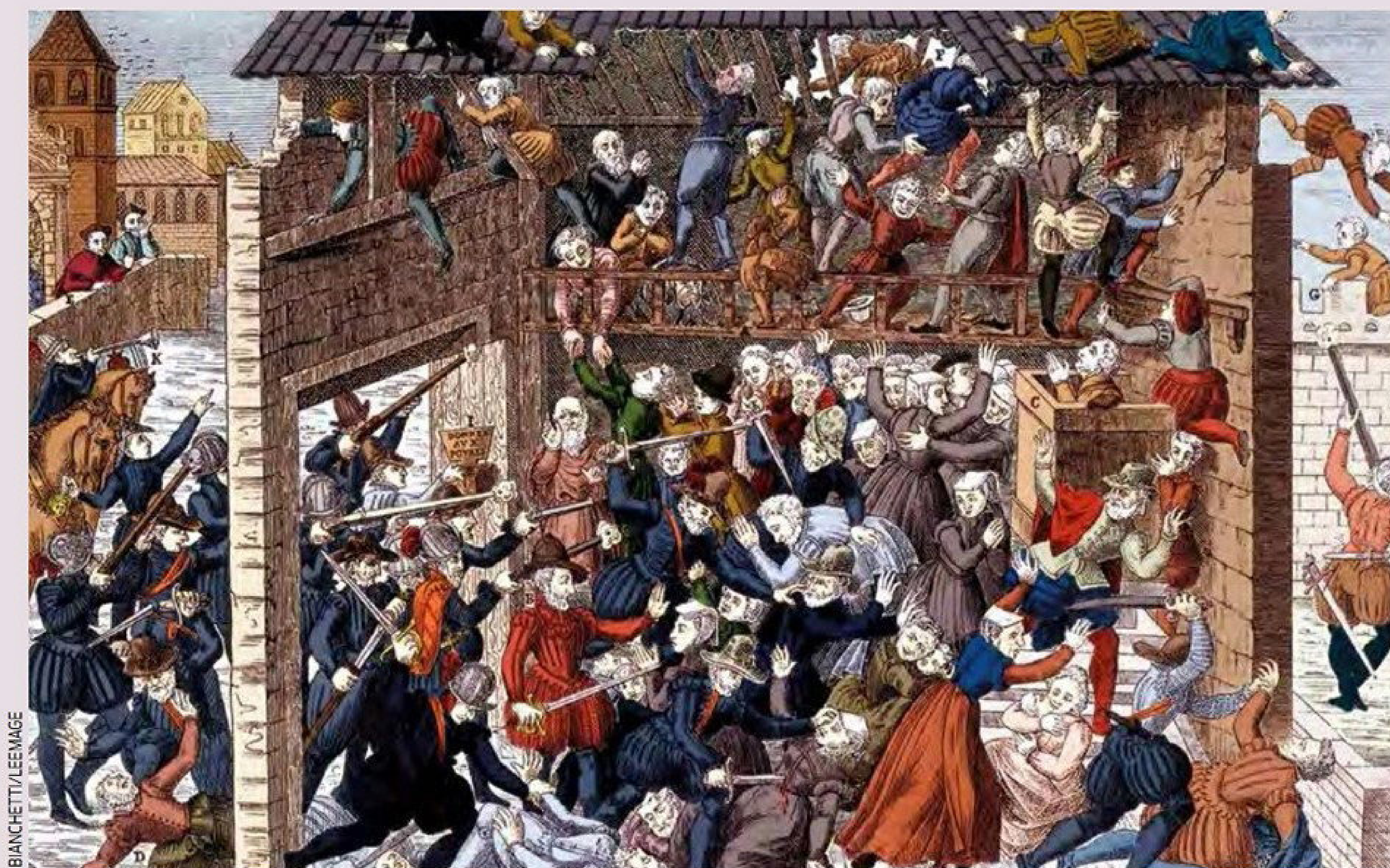
Épouse d'Henri II, Catherine de Médicis* gouverne la France à sa mort, en tant que reine mère, puis régente. Elle soutient une politique de tolérance civile, mais ne saura éviter le massacre de la Saint-Barthélemy. Son fils Henri III, roi de 1574 à 1589, affrontera quatre guerres de religion avant d'être assassiné et de laisser la place à Henri IV. Tableau du XVIe siècle.



BRIDGEMAN IMAGES/LEEMAGE

Montaigne est bien placé pour observer la violence des antagonismes religieux. Son château, aux confins du Périgord occidental, se trouve dans l'une des zones les plus exposées ; la Lidoire, cours d'eau qui traverse sa seigneurie, sert pratiquement de frontière entre zones à majorité catholique et zones à majorité protestante. Lui-même reste fidèle à l'Église romaine, bien qu'il admette avoir éprouvé, dans sa jeunesse, une attirance pour la Réforme (*Essais*, I, 56). Il assure avoir été guéri de cette tentation par ses entretiens avec des « hommes savants » et en tire cette conclusion : « Ou il faut se soumettre du tout à l'autorité de notre police [discipline] ecclésiastique, ou du tout s'en dispenser » (I, 26).

Au rez-de-chaussée de la tour où il a installé la librairie qui lui sert de refuge, il aménage une chapelle qui permet à un prêtre de célébrer la messe pour ses serviteurs et ses paysans ; au sommet, une grosse cloche sonne matin et soir


BIANCHETTI/LEEMAGE

Le 1er mars 1562 à Vassy, près de Saint-Dizier, dans l'Est, une cinquantaine de protestants sont tués par les troupes du duc François de Guise, seigneur du lieu. Ce massacre marque le début des guerres de religion en France. Gravure de Franz Hogenbergh, XVIe siècle.

l'angélus, appelant ceux qui l'entendent à réciter l'*Ave Maria*. Les protestants des alentours le supportent, en échange de la protection qu'il offre, le cas échéant, à leurs femmes et à leurs bœufs (III, 9). Mais, au plus fort des conflits, il lui arrive de s'endormir chaque soir sans savoir s'il ne va pas être attaqué et assommé pendant la nuit... Les atrocités engendrées par les guerres l'indignent ; il raille ses contemporains qui osent stigmatiser la barbarie des « cannibales » nouvellement découverts au Brésil, alors que celle des belligérants, aussi bien catholiques que protestants, qui s'entretuent au nom de Dieu la dépasse en sauvagerie.

Son cercle de parenté et de sociabilité détourne l'écrivain de toute position tranchée : la fracture religieuse a atteint sa famille. Sa sœur Jeanne est devenue protestante, son frère Thomas l'a sans doute imitée. Il compte des amis parmi les réformés ; à deux reprises, en 1584 et en 1587, il reçoit Henri de Navarre et toute sa suite. Mais son puissant voisin et protecteur, Germain-Gaston de Foix-Gurson (1511-1591), marquis de Trans, a participé à la première des ligues catholiques créées au début des guerres de religion ; il y a entraîné Joseph et Geoffroy de La Chassaigne, le père et le grand-père de Françoise, sa femme (*cf.* p. 37).

Diversité de foi

Pour l'auteur des *Essais*, la conviction qu'il faut s'entendre malgré les différences confessionnelles ne résulte pas seulement de son horreur pour les certitudes mortifères qui poussent à tuer ceux qui ne les partagent pas ; elle provient aussi de son expérience quotidienne de la diversité de foi au sein de sa parenté et de son réseau de sociabilité. Il ne s'agit pas de « tolérance » au sens où l'on entend ce mot aujourd'hui : tolérer, au XVIe siècle, ne signifiait rien d'autre que se résigner à un mal inévitable. Montaigne reste nostalgique de l'ancienne unité de foi ; néanmoins, la rupture étant désormais irréparable, il croit nécessaire de trouver une solution pour vivre ensemble. Aussi choisit-il de servir les édits de pacification qui terminèrent chacune des guerres de religion. Il le fait de deux façons : par son œuvre et par ses actes.

En 1576, au terme de la cinquième guerre, est promulgué un édit, appelé de Beaulieu, beaucoup plus libéral que ceux qui l'ont précédé : il autorise le culte protestant partout, sauf à Paris et dans les lieux •••

••• où se trouve la cour. C'est un pari risqué. De fait, il ranime le conflit et sera corrigé en 1577 par l'édit de Poitiers. Montaigne y fait allusion dans le chapitre du Livre II des *Essais* consacré à la liberté de conscience, écrit vers 1578. Il y évoque Julien l'Apostat (330-363), cet empereur romain qui avait rétabli le polythéisme, interdit par le christianisme quand il devint la religion dominante de l'Empire romain. Il constate que Julien voulait ainsi réintroduire un ferment de division entre les citoyens de l'Empire, les empêchant ainsi de s'unir contre lui. En somme, estime Montaigne, « l'empereur Julien se sert, pour attiser le trouble de la dissension civile, de cette même recette de liberté de conscience que nos rois viennent d'employer pour l'éteindre ». Le mot « recette » est sans équivoque ; la comparaison entre Julien et les rois de France montre que le choix de la liberté de conscience est un acte hasardeux, une décision d'où peut sortir soit un bien soit un mal. Dans le cas de la France, le succès ne s'apprécierait qu'à la longue, au vu des résultats. Montaigne peut cependant se montrer optimiste : le grand voyage qu'il entreprend jusqu'à Rome, de septembre 1580 à novembre 1581 (*cf.* p. 26), l'amène à traverser la Bavière ; il peut constater qu'à Lindau et à Augsbourg, catholiques et luthériens voisinent paisiblement, comme il le raconte dans son journal de voyage. C'est donc avec confiance qu'il s'engage activement au service de la réconciliation entre protestants et catholiques.

Montaigne s'engage activement au service de la réconciliation entre protestants et catholiques. Mais ses tentatives se soldent par des déconvenues.



VENERANDA BIBLIOTECA AMBROSIANA/MONDADORI PORTFOLIO/LEEMAGE

Le huguenot Michel de L'Hospital*, chancelier de France à partir de 1560 et partisan de la tolérance. Tableau de Giovanni Battista Moroni (v. 1528-1578).

L'occasion s'en présente d'abord au cours de son mandat de maire de Bordeaux, de 1581 à 1585 (*cf.* p. 29). La paix est alors fragile : la septième guerre vient de se terminer et la huitième, la plus longue et la plus terrible, va commencer. Montaigne se trouve dans une situation délicate : d'une part, il doit fournir au lieutenant général de Guyenne, le maréchal de Matignon, catholique, toutes les informations possibles sur les agissements des huguenots, notamment sur Sainte-Foy, située à une demi-journée de cheval de son château et où séjourne souvent la cour de Navarre ; d'autre part, Philippe Duplessis-Mornay, devenu le principal conseiller d'Henri de Navarre, lui demande, au nom de l'amitié qui les lie, d'être le témoin de la bonne foi du camp protestant. Montaigne risque donc de passer pour un agent double. Dans le chapitre du Livre III intitulé « De l'utile et de l'honnête », il tient à préciser comment la loyauté avec laquelle il procède, en ne cachant pas sa position religieuse et politique, empêche ses interlocuteurs de se sentir dupés et de « s'enferrer en son masque » (III, 1). L'essentiel consiste pour lui à maintenir la communication entre les adversaires, à faire circuler la parole entre eux.

Rétablir le dialogue

D'autres occasions d'essayer de rétablir le dialogue entre les ennemis vont s'offrir à Montaigne. Selon une confidence rapportée par son ami Jacques-Auguste de Thou*, il entreprend ainsi de persuader Henri de Guise*, chef des catholiques, de se rapprocher du roi de Navarre, chef des protestants : démarche d'autant plus audacieuse qu'elle a probablement lieu au printemps de 1586, alors que la guerre a recommencé. Deux ans plus tard, durant l'été 1588, il se fait l'émissaire d'Henri de Navarre, héritier présomptif du trône, auprès d'Henri III pour faciliter une rencontre entre les deux souverains. Autant de tentatives prématurées qui se soldent par des déconvenues.

Quand Henri de Navarre devient roi de France en 1589, sous le nom d'Henri IV, Montaigne prend l'initiative de lui écrire ; deux de ses lettres ont été conservées. Dans la première, en date du 18 janvier 1590, il prie le monarque de se « souvenir de [ses] assurances et

Ce qu'il pressent, c'est la notion d'État, une réalité située dans une sphère politique distincte de la sphère religieuse, capable de susciter un consensus par-delà les divergences de foi.

espérances », manière discrète de proposer ses services. Depuis qu'il a présenté à Henri III, en 1580, la première édition des *Essais,* il nourrit en effet le rêve de devenir le conseiller privé du roi. Henri III, ce monarque déconcertant, a déçu cet espoir ; Henri IV, lui, possède des talents de rassembleur. Mais le roi, dans une missive perdue dont on devine la teneur à travers la réponse de son correspondant, commet l'erreur de lui parler de rémunération. Montaigne, le 2 septembre 1590, lui oppose une réaction hautaine : « Sire, [...] je n'ai jamais reçu [un] bien quelconque de la libéralité des rois, non plus que [je l'ai] demandé ni mérité, et [je] n'ai reçu nul payement des pas que j'ai employés à leur service. » Ce malentendu entérine un rendez-vous manqué.

Un engagement aliénant

La liberté avec laquelle Montaigne veut servir la coexistence pacifique est profondément novatrice en son temps. Quand il regarde autour de lui, il constate qu'on s'engage dans la tourmente des guerres civiles pour de mauvaises raisons. Par zèle religieux, passion violente propre à porter les catholiques comme les protestants à des excès néfastes. Ou bien par dévotion clientéliste à un patron, qui fait adopter aveuglément la même cause que lui. Ou par arrivisme, en suivant le chef qui a les meilleures chances de l'emporter et qui peut récompenser ses partisans par des charges lucratives. Dans tous ces cas c'est un engagement aliénant, asservissant. Or Montaigne entend ne pas être esclave : « Car, écrit-il, esclave, je ne le dois être que de la raison » (III, 1). Belle phrase tout droit sortie du *Discours de la servitude volontaire* de son ami La Boétie (*cf.* p. 43) ! Cette raison qu'il veut servir, il l'appelle, d'une expression révélatrice, la « raison publique » (III, 11). Ce qu'il pressent ici, c'est la notion d'État, une réalité « aconfessionnelle », située dans une sphère politique distincte de la sphère religieuse et capable de susciter un consensus par-delà les divergences de foi. Servir la raison publique permet en outre de s'engager sans s'aliéner, sans abdiquer sa liberté, sans se laisser emporter par une violence aveugle ; sans sacrifier, par conséquent, sa santé physique et mentale. Aucune cause, pour Montaigne, ne vaut qu'on la pollue par la passion ou qu'on en oublie la saveur de la vie (*cf.* encadré ci-dessus).

À sa mort, le 13 septembre 1592, Montaigne ne voit encore aucune issue au drame de la guerre civile : la Ligue* catholique est toujours maîtresse du tiers du royaume. Il redoute la mort publique, la « dissipation et divulsion » du royaume. Il ne cède pourtant pas au pessimisme : « Pour moi, je n'en entre point en désespoir, et me semble y voir des routes à nous sauver » (III, 9). Sans doute a-t-il eu le sentiment d'avoir contribué à tracer l'une de ces routes. ●


ERICH LESSING/AKG-IMAGES

Henri IV, roi de France et de Navarre. Portrait par François Clouet, vers 1570.

DANS LE TEXTE

« D'autant faut-il tenir son courage fourni de provisions »

La vraie liberté, c'est pouvoir toute chose sur soi [...]. En un temps ordinaire et tranquille, on se prépare à des accidents modérés et communs ; mais en cette confusion où nous sommes depuis trente ans, tout homme Français, soit en particulier, soit en général, se voit à chaque heure sur le point de l'entier renversement de sa fortune. D'autant faut-il tenir son courage fourni de provisions plus fortes et vigoureuses. Sachons gré au sort de nous avoir fait vivre en un siècle non mol, languissant, ni oisif.

***Essais,* III, 12, « De la physionomie », édition Jean Balsamo, « La Pléiade », 2007**

Arlette Jouanna, professeure émérite d'histoire moderne à l'université Paul-Valéry-Montpellier, est l'auteure de *Montaigne* (« NRF biographies », Gallimard, 2017).

Las de sa tour, le maître de Montaigne est parti voyager à cheval en Allemagne et en Italie. Pour soigner la gravelle et étoffer son réseau, tout en rêvant peut-être d'une ambassade.

Étonnant voyageur

On n'en avait trace. Certes, il avait rapporté des anecdotes d'Italie. Mais pas un mot, dans les *Essais,* d'un journal de voyage rédigé à cette occasion. En 1770, l'abbé Joseph Prunis (1742-1815), grand historien du Périgord, découvre dans un coffre du château de Montaigne le récit de cet épisode, publié quatre ans plus tard sous le titre de *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie*. La première partie a été rédigée par un secrétaire, demeuré anonyme mais qui n'hésita pas à inclure au récit des notes de son cru, et la deuxième par Montaigne lui-même. Le futur maire de Bordeaux écrit en français, puis en italien, puis en français. Bel exercice linguistique pour qui parle gascon. Que raconte ce récit ? Une échappée belle, celle d'un homme de 47 ans, âge alors déjà respectable, qui s'offre dans l'Europe de la Renaissance, de novembre 1580 à novembre 1581, le droit de humer des airs différents.



DEAGOSTINI/LEEMAGE

Aristocrates à cheval. **Détail d'une fresque de Marcello Fogolino, XVIe siècle. Bien que malade, Montaigne chevauche en moyenne sept heures par jour.**

On part de Beaumont-sur-Oise, un 30 novembre, pour un voyage à cheval d'une quarantaine de kilomètres par jour, soit sept heures de monte en moyenne. Une épreuve pour un homme malade. Michel Eyquem souffre de calculs, pathologie familiale qui le poursuit depuis des années. Il se refuse, il est vrai, à suivre tout régime, aggravant ainsi son cas. Mais il apprécie les villes d'eau, lieux de sociabilité autant que de soins. Longtemps, il s'est contenté des eaux des Pyrénées, mais la balnéothérapie connaît un essor remarquable depuis la fin du Moyen Âge en Italie et dans le monde germanique. Il va donc se gaver d'eau de Plombières, de Baden, de Spa, de La Villa. Il y rencontre le seigneur d'Andelot, haut militaire de l'armée de don Juan d'Autriche, mais aussi de jolies femmes, les bains attirant les courtisanes. On danse, on boit (pas que de l'eau), on aime, « on gouste [« jouir » dans l'exemplaire de Bordeaux] le plaisir des



Les différentes étapes de l'auteur des *Essais* en un an de voyage, entre Beaumont-sur-Oise et Montaigne.

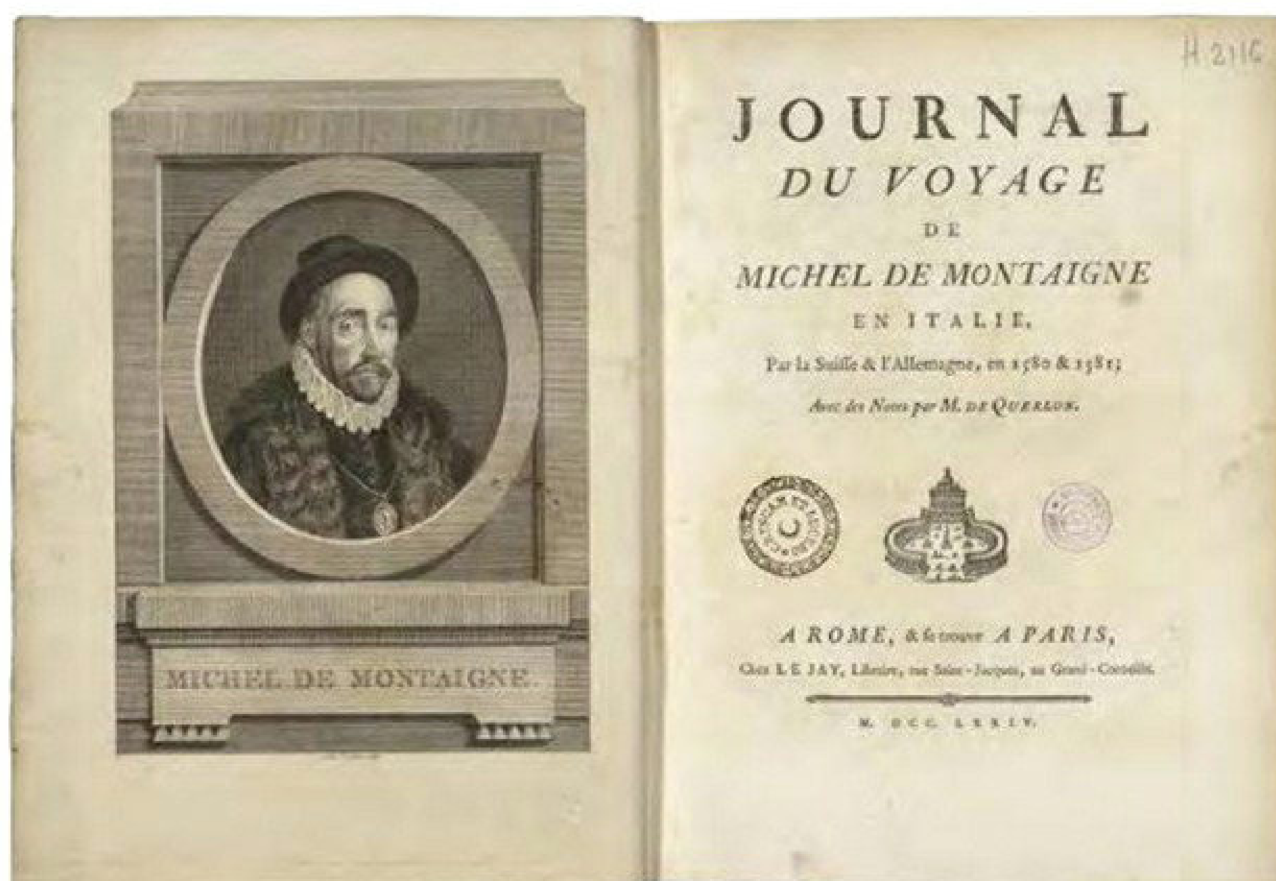
compagnies qui s'y trouvent », écrit Montaigne. Son secrétaire témoigne : « Je ne le vis jamais las ni moins se plaignant de ses douleurs, ayant l'esprit, et par le chemin et en logis, si tendu à ce qu'il encontrait et recherchant toute occasion d'entretenir les étrangers, que je crois que cela amusait son mal ». Montaigne s'amuse. Arrivé en Italie, il retournera deux fois à La Villa, près de Lucques.

Une quête sans but

Au départ, son itinéraire n'est pas strictement fixé. Une seule contrainte : aller à Rome. La petite troupe qui l'accompagne – Bertrand de Mattecoulon, son frère, Bernard de Cazalis, veuf de sa sœur Marie, un certain sieur du Hautoy et le jeune Charles d'Estissac, fils de Louise de la Béraudière (*cf.* p. 45), au total une douzaine de personnes avec les serviteurs – voudrait trotter droit sur la ville du pape, réputée pour ses maîtres d'armes. Mais Michel, le vétéran, aimerait musarder, découvrir des lieux inconnus. Il faut faire des compromis. Il imposera donc Augsbourg, haut lieu de la Réforme en Allemagne, et Venise, la sublimissime italienne. Pour le reste, sauf quelques écarts, il respectera les vœux de ses compagnons.

30 novembre 1580-30 novembre 1581
Visite les principales stations thermales de Lorraine, d'Allemagne, de Suisse et d'Italie.

Quelle est sa quête ? Il l'ignore. « Je sais bien ce que je fuis, mais non pas ce que je cherche. » Ce qu'il fuit, ce sont les désordres et la violence des guerres de religion. Il vient de perdre au siège de la Fère (juillet-septembre 1580), en Picardie, l'un de ses meilleurs amis, Philibert de Gramont, époux de la belle Corisande (*cf.* p. 37). Il fuit la guerre, donc, mais aussi la routine, la gestion du château, la vie maritale… Alors, il croque la vie. Même s'il peine à s'habituer aux couettes allemandes, se plaint des serviettes de table trop petites et de l'absence de vitres aux fenêtres en Italie, ce grand malade est un touriste exemplaire, ouvert à tout, goûtant de tout. L'intérêt des voyages n'est-il pas de « se frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui » (I, 26) ? Il intrigue pour rencontrer dans chaque ville les « grands » du moment, tente de se faire accepter de la République des Lettres, grâce à la présentation de ses *Essais*, à •••



Première édition du *Journal de voyage*, en 1774, ornée d'un portrait de Montaigne par Augustin de Saint-Aubin (1736-1807).

●●● peine sortis de presse. Mais il travaille également à faire avancer sa carrière. Lui qui a obtenu d'Henri III une audience pour lui présenter son ouvrage, que le roi dit « avoir beaucoup aimé », caresse le rêve d'une promotion.

Fiasco professionnel

Un rôle de conseiller « secret », aussi discret qu'influent, lui irait à merveille, mais pourquoi pas un poste d'ambassadeur extraordinaire, le représentant de la France étant sur le départ ? À Rome, qui plus est, la capitale de Cicéron (*cf.* p. 13), qu'il aime autant que Paris : « Rome et Paris que j'ai dans l'âme » (II, 12) ?
Las ! Sur le plan professionnel, son séjour dans la Ville éternelle se révèle un fiasco. Certes, le pape Grégoire XIII (pontificat : 1572-1585) accorde audience aux Français et le *Journal* décrit de manière précise la minutie de l'étiquette. Mais le poste d'ambassadeur sera attribué en lot de consolation à son ami Paul de Foix (1528-1584), privé par le pape de l'archevêché de Toulouse en raison d'une attirance supposée pour la Réforme. Quant à Montaigne, il devra se contenter du statut de « citoyen » romain. Hochet obtenu de haute lutte et dont il tire une étrange fierté. La nostalgie de l'Antiquité...
Quant aux *Essais*, ils lui valent un examen serré par les contrôleurs de l'Index*. On ne rigole pas avec la Réforme sous Grégoire XIII. Dès son arrivée, les douanes papales ont saisi ses livres pour examen. Ils lui seront tous rendus, à l'exception de *La République des Suisses* de Josias Simler (1530-1576), traduite en français par un calviniste. Les *Essais*, quant à eux, échappent de peu à la mise à l'Index. Les censeurs y trouvent 38 points répréhensibles, dont l'utilisation du mot « Fortune » plutôt que « Providence », des citations élogieuses de poètes considérés comme hérétiques, tel le protestant Théodore de Bèze*.

Un simple curiste

Droit dans ses bottes, Montaigne réaffirme certaines de ses positions, rétorque aux censeurs qu'ils n'ont pas compris les autres et ne corrige quasiment rien. Puis, déçu, mais peu enclin à rentrer chez lui, il se résout à n'être qu'un curiste, racontant avec art dans son *Journal* l'état de ses urines et de ses fèces. Il est encore à La Villa, près de Lucques, quand il apprend, le 7 septembre 1581, qu'il a été élu maire de Bordeaux. D'autres à sa place auraient fouetté leur cheval. Lui s'attarde en Italie. Quand il se met en chemin, c'est *andante* (« doucement »). Il n'arrivera à Montaigne que le 30 novembre 1581, le jour anniversaire de son départ de Beaumont-sur-Oise. Sans joie. ● C.G.

DANS LE TEXTE

« Nous commençâmes le bal... »

Lors de son premier séjour à La Villa, près de Lucques, Montaigne organise un grand bal ouvert à tous. Récit.

L'après-dînée, je donnai un bal avec des prix publics, comme on a coutume de faire à ces bains, et je fus bien aise de faire cette galanterie au commencement de l'année. Cinq ou six jours auparavant, j'avais fait publier la fête dans tous les lieux voisins. La veille je fis particulièrement inviter, tant au bal qu'au souper qui devait le suivre, tous les gentilshommes et les dames qui se trouvaient aux deux bains, et j'envoyais à Lucques pour les prix. L'usage est qu'on en donne plusieurs pour ne pas paraître favoriser une femme seule préférablement aux autres. [...] Nous commençâmes le bal sur la place avec les femmes du voisinage, et je craignais d'abord que nous ne restassions seuls ; mais il vint bientôt grande compagnie de toutes parts, et particulièrement plusieurs gentilshommes et dames de la seigneurie, que je reçus et entretins de mon mieux en sorte qu'ils me parurent assez contents de moi.

***Journal de voyage*, édition Fausta Garavini, Gallimard, 1981**

Élu maire de Bordeaux le 1er août 1581 sans qu'on lui demande son avis, Michel de Montaigne remplit deux mandats qui n'apportèrent rien à sa gloire.

Maire, quelle galère !

Lorsqu'il retourne chez lui en Guyenne, à la fin novembre 1581, Montaigne sait qu'une rude tâche l'attend. Et il traîne des pieds. Il vient d'être élu contre son gré à la mairie de Bordeaux et, même s'il est flatté de cet honneur, le poste ne l'intéresse que dans la mesure où il peut le propulser plus haut. La ville – 40 000 habitants, près de 7 000 protestants – est sous haute tension. Si la mairie a retrouvé une partie de ses pouvoirs traditionnels après la révolte de 1548, elle est en conflit ouvert avec le Parlement qui tente d'en prendre le contrôle. Les ultracatholiques sont représentés en force chez les robins* et cherchent par tous les moyens à miner le pouvoir royal, représenté par le gouverneur de Guyenne, qui a autorité sur la région et deux garnisons installées au pourtour de la ville, au château du Hâ et au château Trompette, où les ultracatholiques sont aussi légion. À cela s'ajoute l'opposition larvée entre les bourgeois et les nobles, les uns payant l'impôt, les autres pas.

L'ancien gouverneur qui était également maire de la ville ayant été renvoyé, Henri III a décidé de séparer les fonctions : le gouverneur sera dorénavant le maréchal Jacques de Goyon de Matignon (1525-1598), réputé pour ses qualités de négociateur. Et le maire ? Montaigne, parce qu'il est noble, qu'il a vécu à Bordeaux, qu'il est catholique mais aussi proche de la cour de Navarre, donc, aux yeux du roi, un médiateur potentiel. L'auteur des *Essais* a beau avoir reçu, le 25 novembre, une lettre comminatoire d'Henri III pour prendre son poste, il ne va toutefois prêter serment qu'en décembre, pour se retirer immédiatement sur •••



AKG-IMAGES / UNIVERSAL IMAGES GROUP

Montaigne représenté dans ses habits de maire de Bordeaux. L'incertitude demeure sur l'origine et la date de ce portrait.

ses terres où il met la dernière main à la deuxième parution des *Essais*, destinée à un public plus large que la première. Ce n'est qu'après la publication de l'édition de 1582, à la fin de l'été, que Montaigne commence à se familiariser avec les dossiers de la mairie.

Parmi ses missions, la plus importante est d'informer Matignon de ce qui se passe dans la ville, ce qu'il fait loyalement pendant ses deux mandats de deux ans, de 1581 à 1585. Mais il lui revient aussi de gérer la vie de la cité : assainir la ville, polluée par les immondices, régler les litiges entre marchands, surveiller le trafic de marchandises sur la Garonne, tenter d'aplanir les tensions entre partis antagonistes, les relations avec le roi, versatile, autoritaire et oublieux ajoutant à la complexité de l'affaire… Être maire de Bordeaux, en ces années de guerres de religion, n'est pas vraiment une sinécure. Et lui qui se présente comme un humaniste* va devoir faire quelques entorses à ses valeurs : « Le bien public requiert qu'on trahisse, et qu'on mente, résignons cette commission à gens plus obéissants et plus souples », reconnaît-il (III, 1).

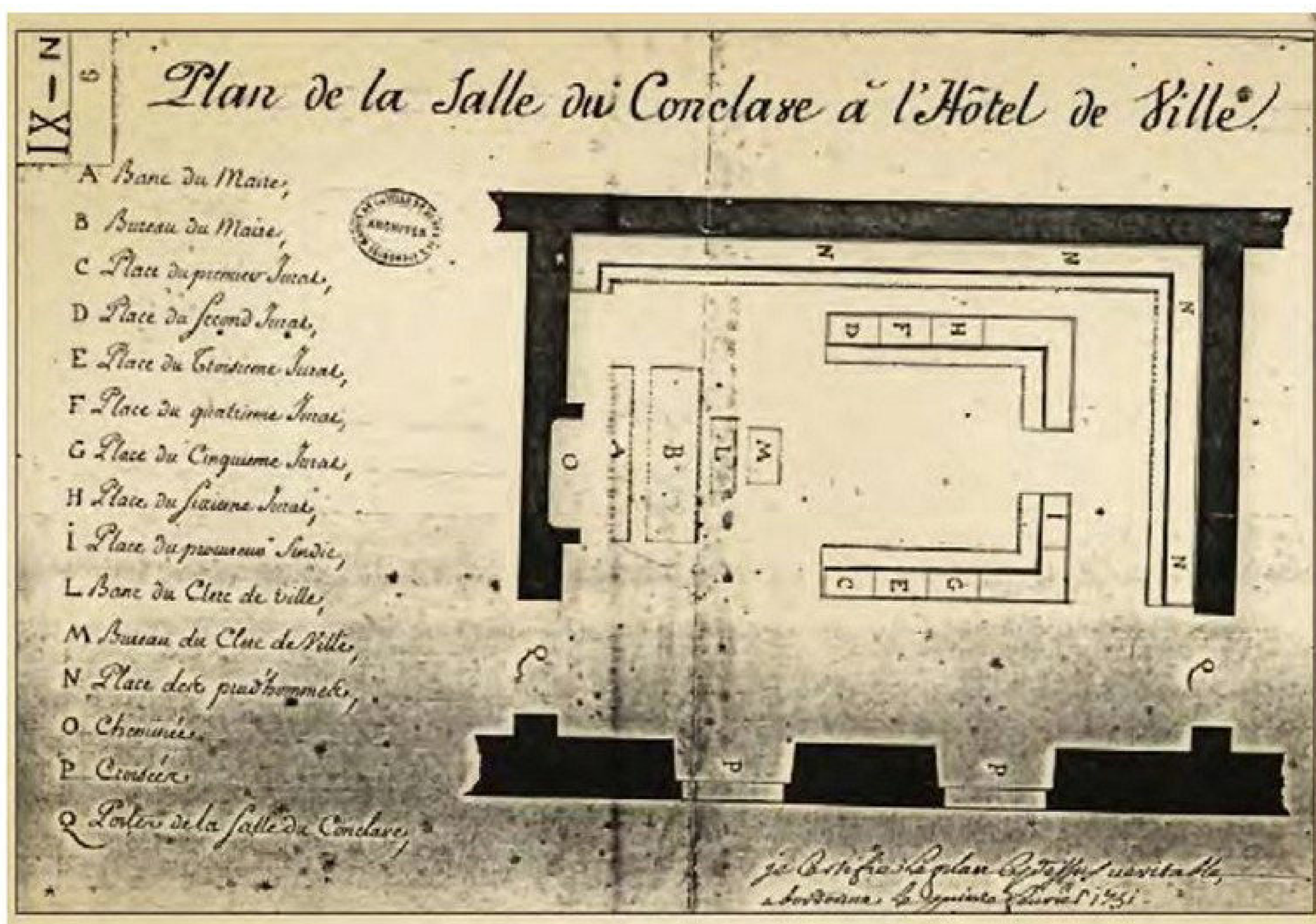
La plus importante de ses missions est d'informer Matignon de ce qui se passe à Bordeaux, ce qu'il fait loyalement durant ses deux mandats.

Décembre 1581
Prête serment et devient maire de Bordeaux.

Il a été élu pour deux ans. En 1583 se pose la question de sa réélection. Elle s'annonce difficile : on lui reproche ses absences, son dilettantisme, son amitié suspecte pour Henri de Navarre… Blessé dans son amour-propre, semble-t-il, Montaigne décide de briguer un second mandat. L'entreprise est hardie, car il compte des ennemis jusque dans sa famille. Un beau-frère, un cousin soutiennent son principal concurrent, Jacques d'Escars, baron de Merville, gouverneur du château du Hâ, et surtout le baron de Vaillac, qui commande le château Trompette et l'accuse, auprès d'Henri III, d'avoir abusé de sa fonction pour des raisons personnelles, en l'occurrence avoir fait construire un entrepôt sur l'esplanade de la forteresse. L'affaire est résolue à l'avantage du maire, mais celui-ci reste blessé dans son honneur, lui qui se vante de ne tirer aucun avantage de sa charge. Il gagne finalement la bataille, grâce au soutien de la bourgeoisie marchande, non sans avoir été accusé (à raison) de tripatouillage électoral, l'élection de trois jurats* étant remise en cause.

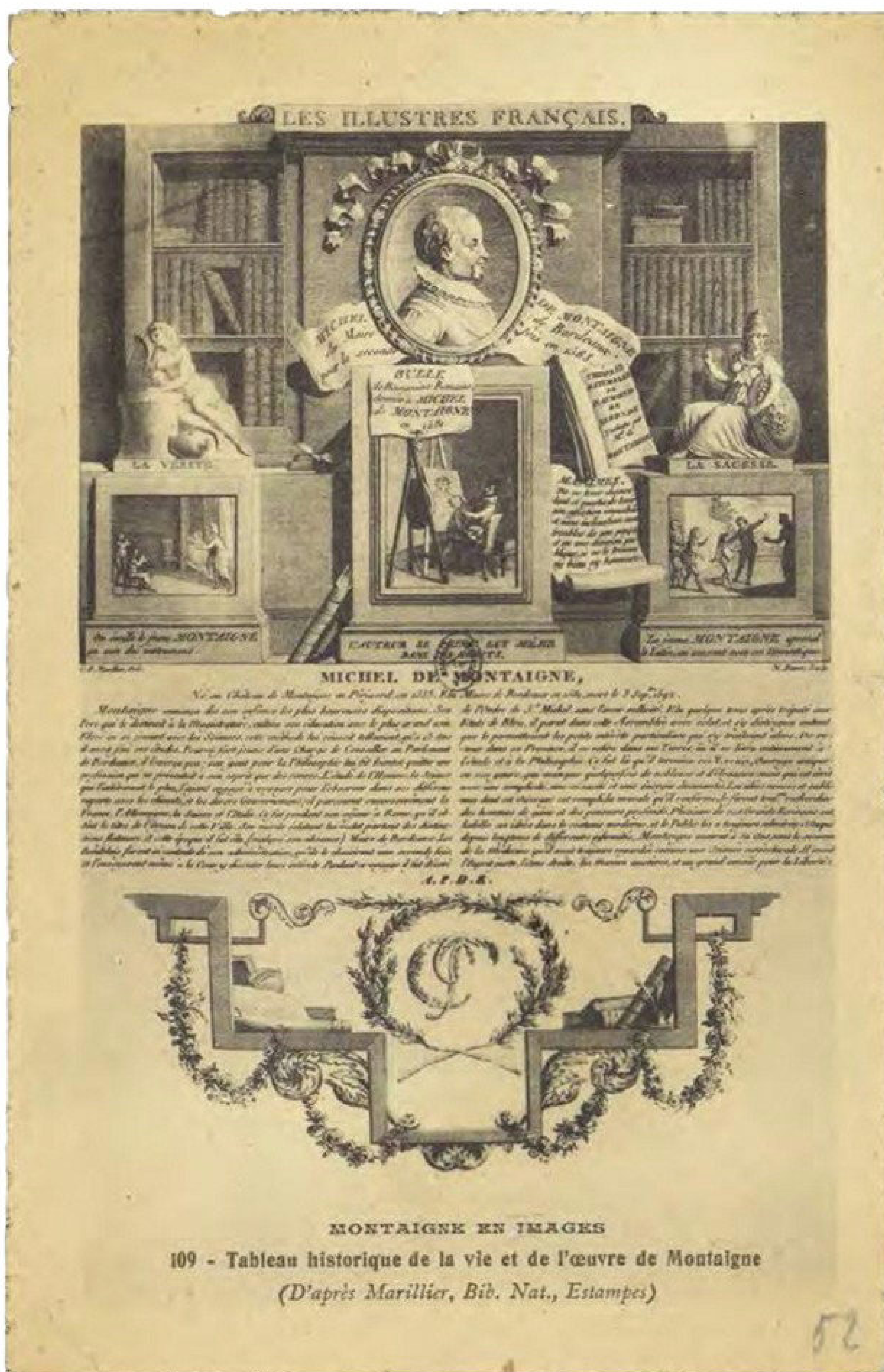
Un rôle de médiateur

Ce second mandat est cependant pour lui l'occasion de servir pleinement sa ville, du moins au début. Il combat l'évasion fiscale, lutte pour résoudre les problèmes financiers et la misère croissante,



ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX

Salle du conclave de l'hôtel de ville de Bordeaux. Plan non daté (mais sans doute du XVIII^e siècle) : les prudhommes sont adossés aux murs de la pièce et les jurats* sont au centre, le premier d'entre eux tenant la droite du maire ou de son lieutenant.



ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX

« Michel de Montaigne, élu Maire de Bordeaux pour la seconde fois en 1583. » Gravure extraite du recueil *Les Illustres Français ou grands hommes de la France* (1816).

édicte des règles pour améliorer l'assainissement et lutter contre les épidémies. En 1584 toutefois, sa carrière politique prend un tour inattendu : sa proximité avec Diane d'Andoins (*cf.* p. 42), maîtresse d'Henri de Navarre, devenu l'héritier présomptif du royaume de France après la mort de « Monsieur » le duc François d'Anjou (1555-1584), l'encourage à se proposer pour tenter de ramener le Béarnais dans le giron de l'Église catholique. Il faut, en effet, d'urgence contrer l'avancée des ultracatholiques de la Ligue*, qui refusent le principe d'un roi protestant. Après avoir rencontré plusieurs fois Henri de Navarre, il le reçoit avec sa suite en son château le 19 novembre 1584. Considéré par les protestants comme un bon intermédiaire pour communiquer avec Henri III, il s'engage à corps perdu dans sa mission de négociateur, continuant de travailler étroitement avec Matignon, mais laissant tomber du jour au lendemain sa mairie. Une fois encore, il se retire sur ses terres pour être plus proche du Béarnais. Mais grâce à ses succès militaires La Ligue impose ses volontés au roi de France. En juillet 1585, le traité de Nemours annule les traités de tolérance précédents. Henri de Navarre se retrouve hors la loi et refuse d'abjurer.

Chassé par la peste

Montaigne n'a plus de mission et doit retourner aux affaires courantes de Bordeaux. Mais la peste y fait rage depuis juin et va tuer près de 14 000 personnes en quatre mois. Arrivé à la fin de son mandat, Montaigne n'est pas disposé à entrer dans la cité et s'excuse auprès des jurats en disant refuser d'« hasarder d'aller en ville, vu le mauvais état en quoi elle est, notamment pour des gens qui viennent d'un si bon air comme je fais ». Il lui reste deux jours en tant que maire : à quoi bon risquer sa vie ? On l'accusera de lâcheté. C'est dans un village des environs que se règlera son départ et l'élection de son successeur, le maréchal de Matignon. Montaigne errera ensuite près de six mois hors de Guyenne pour échapper à la peste, occupant son temps à la rédaction du troisième livre des *Essais*, qui sera publié en 1588. C'est là qu'il écrit : « Je m'engage difficilement. Autant que je puis, je m'emploie tout à moi. » Un vrai programme politique. ● **C.G.**



La maison forte et la tour de Montaigne, classées Monument historique respectivement en 2009 et en 1952.

Peste, guerre, soucis de santé : la fin de vie de Montaigne fut souvent douloureuse, même s'il eut le bonheur de rencontrer une « fille d'alliance », Marie de Gournay, et de poursuivre son œuvre.

Dernières années, derniers « essais »...

En 1586, après avoir servi la ville de Bordeaux pendant quatre ans, Montaigne se retire dans son château décidé à rédiger le Livre III des *Essais*. Une accalmie de courte durée. La guerre dans la région devient de plus en plus âpre. Le Sud-Ouest est l'un des territoires les plus disputés entre les deux Henri, le duc de Guise* et la Ligue* catholique, le roi de Navarre et ses Huguenots. Henri III, détenteur du pouvoir légitime, qui vient de s'allier avec Guise, déclenche la huitième guerre civile.
En juillet, l'armée royale, forte de 20 000 hommes, assiège Castillon, à quelque huit kilomètres au sud de Montaigne. « J'avais d'une part les ennemis à ma porte, d'autre part les maraudeurs, ennemis pires », écrira l'auteur des *Essais*. Aussi, lorsque la noblesse est appelée à combattre dans l'armée royale, silence radio, il ne bouge pas, quitte à paraître suspect. « Je

fus étrillé par toutes les mains : pour le gibelin, j'étais guelfe, pour le guelfe, gibelin », écrira-t-il encore, faisant ainsi référence aux luttes qui opposèrent aux XII[e] et XIII[e] siècles les partisans du pape (guelfes) et ceux du Saint-Empire germanique (gibelins).

Mais lorsque Castillon tombe le 1[er] septembre, laissant espérer quelques temps de répit, c'est la peste et la contagion qui avancent à grands pas. Vite, il faut fuir. Montaigne fait préparer les chariots et prend la route avec femme, mère et fille. Pendant six mois, ce drôle d'équipage va errer, mal accueilli par les amis chez qui il demande refuge, « ayant à changer de demeure aussitôt que quelqu'un de la troupe venait à souffrir du bout des doigts ».

De retour chez lui à la fin de l'hiver 1587, Montaigne doit réparer ce que la guerre et la peste ont détruit, remettre la maisonnée en ordre, les vignes et les champs en culture, recruter de nouveaux serviteurs... Est-il alors déprimé par ce paysage dévasté ? Au contraire. « Cet écroulement, écrit-il, me stimula assurément plus qu'il ne m'atterra. [...] Je me résigne un peu trop facilement aux malheurs qui me frappent personnellement et, pour me plaindre à moi, je considère non pas tant ce que l'on m'enlève que ce qui me reste. »

Un jour à la Bastille

Ses espoirs de conciliation entre catholiques et protestants – exercice politique de haute voltige – ne se sont pas non plus envolés. Quelques jours après sa victoire de Coutras contre les forces royales, en octobre 1587, Henri de Navarre séjourne au château de Montaigne, sans doute pour y glaner quelques précieux conseils...

En janvier 1588, voici donc le philosophe en route pour Paris, chargé par le roi de Navarre et le maréchal de Matignon, gouverneur de Guyenne, d'une négociation avec Henri III. Comment s'acquitte-t-il de sa mission auprès du roi ? Cela reste un mystère, Montaigne ayant toujours gardé le silence sur ses activités de négociateur. On sait juste qu'il assiste à l'entrée triomphante du duc de Guise dans Paris malgré l'interdiction royale le 12 mai 1588, qu'il suit la fuite du roi et est enfermé une journée à la •••

VICTORIA GAIRIN



MEHDI FEDOUACH / AFP

Ce monument élevé à la gloire de Montaigne, et sculpté en 1583, ne contient pas sa dépouille (*cf.* encadré page suivante). L'écrivain y est représenté en armure, ce qui, selon les spécialistes, correspondait au vœu de la famille de valoriser sa noblesse récente.

••• Bastille par les autorités de la Ligue... Mais il n'est pas à Paris seulement pour jouer les conciliateurs. L'auteur surveille aussi de près l'impression de la cinquième édition de ses *Essais*, augmentée désormais d'un troisième livre. C'est à Paris également qu'il fait la connaissance de Marie Le Jars (*cf.* p. 41) – qui va bientôt devenir sa « fille d'alliance » – à qui il rend de nombreuses visites dans sa demeure familiale de Gournay-sur-Aronde, en Picardie.

Où sont passées les reliques ?

A-t-on retrouvé le corps de Montaigne ? C'est la question que se posent les spécialistes depuis la découverte, à l'automne 2018, dans le sous-sol du musée d'Aquitaine à Bordeaux, d'un cercueil portant une plaque au nom de l'auteur des *Essais*. Alors que des dizaines de personnes sont passées devant pendant des siècles sans rien soupçonner, à l'automne 2018, Laurent Védrine, actuel conservateur du musée, se demande ce que peut bien cacher cette niche en pierre au fond de la salle où sont stockés des vestiges de l'Antiquité. « J'étais intrigué. Nous avons fait glisser une caméra filaire en creusant un trou dans la paroi et, à notre plus grande surprise, est apparu un cercueil en bois avec, sur le dessus, une plaque dorée en cuivre sur laquelle était écrit en noir "Michel de Montaigne". »
Branle-bas de combat chez les historiens. Les restes de Montaigne, transférés deux ans après sa mort par Françoise de La Chassaigne (*cf.* p. 37) dans la chapelle du couvent des Feuillants à Bordeaux, laquelle fut détruite pendant la Révolution et transformée en lycée, lui-même ravagé par un incendie en 1871, se cachaient donc au musée d'Aquitaine, installé là depuis... Des analyses sont en cours. Verdict fin 2019. **V. G.**

« Le souci de la mort »

Mais voilà le « père d'alliance » rattrapé par son âge : atteint de violentes coliques néphrétiques, il est contraint de garder le lit pendant plusieurs mois. Heureusement, il est très entouré. Par Marie de Gournay, évidemment. Mais aussi par le magistrat et historien Jacques-Auguste de Thou* et le fidèle Pierre de Brach (*cf.* p. 36)... En octobre et en novembre 1588, remis sur pied par un médecin protestant, il séjourne à Blois, où doivent se tenir les États généraux*. Y est-il encore lors de l'assassinat des Guise, les 23 et 24 décembre 1588, ou est-il déjà de retour au château ? Encore une fois, mystère. Une chose est sûre, après l'assassinat d'Henri III, le 1er août 1589 par un moine ligueur, il se rend très régulièrement à Bordeaux pour aider Matignon à maintenir la ville dans l'obéissance du nouveau roi, Henri IV, ex-Henri de Navarre. Ensuite, jusqu'à sa mort, en 1592, il va demeurer chez lui. Perfectionnant, complétant les *Essais*, en vue d'une sixième édition : « Qui ne voit que j'ai pris une route par laquelle, sans cesse et sans peine, j'irai autant qu'il y aura d'encre et de papier au monde. »

13 septembre 1592
Meurt au château de Saint-Michel-de-Montaigne.

Redoute-t-il sa propre mort ? Il assure que non : « Nous troublons la vie par le souci de la mort. [...] Je ne vis jamais un paysan de mes voisins réfléchir pour savoir dans quelle attitude et avec quelle assurance il passerait cette heure dernière. La Nature lui apprend à ne songer à la mort que lorsqu'il est en train de mourir. » Montaigne meurt dans sa tour tant aimée le 13 septembre 1592, à l'âge de 59 ans. Ses derniers instants nous sont racontés par trois lettres de ses amis : deux de Pierre de Brach, datées d'octobre 1592 et de février 1593, et une d'Étienne Pasquier (*cf.* p. 46), beaucoup plus détaillée mais écrite en 1619. Ni l'un ni l'autre n'étaient au chevet de leur ami et peut-on se fier à la mémoire de Pasquier, vingt-sept ans après les faits ?
À le lire, Montaigne aurait été atteint d'une tumeur de la gorge qui l'empêcha de parler pendant ses trois derniers jours. Voyant la fin arriver, il aurait fait convoquer sa femme et quelques gentilshommes du voisinage auprès de lui. Et, pendant que la messe était dite dans sa chapelle, au rez-de-chaussée de la tour, l'agonisant – qui, depuis son lit à l'étage supérieur, n'en perdait pas une miette grâce à une écoutille disposée dans le mur – aurait rendu l'âme au moment de l'élévation. La légende était née. ● **V. G.**

Il passe ses trois dernières années dans sa tour tant aimée, complétant et perfectionnant les *Essais* en vue d'une sixième édition.

le who's who
DE MONTAIGNE

Femme, enfant, ami(e)s, Montaigne était un solitaire très entouré. Deux personnes ont particulièrement marqué sa vie : Étienne de La Boétie, l'ami éternel, et Marie de Gournay, sa « fille d'alliance ». Portraits.

Pierre de Brach 36
Pierre Charron 36
Françoise de La Chassaigne 37
Corisande 37
Pierre Eyquem 39
Léonor Eyquem 40
Marie Le Jars, demoiselle de Gournay 40
Thomas Eyquem de Montaigne 42
Diane de Foix-Candale 42
Marguerite de Gramont 42
Étienne de La Boétie 43
Louise de la Béraudière 45
Antoinette Louppes de Villeneuve 45
Étienne Pasquier 46

PIERRE DE BRACH
L'INDÉFECTIBLE AMI

Avocat, poète et éditeur, Pierre de Brach (1547-1605), quoique de quinze ans le cadet de Montaigne, l'accompagna tout au long de sa vie. Comme lui, il est élève au collège de Guyenne et devient conseiller au Parlement de Bordeaux, où il fait toute sa carrière. En 1576, il publie ses *Poèmes* et dédie à son ami son « Ode, sur la Monomachie [combat singulier] de David et Goliath ». Fait-il un contresens sur la pensée de Montaigne, comme l'affirme le biographe de celui-ci Christophe Bardyn ? Toujours est-il que l'auteur des *Essais*, qui prend soin dans son œuvre de citer chacun de ses proches, ne lui accorde pas une seule ligne. Qu'importe, Brach est toujours là. Pour les conversations à bâtons rompus, pour l'assister lorsqu'il tombe malade et croit qu'il va mourir, à Paris, en juin 1588. C'est encore lui qui – bien qu'il n'ait pas été présent à son chevet – racontera les derniers instants de Montaigne, dans deux lettres, l'une adressée à l'espion anglais Anthony Bacon (1558-1601), le 10 octobre 1592, l'autre à l'humaniste* flamand Juste Lipse*, le 4 février 1593. **V. G.**


BRIDGEMAN IMAGES/LEEMAGE

Portrait supposé de Pierre Charron par Frans Pourbus le Jeune, XVIe siècle.

PIERRE CHARRON
LE COMPLICE SCEPTIQUE

Prêtre réputé pour la qualité de son enseignement, son éloquence et la fougue de ses sermons, Pierre Charron (1541-1603) fut « maître école » en Guyenne et prédicateur ordinaire de Marguerite de Navarre, la mère du futur Henri IV, en sa cour de Nérac. C'est probablement en 1582 qu'il fait la connaissance de Montaigne, alors maire de Bordeaux (*cf.* p. 29), dont il admire l'œuvre et partage le scepticisme (*cf.* p. 57). Ne fera-t-il pas graver « Je ne sais » sur l'une des poutres de sa maison de Condom ? Les deux hommes se voient souvent. Son livre majeur, *De la sagesse*, publiée en 1601, est nourri de la lecture des *Essais*, au point qu'on l'accusa de plagiat. Ardent défenseur de la foi catholique, Charron y soutient pourtant la tolérance religieuse en écrivant notamment : « Nous sommes circoncis, baptisés, juifs, mahométans, chrestiens avant que nous sachions que nous sommes hommes. » Son ouvrage développe une doctrine de sagesse qui sépare la religion de la morale, fondée selon lui sur la nature, ce qui le fait accuser d'athéisme. Le livre est mis à l'Index* en 1605.
Pour Arlette Jouanna, biographe de Montaigne, il est douteux que l'auteur des *Essais*, si soucieux de son rang, l'ait autorisé à porter ses armoiries après sa mort, ainsi que l'affirma en 1607 le jurisconsulte Gabriel de La Rochemaillet (1562-1642) dans son *Éloge véritable ou Sommaire discours de la vie de Pierre Charron*, assertion reprise ensuite

par nombre de biographes. Le théologien, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans le sud-ouest de la France, meurt, foudroyé en pleine rue par une attaque d'apoplexie, en 1603, à Paris, où il surveillait la réimpression de *De la sagesse*. **C. G.**

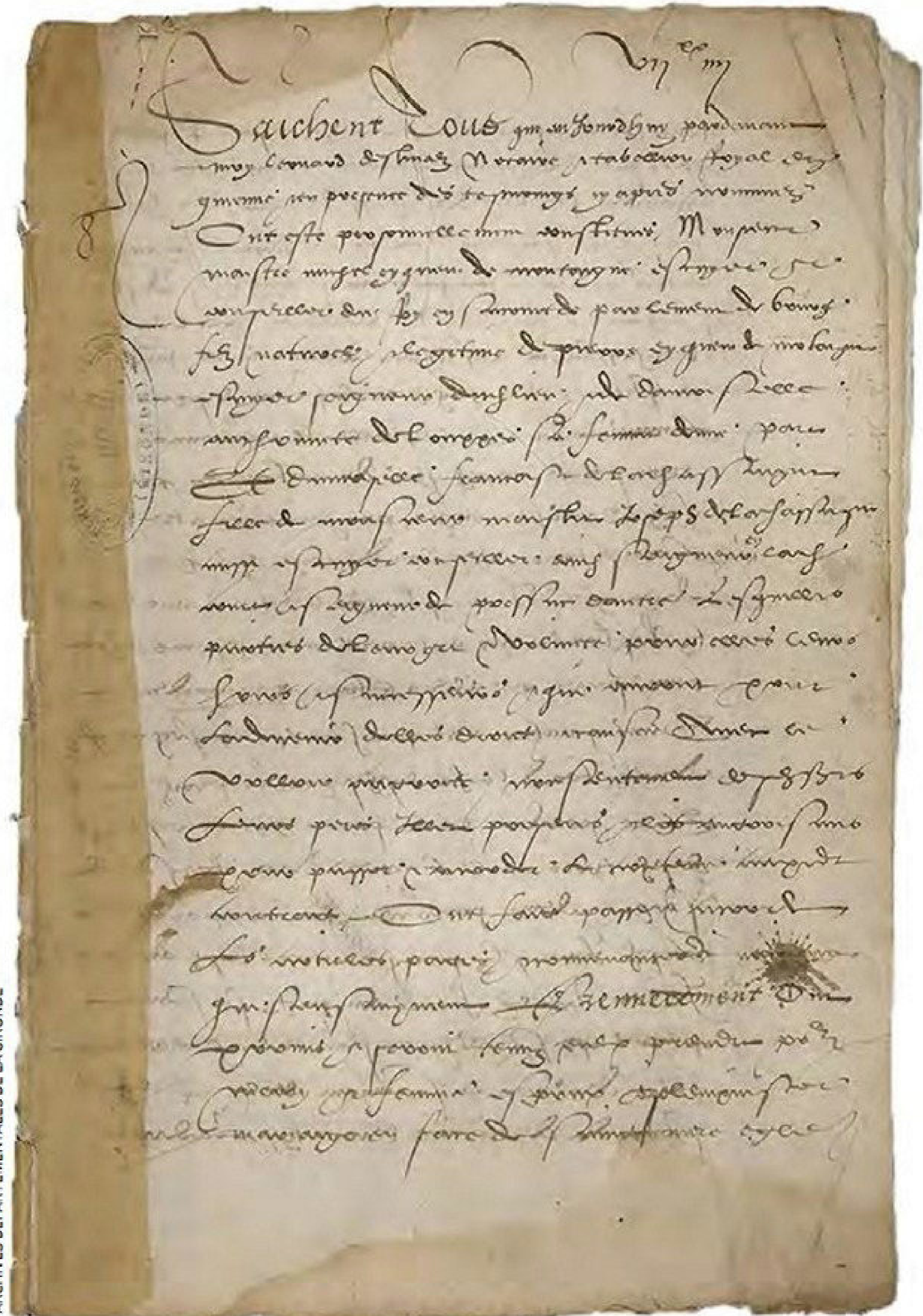
FRANÇOISE DE LA CHASSAIGNE
L'ÉPOUSE DISCRÈTE

« Quant au mariage, outre que c'est un marché qui n'a que l'entrée de libre (puisque sa durée est contrainte et forcée, et dépend d'autres causes que de notre seul vouloir, et un marché qui d'ordinaire se fait à d'autres fins), il y survient mille fuseaux étrangers à démêler qui suffisent à rompre le fil et troubler le cours d'une vive affection », écrit Montaigne (I, 27). Mieux valait ne pas être trop romantique pour être son épouse. Et si Françoise de La Chassaigne (1545-v. 1602) l'était, nous n'en saurons rien.

Mariée à 20 ans, le 22 septembre 1565, à Michel Eyquem, elle était la petite-fille de Geoffroy de La Chassaigne, second président au Parlement de Bordeaux, et fille de Joseph, conseiller en cette même cour. Aucune indication sur son aspect physique, pas même un tableau, rien sur son caractère, mais, grâce au contrat de mariage qui a été conservé, des informations sur sa dot qui était pour l'époque considérable. Elle donna six enfants à Montaigne dont une fille seulement survécut, les autres mourant souvent loin d'elle, aux mains d'une nourrice. Il semble qu'elle supporta les incartades de son mari et fut une bonne maîtresse de maison, qu'elle accepta de vivre avec sa belle-mère et deux belles-sœurs fort longtemps, et qu'elle savait recevoir avec talent, qualité indispensable à la sociabilité nobiliaire. Elle accueillit très bien Marie de Gournay (*cf.* p. 40) après la mort de Montaigne et lui confia le dernier manuscrit des *Essais*, comprenant de nombreux ajouts à celui de 1588. Elle survécut à sa fille et fut enterrée auprès d'elle et de son époux dans l'église des Feuillants de Bordeaux. **C. G.**

CORISANDE
L'INFLUENTE FAVORITE

Descendante de la grande famille des Foix, Diane d'Andoins (1555-1621) avait épousé à 12 ans, en 1567, Philibert de Gramont (1552-1580), comte de Guiche, l'un des noms les plus prestigieux du Béarn. Cultivée, éprise de littérature courtoise, elle s'était identifiée à Corisande, l'héroïne du roman *Amadis de Gaule** qui, retenant son •••


Saichent tous

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA GIRONDE

Contrat de mariage entre Michel de Montaigne et Françoise de La Chassaigne, établi à Bordeaux le 22 septembre 1565 par Léonard Destivals, notaire royal.

●●● chevalier servant dans une île, lui procurait de loyaux adversaires pour qu'il se batte en combat singulier et démontre sa bravoure. Enthousiasmée par cet idéal chevaleresque, elle adopte officiellement ce prénom.

Après la mort de son époux lors du siège de La Fère (1580), la jeune veuve s'installe avec ses deux enfants dans son château d'Hagetmau, en Chalosse. Elle, la catholique, y reçoit régulièrement la protestante Catherine de Bourbon, sœur du roi de Navarre, lequel devient son amant en 1582. Relation passionnée où Corisande devient la confidente et même l'inspiratrice du Vert Galant – on dit alors à Paris qu'« elle gouverne le roi de Navarre à sa guise » – entretenant avec lui une correspondance régulière, et lui fournissant les subsides nécessaires à la poursuite de sa politique.

Avec Montaigne, grand ami de feu son époux, elle partage le goût des lettres. Il lui a dédié 29 poèmes d'amour de La Boétie (Livre I, chapitre 28 ou 29, selon les éditions). La dédicace qu'il maintient dans ●●●



JOSSE/LEEMAGE

La comtesse de Guiche, qui adopta le prénom de Corisande, partage avec Montaigne le goût des lettres. Portrait attribué à Étienne Dumonstier (v. 1540-1603).

DANS LE TEXTE

« Il est peu de dames en France qui jugent mieux que vous de la poésie »

« J'ai voulu que ces vers, en quelque lieu qu'ils se vissent, portassent votre nom en tête, pour l'honneur que ce leur sera d'avoir pour guide cette grande Corisande d'Andoins. Ce présent m'a semblé vous être propre d'autant qu'il est peu de dames en France qui jugent mieux et se servent plus à propos que vous de la poésie. [...]

Et n'entrez pas en jalousie du fait que vous n'ayez que le reste de ce que depuis longtemps j'en ai fait imprimer sous le nom de monsieur de Foix, votre bon parent, car certes, ceux-ci ont je ne sais quoi de plus vif et de plus bouillant, comme il les fit en sa plus verte jeunesse, et échauffé par une belle et noble ardeur que je vous dirai, Madame, un jour à l'oreille. Les autres furent faits par la suite en faveur de sa femme, alors qu'il était à la poursuite de son mariage, et qu'il ressentait déjà je ne sais quelle froideur maritale. Et moi, je suis de ceux qui tiennent que la poésie ne rit point ailleurs comme elle le fait sur un sujet folâtre et déréglé. »

***Essais*, I, 28, édition Bernard Combeaud, Robert Laffont, 2019**

PIERRE EYQUEM
LE « MEILLEUR PÈRE »

« Ayant eu le meilleur père qui onques, et le plus indulgent, jusques à son extrême vieillesse », assure Montaigne dans ses *Essais*. Pierre Eyquem (1495-1568), un papa gâteau ?

Peut-être l'était-il, mais alors comment expliquer les remarques parfois acerbes du fils ? « Micheau » le nonchalant aurait-il été écrasé par la personnalité rayonnante de son père ? Se serait-il senti mal traité ? Pierre, c'est vrai, douta longtemps des capacités de son fils aîné à gérer comme il faut les biens de la famille, d'où l'existence d'un premier testament donnant l'usufruit de la fortune familiale à sa femme, Antoinette (*cf.* p. 45), assez vite remplacé toutefois par un autre, léguant ses biens en toute propriété à ses fils, et d'abord à Michel.

Pierre fut le premier des Eyquem à mener une vie aristocratique. Étant l'aîné, il reçut une éducation militaire et accompagna comme soldat le roi François Ier (règne : 1515-1547) lors de sa campagne d'Italie. Période dont on ne sait rien, si ce n'est qu'il épousa à son retour à Bordeaux en 1529 Antoinette de Louppes. Michel le décrit comme un homme vigoureux et courageux, « adroit et exquis en tous nobles exercices ». Éduqué – on a retrouvé au XIXe siècle quelques-uns de ses vers de jeunesse en latin –, il avait ramené d'Italie le goût du savoir et voulut donner à ses fils une culture humaniste* et moderne, d'où la pédagogie originale dont bénéficia Michel avant son entrée au collège (*cf.* p. 9). C'était un homme ouvert, avide d'apprendre. L'helléniste écossais John Rutherford raconte que, réfugié à Montaigne en 1555 pour fuir la peste, il étudia avec Pierre et son fils Thomas (*cf.* p. 42) la *Politique* d'Aristote*.

Michel, qui traduisit à sa demande la *Théologie naturelle* de l'Espagnol Raimond Sebond*, se moque un peu de cette appétence paternelle pour la culture : « Ma maison a été de longtemps ouverte aux gens de savoir, et en est fort connue, car mon père [...] rechercha avec grand soin et dépense l'accointance des gens doctes, les recevant chez lui comme personnes saintes et ayant quelque particulière inspiration de sagesse divine. » Bon gestionnaire, Pierre joua aussi un rôle politique à Bordeaux, dont il fut maire de 1554 à 1556, à une période où la ville était tenue à brides courtes par le pouvoir royal, après la révolte de la gabelle de 1548. Travail éreintant dont témoigne aussi son fils pour justifier son rejet (temporaire) des emplois publics. Pierre mourut de la gravelle*, maladie dont souffrit également Michel, comme il le raconte dans l'essai « De la ressemblance des enfants au père » (II, 37). **C. G.**



WWW.BRIDGEMANIMAGES.COM

Armoiries de la famille Eyquem de Montaigne. Pierre est anobli en 1519, après avoir participé à la campagne d'Italie de François Ier.

••• les *Essais,* bien que ces textes aient finalement été publiés ailleurs, n'échappe pas au badinage, ce qui fit penser à certains biographes que leur relation n'était pas seulement littéraire... Elle fut en tout cas politique. Pour contrer les ambitions de la Ligue* catholique, Diane va en effet encourager le choix du maire de Bordeaux pour organiser une médiation entre Henri III et le Béarnais après la victoire décisive de ce dernier à Coutras, le 20 octobre 1587 (*cf.* p. 22), relançant ainsi la carrière de son ami à la cour. Quant à sa propre relation avec le futur Henri IV, elle va progressivement se refroidir, en raison des infidélités du prince, mais aussi du soutien qu'elle apporte aux projets de mariage de Catherine contre les vœux de son frère. Elle lui demeurera cependant toujours dévouée. **C. G.**

LÉONOR EYQUEM
LA FILLE UNIQUE

Seule survivante des six enfants de Michel Eyquem et Françoise de La Chassaigne (*cf.* p. 37), Léonor (1571-1616) n'apparaît guère sous la plume de son père si ce n'est comme une enfant toujours fourrée dans les jupes de sa mère. Sur son éphéméride*, l'auteur des *Essais* consigne pourtant chaque événement la concernant : sa naissance, son mariage avec François de La Tour (27 mai 1590), son départ pour son nouveau foyer (23 juin 1590), la naissance de sa première fille, Françoise (1591), son second mariage avec Charles de Gamaches (1608) et la naissance d'une seconde fille, Marie, née de cette union (1610). Elle ne lui donnera pas d'héritier mâle



MARIE LE JARS, DEMOISELLE DE GOURNAY
LA « FILLE D'ALLIANCE »

Admiratrice passionnée d'un Montaigne vieillissant, cette jeune érudite a su se faire une place dans le monde redoutable des lettrés.

Au début de l'année 1588, Montaigne entreprend de voyager vers Paris pour rendre compte au roi de sa mission auprès d'Henri de Navarre (1553-1610). Dans le même temps, la jeune Marie Le Jars (1565-1645) quitte le château de Gournay, en Picardie, où elle est réfugiée avec sa famille pour la célébration du mariage parisien d'une sœur cadette. Lorsqu'elle apprend l'arrivée de Montaigne, elle demande à sa mère de l'inviter dans leur maison de la rue aux Ours.

Issue d'une famille de grands notables parisiens, cette veuve d'un financier ruiné ne voit aucun inconvénient à recevoir un homme qui parle au roi, ni à l'accueillir à la campagne. Montaigne est ravi de découvrir en Marie une jeune fille de 23 ans capable de parler intelligemment de son œuvre. Aussi souvent que possible, cet été-là, il quitte la capitale en révolte pour trouver le calme à Gournay. Il y commence la relecture d'un exemplaire de la nouvelle édition des *Essais* et sa réécriture. Ce livre nous est parvenu, la main de Marie y est encore visible. Au début de l'automne, Montaigne rentre sur ses terres et laisse à son éphémère secrétaire un diamant gravé à ses initiales.

Marie est présente dans la dernière version des *Essais*. De façon allusive : au milieu d'exemples de résistance à la douleur, « une fille en Picardie » s'est enfoncé une épingle à chignon dans le bras en gage de fidélité. De façon solennelle : « J'ai pris plaisir à publier en plusieurs lieux l'espérance que j'ai de Marie de Gournay Le Jars, ma fille d'alliance, et certes aimée de moi plus que paternellement. » Cette formule superlative fait rêver d'amours partagées qu'il est impossible de prouver ou d'exclure. Quant au titre de « fille d'alliance », d'autres contemporains soucieux de désigner des liens qui ne doivent rien au sang l'ont utilisé.

Puis Montaigne s'étonne : « Le jugement qu'elle fit des premiers *Essais*, et femme, et en ce siècle, et si jeune, et seule en son quartier... est un accident de très digne considération. » Quelque chose d'exceptionnel, rien d'inexplicable. Aînée de sept enfants, Marie a profité subrepticement de l'enseignement destiné à son frère Charles. Elle a bénéficié de la complicité d'un oncle, Louis Le Jars, lettré apprécié de Ronsard*, qui a cultivé chez sa nièce curiosité et réflexion : il lui a fait lire les premiers *Essais* (1580) et la *Bibliothèque du sieur de La Croix du Maine* (1584), qui joint à la recension des œuvres récentes des informations sur les auteurs. Si les *Essais* la bouleversent, la *Bibliothèque* donne à Marie les moyens d'en parler.

Printemps 1594 : les affaires reprennent dans la capitale après sa soumission à Henri IV. L'éditeur Abel L'Angelier (v. 1553-1610) accueille avec empressement la réédition très augmentée de l'ouvrage qu'il a publié six ans auparavant : les *Essais*

de Michel, seigneur de Montaigne. L'auteur est mort deux ans plus tôt, sa veuve a fait parvenir les matériaux nécessaires à Marie, réinstallée à Paris.
Loin de n'être qu'une commissionnaire, la jeune fille est « la noble Vierge », connue des lettrés d'Europe occidentale depuis 1590 : le penseur flamand Juste Lipse* a publié la réponse admirative qu'il a faite à une lettre où elle lui parlait de sa rencontre avec Montaigne et de ses propres espoirs littéraires.
L'Angelier édite d'abord un recueil au titre accrocheur : « Le Promenoir de Monsieur de Montaigne, par sa fille d'alliance. » Une histoire de princesse trahie contée à Montaigne dans les jardins de Gournay, des poèmes à sa gloire et à celle de sa famille. Ceci pour la « fille d'alliance ». La « noble Vierge » se révèle dans les poèmes destinés à la cour de Renée d'Amboise : l'épouse du gouverneur de Cambrai l'a accueillie en 1592, après la mort de sa mère, avec la sœur et le frère qui lui restaient. La traduction d'un livre de l'*Énéide* de Virgile a fait connaître son talent de latiniste.
Pendant une année, Marie travaille à l'édition des *Essais*, dernier devoir rendu à l'homme qu'elle admire, mais aussi revendication de sa position de lettrée, qui ose écrire une préface où elle s'affirme comme seule capable d'interpréter la pensée de son « père », stoïcienne* plus que sceptique*.
S'ouvre alors une période glorieuse. Un séjour de quinze mois à l'invitation de Mme de Montaigne : fêtée par la famille et les amis, elle peut découvrir tous les lieux dont les *Essais* lui ont parlé. En 1597, elle se rend dans les Pays-Bas espagnols (actuelle Belgique). Bien accueillie à Bruxelles, elle échoue cependant à faire accepter par Plantin, le grand éditeur anversois, une édition des *Essais* ; Lipse, qui habite Louvain, ne propose pas de la recevoir.
C'est la fin des rêves. Les lecteurs de Montaigne ont trouvé ridicule qu'une femme se mêle de philosophie ; L'Angelier retire sa préface des éditions suivantes et prive Marie de tout droit sur les *Essais*. Les héritiers Le Jars se partagent ce qui reste des biens familiaux : Marie doit quitter la rue aux Ours. Au moins la médiocrité de ses revenus lui a-t-elle permis d'échapper aux contraintes d'une vie conjugale. Elle finit par obtenir une place à Paris auprès de la reine Marguerite de Navarre (1492-1549), ex-épouse du roi. Elle a compris que son retour aux lettres ne peut se faire sans protection royale. Dans de petits livrets, elle célèbre la naissance du troisième fils du roi (1608), puis déplore l'assassinat d'Henri IV (1610). Soucieuse de laver les jésuites* de l'accusation d'incitation au meurtre, elle est traitée de « femme publique » par leurs adversaires, mais gagne la bienveillance de Marie de Médicis, régente de 1610 à 1614, puis du roi Louis XIII qui lui accorde en 1618 une pension. Quatre ans plus tôt, en 1614, elle a retrouvé le contrôle de l'édition des *Essais* et acquis le droit de publier ses propres œuvres.

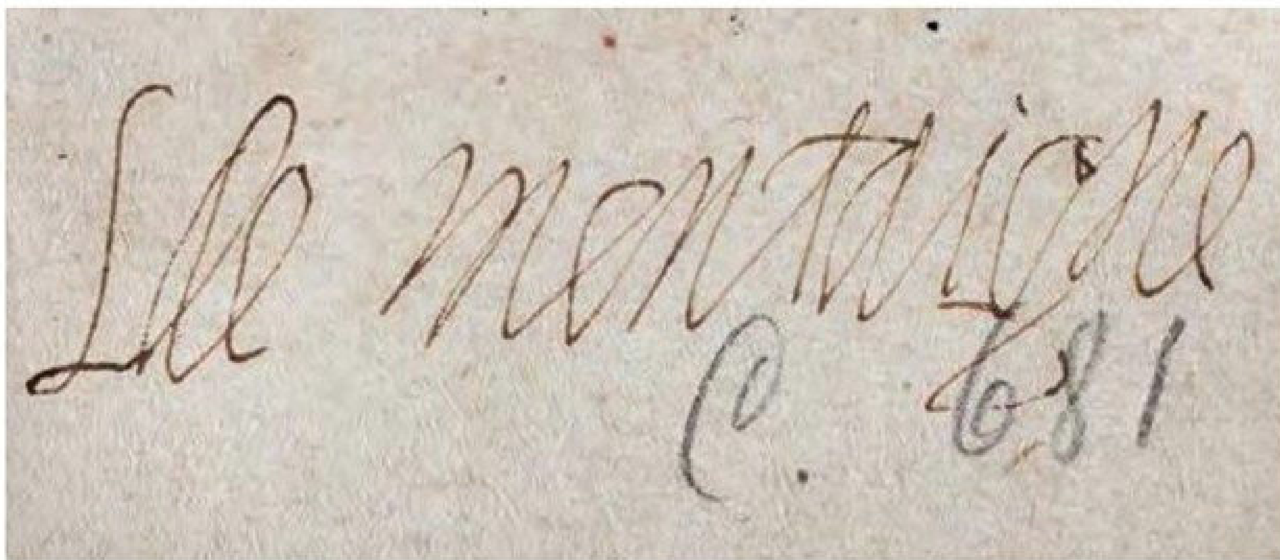


Marie de Gournay. Gravure de Jean Mathieu (v. 1590-1672).

BRIDGEMAN IMAGES/LEEMAGE

Quai des Écoles, puis rue Saint-Honoré, elle accueille les lettrés partisans d'une lecture sceptique de Montaigne. Les liens d'amitié que nouent la vieille femme et ces premiers libertins* la protègent des moqueries. Elle publie régulièrement ses avis sur toutes les questions qui l'intéressent ; elle défend ainsi l'idée d'une stricte égalité des femmes et des hommes.
Si elle ne nie plus le scepticisme développé dans les *Essais*, elle reste inquiète d'une éventuelle censure. En 1633, elle prépare une édition monumentale chez l'un des meilleurs éditeurs du royaume. Il y a longtemps déjà que l'héritier en titre a vendu la belle seigneurie familiale : Gournay n'est plus un nom de terre, mais un nom de plume. La grande lettre royale qui accorde à Marie les droits sur la nouvelle édition de Montaigne reconnaît ses mérites et le nom qu'elle s'est donné : la demoiselle de Gournay.

Michèle Fogel est l'auteure, entre autres, de *Marie de Gournay, Itinéraires d'une femme savante* (Fayard, 2004).



Signature de Léonor dans son exemplaire de *L'Histoire générale d'Espagne*, parue en 1587.

METZ (MÉDIATHÈQUE VERLAINE)

– ce sera un arrière-petit-fils qui héritera de la seigneurie de Montaigne – et ne vivra pas près de son père, d'où la déception de Montaigne. « L'un de mes souhaits [...], ce serait de trouver un gendre qui sût appâter commodément mes vieux ans et les endormir, entre les mains de qui je déposasse en toute souveraineté la conduite et usage de mes biens, écrit-il dans le Livre III des *Essais*. [...] Mais quoi ? Nous vivons dans un monde où la loyauté des propres enfants est inconnue. » L'écrivain devra renoncer à être secondé dans la gestion de ses terres ! Léonor et son second mari attendront sa mort pour s'installer au château. **V. G.**

THOMAS EYQUEM DE MONTAIGNE, SEIGNEUR DE BEAUREGARD
LE FRÈRE ENNEMI

Si Montaigne passe sous silence les rapports entretenus avec ses frères et sœurs, il est clair qu'il ne s'est jamais entendu avec son frère puîné, Thomas, né un an après lui, le 17 mai 1534. Le 26 mai 1590, Michel insère dans le contrat de mariage de sa fille Léonor (*cf.* ci-dessus) une substitution qui assure la possession du nom et de la seigneurie de Montaigne à sa descendance alors que Pierre, son père, avait prévu que s'il n'avait pas de fils, Thomas en hériterait. Ce dernier déposera, en 1607, une requête en contestation au Parlement de Bordeaux contre Léonor et sa mère, invoquant le testament de Pierre pour réclamer la seigneurie. Son fils, Pierre-Mathias, réitèrera la requête en 1610. En vain. Autre point de tension entre les deux frères : la religion. Si l'on en croit Montaigne, La Boétie (*cf.* p. 43), sur son lit de mort, demanda à s'entretenir avec Thomas afin d'inciter celui qui avait épousé la cause protestante à demeurer en paix avec le reste de sa famille, catholique. Selon certains biographes, ce discours invitait surtout Thomas à ne pas briser la concorde familiale en contestant la légitimité de Michel. Thomas se mariera trois fois. En secondes noces, il épousera la propre belle-fille de La Boétie, Jacquette d'Arsac, avec qui il aura cinq enfants. **V. G.**

DIANE DE FOIX-CANDALE
LA FEMME DE LOUIS

Issue de la très haute noblesse et parente de Corisande (*cf.* p. 37), Charlotte Diane de Foix-Candale (v. 1540-1587) épousa en 1579 son cousin Louis de Foix, fils aîné de Germain-Gaston de Foix-Gurson, marquis de Trans, protecteur et voisin de Montaigne. Alors qu'elle était enceinte de son premier enfant, l'auteur des *Essais* lui a dédié son chapitre sur l'éducation (*cf.* p. 69). Très proche de son époux, il raconte dans le chapitre « De la force de l'imagination » (I, 20) comment il l'a aidé à combattre sa peur de l'impuissance la nuit de ses noces, crainte alors très répandue. On s'attendait en effet à ce que le marié fasse état de ses prouesses au lit le lendemain de la nuit de noces... Montaigne le calma en lui proposant un placebo : attacher sur ses reins la pièce en or gravée de figures astrales qu'un ami lui avait confiée pour ses vertus (contre les coups de soleil). Il lui recommanda aussi de jeter sur le lit sa propre robe de nuit afin d'« abriter » la consommation du mariage. Simple prêt d'énergie virile ? « Ces singeries sont le principal de l'effet, écrit Montaigne. Notre pensée ne se pouvant démêler de l'idée que des moyens si étranges proviennent de quelque science abstruse, leur inanité leur donne poids et révérence. » Bref, l'imagination nous ôte l'esprit. Soutenu par le talisman, Louis de Gurson réussit son examen de passage. Mais des siècles plus tard, le biographe Christophe Bardyn conclut – sans preuve – de cette anecdote que Montaigne faisait en fait allusion à sa liaison avec Diane, jolie femme par ailleurs très courtisée. On ne prête qu'aux riches. **C. G.**

MARGUERITE DE GRAMONT
LA SCANDALEUSE

Madeleine de Duras était la fille d'Antoine de Gramont, vicomte d'Aure et d'Aster, la belle-sœur de Corisande de Guiche (*cf.* p. 37) et l'épouse de Jean de Durfort (mort en 1587), vicomte de Duras. Dame d'honneur de Marguerite de Valois devenue l'épouse d'Henri de Navarre, elle partagea avec elle une vie amoureuse agitée et fut chassée du Louvre après que, le 7 août 1583, Henri III avait fait partir sa sœur avec perte et fracas en raison

ÉTIENNE DE LA BOÉTIE
« PARCE QUE C'ÉTAIT LUI, PARCE QUE C'ÉTAIT MOI »

« Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : parce que c'était lui, parce que c'était moi. » Cette phrase des *Essais* (I, 27) magnifie une amitié mythique, celle d'Étienne de La Boétie (1530-1563) et de Michel de Montaigne.

Tous deux sont périgourdins, issus d'une bourgeoisie en voie d'anoblissement, conseillers au Parlement de Bordeaux et grands lettrés. Quand ils se rencontrent, en 1557, La Boétie, de deux ans plus âgé, est connu grâce à un manuscrit, *La Servitude volontaire*, qui circule parmi leurs collègues.

Né à Sarlat, en Périgord, précocement orphelin, La Boétie a été élevé par un oncle prêtre. Très jeune, il fréquente l'entourage de Niccolò Gaddi (1499-1552), évêque du diocèse, un érudit florentin, proche des Médicis. Il se forme ainsi à l'humanisme* de la Renaissance et se nourrit de littérature au point de devenir un helléniste hors pair. Il étudie ensuite à Paris où il fréquente les futurs membres de la Pléiade*, qui éveilleront son amour pour la poésie et la langue française. Titulaire d'une licence en droit de l'université des Lois d'Orléans, l'une des plus prestigieuses d'Europe, il achète une charge au Parlement de Bordeaux, où il est reçu conseiller le 17 mai 1554, à 24 ans. Peu de temps après, il épouse Marguerite de Carle, veuve et mère de deux enfants, issue d'une grande famille de lettrés bordelais. Ses fonctions au Parlement lui imposent de lutter contre l'hérésie et de juger des protestants, mais, en 1561 et 1562, il participe activement à l'établissement de la paix civile en Agenais, à la demande du chancelier Michel de L'Hospital*. Il est ainsi le premier rédacteur d'un édit de pacification dont les clauses seront reprises dans des édits ultérieurs et conduiront à l'édit de Nantes* de 1598.

Le 18 août 1563, souffrant depuis plusieurs jours d'intenses maux de ventre survenus après une partie de jeu de paume, il meurt chez la sœur de Montaigne, Mme de Lestonnac, dans la paroisse du Taillan, sur la route qui le menait en Médoc.

Son ami fera le récit de son agonie dans une longue lettre à son père, Pierre Eyquem (*cf.* p. 39), pour qu'il accueille ce « frère », au sein de leur *familia*. Ayant fait le décompte de la durée de vie du défunt (32 ans, 9 mois et 17 jours), Montaigne, « seul » désormais, rassemble ses écrits •••



Statut d'Étienne de La Boétie dans sa ville de naissance de Sarlat (Dordogne).

AKG-IMAGES / FRANÇOIS GUÉNET

épars, autant de « reliques » qu'il publie en 1570 à Paris. Pour la première fois, leurs noms sont réunis dans ces *Œuvres* qui font la part belle à La Boétie, avec ses traductions de Plutarque (*cf.* p. 13) et Xénophon, ses poèmes latins (*Poemata*) et ses *Vers françois*. Seules deux pièces portent le nom de Montaigne : la lettre à son père sur la mort de son ami et une épître de consolation adressée à son épouse, Françoise de La Chassaigne (*cf.* p. 37), après la mort de leur premier enfant. Dédicaçant chacune des pièces de La Boétie à de grands personnages du royaume, il y déplore leur ingratitude envers son ami.

Il dévoile également dans un « avertissement au lecteur » son choix de ne pas publier dans ce recueil deux de ses textes, le *Discours de la servitude volontaire* et les *Mémoires de nos troubles sur l'édit de Janvier 1562* : « Mais quant à ces deux dernières pièces, je leur trouve la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison. » Pourquoi ce refus, alors que des copies du manuscrit du *Discours* circulent parmi les conseillers des Parlements de Bordeaux et de Paris ? Le chapitre « De l'amitié » des *Essais* (I, 27), rédigé vers 1572-1573, ne se comprend pourtant qu'en référence à ce texte. Bref, incisif, l'ouvrage est conçu comme un hymne à une liberté perdue par la faute des humains tombés en servitude à force de soumission : « Les théâtres, les jeux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bêtes étranges, les médailles, les tableaux et autres telles drogueries, c'étaient aux peuples anciens les appâts de la servitude, le prix de la liberté, les outils de la tyrannie. » La Boétie n'hésite pas à y malmener les insignes de la royauté : « Les nôtres semèrent en France je ne sais quoi de tel, des crapauds, des fleurs de lys, l'ampoule et l'oriflamme. » Suprême audace, il s'en prend à la cérémonie du sacre avant d'opérer un repli stratégique en forme de louange aux rois de France « choisis par le dieu tout-puissant ». Le *Discours* circule très vite et c'est pour l'avoir lu que Montaigne a souhaité rencontrer son auteur.

À la mort de La Boétie, il n'a de cesse de reconnaître la supériorité d'un tel ami : « J'étais déjà si fait et accoutumé à être deuxième partout, qu'il me semble n'être plus qu'à demi », confie-t-il dans « De l'amitié ». Alors pourquoi n'intègre-t-il pas le *Discours* à ce chapitre, pourtant prévu pour l'accueillir ? Entre-temps, le texte de La Boétie a été « récupéré » par les protestants au lendemain des massacres de la Saint-Barthélemy de l'été 1572. Il est devenu une arme de combat. Condamné par le Parlement de Bordeaux, le livre est brûlé en 1579, juste avant la première édition

DANS LE TEXTE

L'amour et l'amitié

Il n'est pas possible non plus de comparer à l'amitié l'affection que l'on a pour les femmes, quoique celle-là naisse de notre choix, et l'on ne peut donc la mettre dans le même registre. Son feu, je le confesse – car Vénus ne m'est pas étrangère / qui mêle sa douce amertume à nos plus beaux soucis [...] – est plus actif, plus cuisant, plus âpre. Mais c'est un feu téméraire et volage, ondoyant et divers, un feu de fièvre, sujet à des accès et à des rémissions, et qui ne nous tient que par un coin. Dans l'amitié, c'est une chaleur générale et universelle, tempérée au demeurant, et égale, une chaleur constante et bien établie, partout douce et lisse, qui n'a rien d'âpre ni de déchirant. Qui plus est, dans l'amour, ce n'est jamais qu'un désir forcené d'attraper ce qui nous fuit : « Comme un chasseur qui son lièvre poursuit / Endurant chaud et froid par monts et vaux, / Ne fait plus cas du gibier qu'il voit pris / Et n'a plus d'yeux que pour celui qui fuit. » Aussitôt que l'amour entre dans les bornes de l'amitié, c'est-à-dire dans la concorde des désirs, il s'évanouit et s'alanguit : la jouissance le ruine, parce que son but est charnel et sujet à satiété. De l'amitié, au contraire, on jouit à mesure qu'elle est désirée. Elle ne s'élève, ne se nourrit et ne s'accroît qu'à travers sa jouissance, parce qu'elle est spirituelle, et que l'âme s'affine en la pratiquant. Au-dessous de cette parfaite amitié, les amours volages ont autrefois trouvé place chez moi – pour ne rien dire de lui, qui n'en confesse que trop dans ses vers ! Ainsi ces deux passions sont entrées chez moi en connaissance l'une de l'autre, mais jamais en concurrence, car la première maintenait sa route d'un vol hautain et superbe et regardait dédaigneusement l'autre faire ses saillies bien loin au-dessous d'elle.

***Essais*, I, 27, « De l'amitié »,**
édition Bernard Combeaud, Robert Laffont, 2019

des *Essais*. Son long parcours clandestin durera jusqu'en 1727, année de sa première parution officielle… en annexe des *Essais*. Montaigne toutefois s'en tient prudemment à une version « scolaire » du texte et, pour mieux prouver que cet écrit est l'œuvre d'un « garçon » dont la précocité est inséparable de l'innocence, il le rajeunira de deux ans dans les ajouts de l'exemplaire de Bordeaux (*cf.* p. 50) : c'est à 16 ans et non à 18 que son ami aurait composé son texte le plus fameux.

Mais La Boétie, comment a-t-il vécu son amitié avec Montaigne ? « [L'amitié], c'est un nom sacré, c'est une chose sainte, écrivait-il à la fin du *Discours*. Elle ne se met jamais qu'entre gens de bien, et ne se prend que par une mutuelle estime; elle s'entretient non tant par bienfaits que par la bonne vie; ce qui rend un ami assuré de l'autre, c'est la connaissance qu'il a de son intégrité […]. Il ne peut avoir d'amitié là où est la cruauté, là où est la déloyauté, là où est l'injustice. » L'amitié était pour lui une leçon de « bonne vie ». Il avait consacré à Michel trois de ses poèmes latins. L'un d'eux, riche de 322 vers, était une leçon de morale faite à un ami célibataire à la vie amoureuse très agitée : « Nous tes amis, nous te savons / Également prêt à la connaissance des vices comme des vertus… » Montaigne l'écoutera… plus tard.

Anne-Marie Cocula-Vaillières, historienne, est l'auteure, entre autres, de *Brantôme, amour et gloire au temps des Valois* (Albin Michel, 2016) et d'*Étienne de la Boétie et le destin du Discours de la servitude volontaire* (Classiques Garnier, 2018).

UN AUTRE REGARD

« Mon fils aîné a joui paisiblement par mon octroi et permission »

« Aussi est-il notoire que j'ai travaillé l'espace de quarante ans en la maison de Montaigne avec mon mari en manière que par mon travail, soin et ménagerie, ladite maison a été grandement avaluée, bonifiée et augmentée, de quoi et tout ce que dessus feu Michel de Montaigne, mon fils aîné, a joui paisiblement par mon octroi et permission. »

Testament d'Antoinette Louppes de Villeneuve,
***in* Donald Frame, *Montaigne : une vie, une œuvre*, Classiques Garnier, 2018**

de son attitude scandaleuse. Elle retrouva sa maîtresse à Agen en 1585 et l'aurait poussée vers la Ligue*, le parti ultracatholique. L'auteur des *Essais,* qui appréciait la compagnie tant de l'époux que de sa femme, a dédié à celle-ci, dans l'ultime chapitre du deuxième livre des *Essais,* une épître rédigée lors de l'hiver 1579-1580, à la suite probablement d'une visite qu'elle fit à Montaigne. **C. G.**

LOUISE DE LA BÉRAUDIÈRE
LA DISCRÈTE AMIE

La femme à qui Montaigne dédie le chapitre des *Essais* « De l'affection des pères aux enfants » était la femme de son ami Louis Madaillan d'Estissac (1502-1565), lieutenant général du Poitou, qu'elle avait épousé en 1562. Cette Louise-là était la fille de Philippe de la Béraudière, seigneur d'Ursay. Très tôt veuve, elle éleva seule ses deux enfants, dont Charles qui voyagea en Italie avec Montaigne (*cf.* p. 26). Elle ne doit pas être confondue avec son homonyme Louise de la Béraudière du Rouhet, « la Belle Rouet », dame d'honneur de Catherine de Médicis*, qui fut la maîtresse d'Antoine de Bourbon (règne : 1555-1562), père du futur Henri IV. **C. G.**

ANTOINETTE LOUPPES DE VILLENEUVE
MÈRE PAR CONTRAT

Si Montaigne évoque longuement ses proches dans les *Essais,* il n'est en revanche jamais question de sa mère. Née Louppes de Villeneuve, dans une famille bourgeoise d'origine espagnole, établie à Toulouse depuis 1492 et enrichie par le commerce du pastel*, Antoinette, ou Antonine (v. 1510-1603), épouse Pierre Eyquem le 15 janvier 1529. Les Louppes étaient-ils d'origine juive, comme l'ont laissé entendre certains biographes ? Rien ne semble attester, dans les *Essais,* une quelconque ascendance israélite mais, si c'est le cas, la conversion des Louppes au christianisme serait très ancienne. Avant Michel, deux enfants décèdent en bas âge. Puis, de 1530 à 1536, Antoinette donne naissance à un enfant par an, dont quatre atteignent l'âge adulte : Michel, Thomas (*cf.* p. 42), Pierre et Jeanne. Ensuite, le rythme ralentit, Michel aura encore d'autres frères et sœurs, le dernier en 1560. Une santé solide, un caractère bien trempé, une gestion exemplaire, voilà ce que nous laissent imaginer d'Antoinette les textes officiels, seuls témoignages de sa •••

longue existence – elle décèdera en 1603 à presque 90 ans ! Ainsi, dans son testament, daté de 1597 (*cf.* p. 45), se présente-t-elle à la fois comme une parfaite économe et maîtresse de maison, mais aussi comme l'unique responsable de l'augmentation du patrimoine familial. Que pensait-elle de son fils aîné ? Les relations semblent avoir été tendues. Pour Christophe Bardyn, la froideur de la mère vis-à-vis du fils serait liée au fait qu'il était un bâtard – mais l'hypothèse manque de preuves. Après lui avoir cédé l'usufruit de tous ses biens, Pierre Eyquem finira par faire de Michel son légataire universel, mais en prenant la peine d'organiser les relations de la mère et du fils au cas où ils « ne pourraient vivre et compatir ensemble en même maison », réglementant ainsi jusqu'à l'usage des puits et jardins du château... **V. G.**



Étienne Pasquier. Avec Montaigne, cet avocat parle littérature.

BIANCHETTI/LEEMAGE

ÉTIENNE PASQUIER
LE DÉFENSEUR DE LA RÉCONCILIATION RELIGIEUSE

Neveu du poète et humaniste* Adrien Turnèbe (1512-1565), Étienne Pasquier (1529-1615) brille dès 1549 en tant qu'avocat au Parlement de Paris. Durant les guerres de religion, désireux de participer à la réconciliation entre protestants et catholiques, il s'attache à chercher les origines historiques de l'unité de la nation française jusque dans le passé préchrétien du pays et publie, en 1560, le premier tome de ses *Recherches de la France*.

En 1565, ce partisan du gallicanisme, c'est-à-dire de l'autonomie de l'Église de France par rapport à Rome, s'illustre par sa plaidoirie dans le procès qui oppose l'université de Paris aux jésuites*, un ordre directement dépendant du pape, faisant triompher la première. En 1585, Pasquier est nommé par Henri III avocat général du roi à la Chambre des comptes.

Au beau milieu de la tourmente politique et religieuse qui secoue la France à partir de 1563, Montaigne et Pasquier parlent littérature. En 1588, lors des États généraux* réunis par Henri III pour solder la huitième guerre de religion et qui s'achèveront par l'assassinat d'Henri de Guise*, Pasquier critique certains aspects des *Essais*, notamment leur style : « Comme nous nous promenions dedans la cour du château, il m'advint de lui dire qu'il s'était aucunement oublié de n'avoir communiqué son œuvre à quelques siens amis, avant que de la publier ; d'autant que l'on y reconnaissait, en plusieurs lieux, je ne sais quoi du ramage gascon [...], chose dont il eût pu recevoir avis par un sien ami. » Montaigne ne corrigera rien... L'avocat, qui n'est pas au chevet de son ami lors de son agonie, racontera pourtant ses derniers instants dans une lettre rédigée vingt-sept ans plus tard. Il meurt à l'âge de 86 ans. **V. G.**

l'œuvre

LE JEU DU JE

À la fois objet et sujet des *Essais*, son ouvrage majeur qu'il remet sans cesse sur le métier, Montaigne ne prétend partager que sa pensée personnelle. Un « je » qui doute, qui évolue sans cesse, et atteint l'universel.

Ondoyants « Essais » 48
Par Jean Balsamo

Les langues « à sauts et à gambades » 51
Par Alain Legros

ENTRETIEN CHARLES LARMORE 54
« Montaigne est chez lui dans le changement perpétuel »
Propos recueillis par Marion Cocquet

Sceptique… à sa façon 57
Par Sylvia Giocanti

Des cannibales pas si antipathiques… 60
Par Catherine Golliau

Grand corps textuel 62
Par Dominique Brancher

L'animal est un homme comme les autres 66
Par Catherine Golliau

Une sociologie du quotidien 67
Par Philippe Desan

Éducation : l'éveil de l'enfant 69
Par Sophie Viguier-Vinson

Premiers lecteurs 70
Par Olivier Millet

Premier grand texte en prose en français, le livre de Montaigne innove autant par sa langue que par sa forme et son projet : présenter une pensée en mouvement.

Ondoyants « Essais »

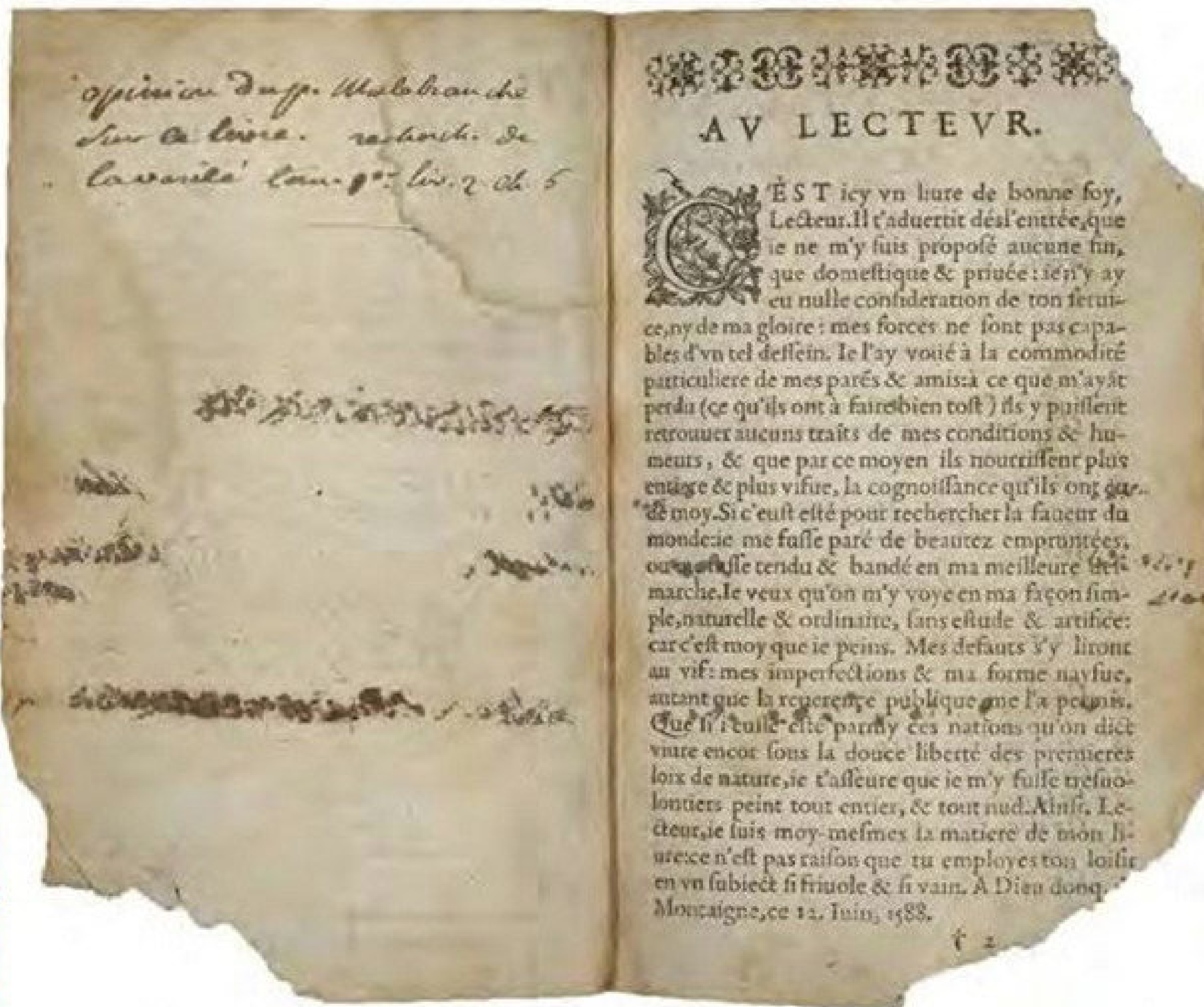
Lorsque paraissent les *Essais,* en 1580, le français est encore une langue jeune, imparfaite, sans prestige culturel face au latin. Depuis une génération pourtant, les poètes de la cour, Joachim du Bellay (1522-1560) ou Pierre de Ronsard*, sous le patronage du roi Henri II (règne : 1547-1559), ont produit de belles œuvres à l'imitation des Anciens et des Italiens. Mais c'est encore peu de chose. Il manque une matière plus solide. Ce sera les *Essais.*

Montaigne offre donc au français son premier chef-d'œuvre en prose. Ce n'est pas un hasard si, dès 1588, le grand éditeur parisien Abel L'Angelier, le Gallimard de l'époque, spécialisé dans la diffusion des lettres françaises, le met à son catalogue et sait lui assurer la plus large diffusion. Par leur originalité, la variété et la richesse de leur langue, le raffinement du style, la force de la pensée et l'ambition des enjeux moraux qu'ils traitent, les *Essais* dépassent tout ce qui a été écrit jusqu'alors. Ils sont immédiatement reconnus et admirés. Leur réussite est d'autant plus remarquable que le français n'est même pas la langue maternelle de leur auteur, élevé en gascon, puis en latin. Montaigne fait le pari du français, qu'il modèle en une langue d'art. Et pour lui donner encore plus d'éclat, il insère dans sa prose un millier de citations de poètes latins et italiens, adaptées à son propre discours, détournant un usage de l'éloquence parlementaire pour montrer, non sans ironie, que ce livre en français est aussi, à sa manière, un livre savant. Ce choix a ses raisons. Le livre est présenté comme l'œuvre



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX

Page de garde de la 5e édition des *Essais* par Abel L'Angelier, 1588 (exemplaire Solvay).


AV LECTEVR.

C'EST icy vn liure de bonne foy, Lecteur. Il t'aduertit dés l'entrée, que ie ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique & priuée: ie n'y ay eu nulle consideration de ton seruice, ny de ma gloire: mes forces ne sont pas capables d'vn tel dessein. Ie l'ay voüé à la commodité particuliere de mes parés & amis: à ce que m'ayăt perdu (ce qu'ils ont à faire bien tost) ils y puissent retrouuer aucuns traits de mes conditions & humeurs, & que par ce moyen ils nourrissent plus entiere & plus vifue, la cognoissance qu'ils ont eu de moy. Si c'eust esté pour rechercher la faueur du monde: ie me fusse paré de beautez empruntées, ou me fusse tendu & bandé en ma meilleure demarche. Ie veux qu'on m'y voye en ma façon simple, naturelle & ordinaire, sans estude & artifice: car c'est moy que ie peins. Mes defauts s'y liront au vif: mes imperfections & ma forme naysue, autant que la reuerence publique me l'a permis. Que si i'eusse esté parmy ces nations qu'on dict viure encor sous la douce liberté des premieres loix de nature, ie t'asseure que ie m'y fusse tresuolontiers peint tout entier, & tout nud. Ainsi, Lecteur, ie suis moy-mesmes la matiere de mon liure: ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en vn subiect si friuole & si vain. A Dieu donq. Montaigne, ce 12. Iuin, 1588.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX

Avertissement au lecteur du *Livre des Essais de Michel seigneur de Montaigne. Divisé en deux parties.* Cette édition contrefaite, en 1593 à Lyon, est la première à paraître après la mort de Montaigne, deux ans avant celle de Marie de Gournay (*cf.* p.40).

d'un gentilhomme de cour, le « seigneur de Montaigne ». Seul un gentilhomme pouvait rappeler aux élites de son temps le vrai sens des valeurs dont elles se glorifient, mais qu'elles ont perverties. Parlant d'égal à égal à ses lecteurs nobles, en leur langue, il peut les séduire et les convaincre par une forme raffinée de conversation écrite, fondée sur l'agrément du discours, la variété des tons, l'esprit des formules.

Un livre pour les dames

Son livre est présenté à Henri III (règne : 1574-1589) et bien reçu par lui, mais il ne porte pas de dédicace, contrairement aux usages de l'époque. Toutefois, cinq chapitres, parmi les plus longs et les plus importants, sont adressés à des dames de la haute noblesse, amies de l'auteur. À leur manière, les *Essais* sont un livre pour les dames. Celles-ci, en France, jouent alors un rôle central dans la société de cour. Alors que leur éducation les écarte des langues savantes, elles mettent le français en œuvre dans un art de l'échange qui devient l'une des formes les plus élégantes de la culture mondaine et de l'identité nationale. Elles en définissent le bon usage, au point de constituer la véritable instance langagière capable de juger le livre. Et c'est une demoiselle de qualité, Marie de Gournay (*cf.* p. 40), qui va garantir le succès posthume des *Essais* en établissant le texte définitif et en donnant, dans une longue préface, les clés de sa meilleure lecture. Surtout, Montaigne ne néglige pas le rôle dévolu aux dames dans l'éducation (*cf.* p. 69). C'est par leur entremise que son discours moral peut agir, sous les formes discrètes de la complicité et de l'empathie, en mettant en œuvre une subtile exemplarité.

Le livre se présente comme un épais volume de plus de 1 000 pages, constitué d'une suite de chapitres (56 et 37 dans les deux premiers livres, 13 dans le Livre III, ajouté en 1588). Autonomes, ces chapitres traitent de sujets variés, principalement des questions militaires, politiques et morales, centrées autour des valeurs, des vertus, des passions, ordonnées comme en un grand catalogue des mœurs et de la diversité des comportements humains. À l'origine du processus créateur, les nombreuses lectures d'un écrivain. Dans son livre, Montaigne revient fréquemment sur les débats que celles-ci ont suscités, il en tire des exemples, des bons mots, qu'il cite, amplifie, discute en les confrontant à d'autres exemples, parmi lesquels celui de sa propre personne, de plus en plus fréquemment et longuement développé au fil des éditions.

D'une certaine façon, les *Essais* adaptent en français les formes savantes de la compilation érudite, en exploitant les ressources offertes par les historiens, les philosophes et les orateurs latins et grecs. Mais ils renouvellent la matière antique et les formes humanistes*, en élargissant les exemples et la documentation à l'histoire moderne et au Nouveau Monde, en les intégrant dans un discours personnel, les soumettant au crible d'un jugement toujours critique, libéré de toute prévention, n'épargnant ni Alexandre le Grand* ni Socrate*, non plus que les cannibales du Brésil (*cf.* p. 60).

Portrait en mots

Le titre, *Essais,* a peu à voir avec le genre moderne de l'essai. Montaigne l'adopte par modestie afin de se prémunir d'emblée contre toute accusation de pédantisme : son livre, une « marqueterie mal jointe », n'a aucune portée dogmatique, simple reflet de ses « conditions et humeurs ». Son ambition est d'être un portrait en mots de leur auteur. Il ne s'agit ni d'une biographie ni de Mémoires, encore moins d'un « portrait du moi » en forme d'introspection, mais d'un discours personnel, •••

●●● sans cesse enrichi au fil des éditions, par lequel Montaigne donne de lui-même une représentation d'ensemble. Celle-ci se développe sous trois aspects, en gentilhomme, en homme prudent, en écrivain original, auxquels s'ajoute un portrait en vieillard malade qui, dans les dernières éditions, module la tonalité des *Essais* sur le mode pathétique et héroïque de la souffrance dominée.

Exemple d'humanité

Ce discours personnel trace un portrait qui ne se confond pas entièrement avec l'homme Montaigne dans sa réalité biographique. Il définit moins la dimension subjective d'une prise de conscience individuelle qu'il n'assure l'unité profonde d'un livre disparate en apparence, en mettant l'accent sur un personnage et la parole de bonne foi qu'il engage devant ses lecteurs. C'est cette parole et son autorité qui s'imposent encore à la lecture des *Essais*, portées par des formules de conviction, en maximes et en préceptes, qui mettent à nu les impostures, dénoncent les vices, rappellent la nécessité de toujours respecter la loi, fût-elle mauvaise, parce qu'elle seule garantit le pacte social dans un temps de barbarie. Cette parole si personnelle donne moins une leçon qu'elle n'accompagne un exemple d'humanité. Aujourd'hui, tout nous sépare des *Essais* et de leur époque, jusqu'à cette langue qui a fait leur charme et que nous avons tant de difficulté à comprendre exactement. Mais il n'est pas sûr que nous soyons devenus riches d'humanité au point de pouvoir négliger les *Essais* et ne pas tenter de les lire. ●

Jean Balsamo, professeur de littérature française à l'université de Reims, coéditeur des *Essais* dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (Gallimard, 2007), est l'auteur, entre autres, de *La Parole de Montaigne. Littérature et humanisme civil dans les* Essais (Rosenberg & Sellier, 2019).

La guerre des manuscrits

Montaigne apportait tant de corrections sur les exemplaires imprimés de ses *Essais* que l'ouvrage n'a cessé d'évoluer… Et que chaque édition compte ses partisans.

Les *Essais* de Montaigne furent publiés pour la première fois au printemps 1580, à Bordeaux, chez Simon Millanges (deux livres, 57 et 37 chapitres). Aucun manuscrit n'a été conservé. Étant donné son succès, immédiat, l'ouvrage connaît une deuxième édition en 1582, puis il est réimprimé plusieurs fois avant 1584 et encore en 1587. En 1588, Abel L'Angelier publie à Paris une cinquième édition, avec un texte profondément modifié et augmenté de 13 chapitres réunis en un Livre III. En 1595, trois ans après la mort de Montaigne, le même L'Angelier publie une édition posthume, revue et notablement augmentée, établie par Marie de Gournay (*cf.* p. 40) sur le texte définitif laissé par Montaigne, qui lui a été confié par la femme de celui-ci, Françoise de La Chassaigne (*cf.* p. 37). Comme le rappelle Jacques Balsamo (*cf.* p. 48), « c'est cette édition qui a assuré la réputation de Montaigne. Elle a été réimprimée, non sans altération, jusqu'à la fin du XIXe siècle ». À la fin du XVIIIe siècle, on a toutefois découvert un manuscrit de l'édition de 1588 annoté et corrigé dans les marges par Montaigne lui-même, et qui a dû lui servir de brouillon avant la mise au net définitive. Ce texte, dit « exemplaire de Bordeaux », a fait l'objet d'une transcription en 1906 et c'est sur cette base qu'ont été établies les éditions des *Essais* publiées au cours du XXe siècle, à commencer par celle de Pierre Villey (1920), considérée comme la vulgate montagnienne en dépit d'une orthographe fantaisiste. C'est à partir de ce texte qu'Emmanuel Naya et son équipe ont édité les *Essais* chez Gallimard (« Folio », 2009).

Pourtant, les partisans du manuscrit posthume de 1595 résistent. Jean Balsamo, Michel Magnien et Catherine Magnien-Simonin l'ont utilisé pour l'édition des *Essais* dans la « Bibliothèque de la Pléiade » en 2007. C'est aussi cette édition qu'a adaptée en un français plus moderne Bernard Combeaud pour Robert Laffont (2019). En effet, explique ce dernier, il est malgré tout plus complet. « On y retrouve, soigneusement conjointes par Marie de Gournay, les innombrables variantes que Montaigne avait portées de sa main dans les marges et les interlignes de chacun des exemplaires en "blanc" [de 1588]. » Certes, il en convient, « il est téméraire de croire que les modifications et les variantes, absentes de l'exemplaire de Bordeaux, que l'on relève dans l'édition posthume de 1595 soient toutes authentiques », d'autant que ni la copie donnée par Marie de Gournay à l'imprimeur, ni le manuscrit que lui a transmis Mme de Montaigne n'ont été retrouvés. Mais « on y relève des leçons qui tantôt diffèrent de celles de l'exemplaire de Bordeaux, tantôt en sont carrément absentes et qui pourtant ne peuvent qu'être de la main même de Montaigne ». **C. G.**

Le plafond de la « librairie », orné de maximes. En haut, on peut lire un extrait d'une phrase de Michel de L'Hospital* : *Nostra vagatur in tenebris nec caeca potest mens cernere verum,* « Notre esprit erre dans les ténèbres et ne peut, aveugle, discerner la vérité. »

AKG-IMAGES

Montaigne, qui maîtrise plusieurs langues, passe de l'une à l'autre au fil de sa pensée : c'est celle-ci qui commande et doit se frayer un chemin à travers le langage. Mais, privilégiant l'usage, il choisit le français pour ses *Essais.*

Les langues « à sauts et à gambades »

« Michael Eiquemius Montanus » : c'est en latin que le jeune Michel Eyquem de Montaigne a enregistré sa naissance sur son éphéméride* et qu'il a inscrit sa marque de propriété sur ses premiers livres. Le latin, dira-t-il, est sa langue « maternelle », apprise dès le plus jeune âge, par imprégnation (*cf.* p. 9). C'est en latin qu'il a annoté les livres de sa bibliothèque, du moins jusqu'aux copieuses notes de son *Lucrèce,* datées de 1564, soit un an après la mort d'Étienne de La Boétie (*cf.* p. 43). Quand il reprendra cependant sur ce même livre son travail d'annotation, une dizaine d'années plus tard, ce sera en français. Entre-temps, il aura résigné sa charge de conseiller du Parlement de Bordeaux (*cf.* p. 15) où, avec La Boétie, il lui avait fallu rédiger tous ses rapports d'arrêt en français, comme l'exigeait depuis 1539 l'ordonnance de Villers-Cotterêts*. Il s'empresse alors d'achever la traduction française, promise à son père, de la *Théologie naturelle* de Raimond Sebond*, ouvrage « bâti d'un espagnol baragouiné en terminaisons latines » (1569), puis il édite quelques textes retrouvés de La Boétie (traductions de grec en français, poèmes latins et français), auxquels il adjoint son propre récit de la mort de son ami, qui constitue en somme ses débuts d'auteur français. Nous sommes en 1571. La même année, il s'installe chez lui, dans le château hérité à la mort de son père. Au deuxième étage d'une tour ronde, il dispose en arc de cercle ●●●

••• un millier de livres en latin, grec, français, italien et espagnol et fait peindre, au plafond de cette « librairie », des dizaines de sentences latines et grecques tirées de ses lectures. Sur un mur du cabinet adjacent, une longue inscription à la romaine date cette installation du jour anniversaire de ses 38 ans (« veille des calendes de mars » 1571). C'est alors qu'il se lance dans l'aventure des *Essais*.

Des lecteurs bilingues

Cet ouvrage sera jusqu'au bout truffé de citations latines que l'auteur se dispense de traduire : bilingue, son livre s'adresse à des lecteurs bilingues. Il ne traduit pas davantage les citations en italien, langue que son père, ancien soldat des guerres d'Italie, pratiquait couramment et qu'on ne saurait ignorer quand on fréquente la cour et l'entourage de Catherine de Médicis*. Lors de son voyage en Italie, en 1581, Montaigne rédigera une partie de son *Journal de voyage* en italien – *« Assagiamo di parlar un poco questa altra lingua »*, « Nous goûtons parler un peu cette autre langue » – jusqu'à ce qu'il regagne la France. « Ici, on parle français, écrit-il. Ainsi je quitte ce langage étranger, duquel je me sers bien facilement, mais bien mal assurément, n'ayant eu loisir, pour être toujours en compagnie de Français, de faire nul apprentissage qui vaille. » Très tôt, il avait d'ailleurs inscrit une devise en italien sur plusieurs de ses livres : *Mentre si puo,* « (Au) tant qu'on peut. »

Il trouve le français « gracieux et délicat », « suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoureux suffisamment. »

Non exempts de gasconismes, que les puristes lui reprochent, les *Essais* accueillent aussi bien des vocables d'origine italienne à côté des nombreux mots et tours d'origine latine, et plus rarement de mots savants d'origine grecque. Ils s'ornent aussi volontiers de citations grecques, mais traduites, comme il convient pour un texte destiné à « vivoter dans la moyenne région » d'un lectorat certes lettré, mais pas érudit. Quoi qu'il dise de sa connaissance « puérile », donc scolaire, du grec, Montaigne l'écrit d'une main alerte et visiblement exercée quand il recopie dans la marge d'un livre, et jusqu'en marge de ses derniers *Essais*, un mot, une expression, un vers qui exprime ce qu'il veut dire mieux qu'il ne saurait le faire en français. Ainsi, sur un jeton de compte, c'est en grec qu'il a fait graver sa devise sceptique de 1576 : « ἐπέχω » (*épékhô*), « Je suspends [mon jugement]. » Vision pragmatique de la langue : « C'est aux paroles à servir et à suivre, et que le gascon y arrive si le français n'y peut aller » (I, 25).

Ce français, il le « trouve suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoureux suffisamment. Il succombe ordinairement à une puissante conception. Si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il languit sous vous, et fléchit, et qu'à son défaut le latin se présente au secours, et le grec à d'autres ». C'est la pensée qui commande et doit se frayer un chemin, vaille que vaille, à travers les langues, comme on coupe à travers champs.

Une « condition imitatrice »

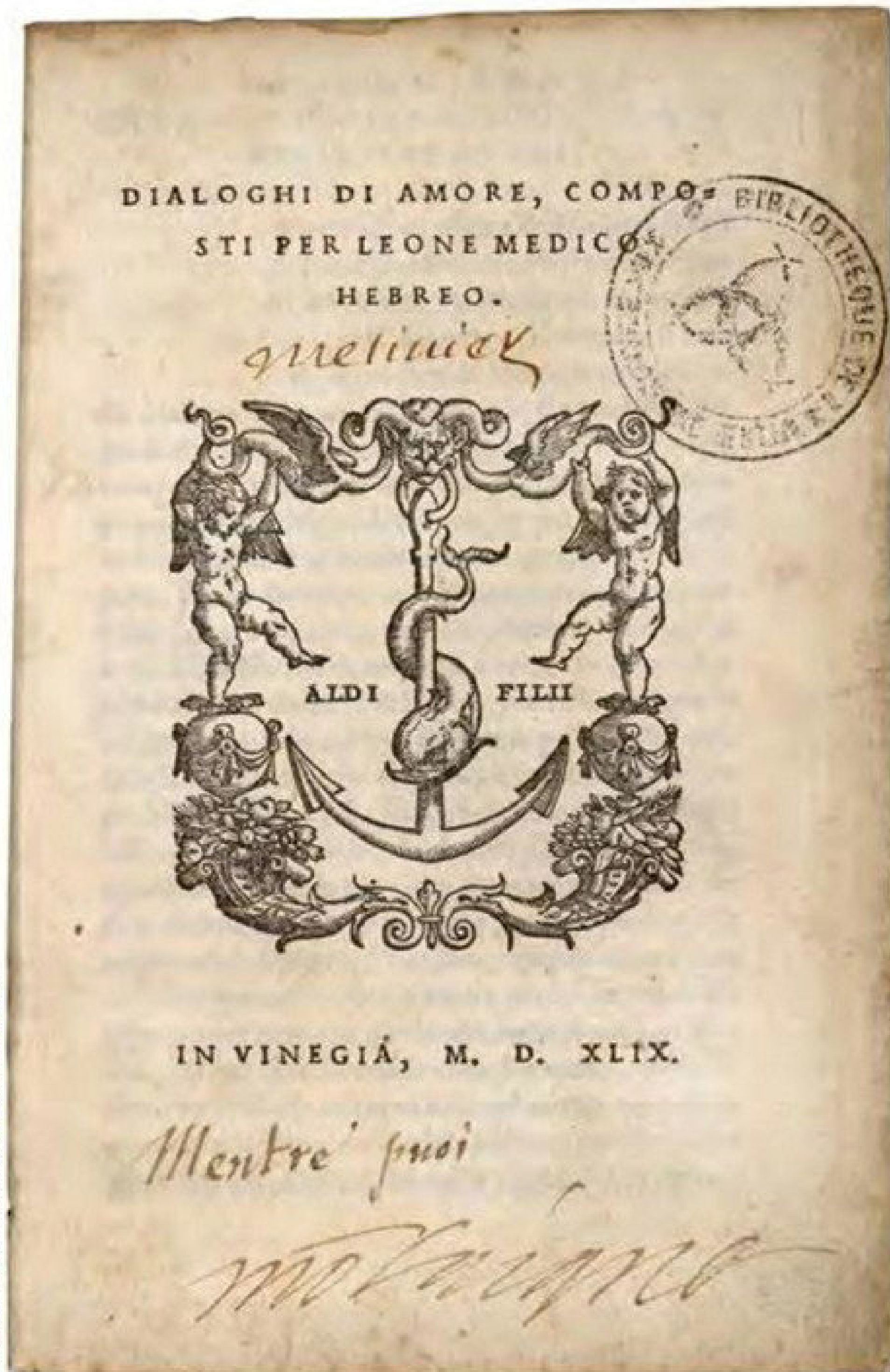
Montaigne juge sévèrement l'enseignement des langues anciennes, utile à la formation de futurs savants, non à celle de gentilshommes : « Je voudrais premièrement bien savoir ma langue, et celle de mes voisins, où j'ai plus ordinaire commerce. C'est un bel et grand agencement sans doute, que le grec et latin, mais on l'achète trop cher. » Autrement dit, en consacrant trop de temps et d'effort à cet apprentissage. « Ma » langue ? Le français. Celle de « mes voisins » ? L'italien et l'espagnol plutôt que les parlers locaux : « Mon périgourdin, je n'en ai non plus d'usage que de l'allemand, et ne m'en chaut guère. C'est un langage, comme sont autour de moi d'une bande et

DANS LE TEXTE

« Il écoule tous les jours de nos mains »

J'écris mon livre à peu d'hommes, et à peu d'années. Si c'eût été une matière de durée, il l'eût fallu commettre à un langage plus ferme. Selon la variation continuelle qui a suivi le nôtre jusques à cette heure, qui peut espérer que sa forme présente soit en usage d'ici à cinquante ans ? Il écoule tous les jours de nos mains, et depuis que je vis, s'est altéré de moitié.

***Essais*, III, 9, édition Le Livre de Poche, 2001**



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX

Sur la page de garde de son exemplaire en italien des *Dialoghi di amore*, du médecin et philosophe Juda ben Isaac Abravanel, dit Léon l'Hébreu (v. 1460-1521), Montaigne a inscrit cette devise : *Mentre puoi*, soit « Pendant que tu peux. » Il écrivait également souvent *Mentre si puo*, « (Au)tant qu'on peut ».

de ses livres conservés et sur son éphéméride (à partir de 1568), s'est essayé un moment à une sorte d'orthographe phonétique. De l'une à l'autre, les éditions de ses *Essais* présentent bien des variantes graphiques, jusque dans les additions manuscrites. L'auteur demandera pour finir à l'imprimeur de s'en tenir à « lortografe antiene ». Il juge au reste que ceux qui veulent substituer la grammaire à l'usage « se moquent ».

De passage...

Celui qui avait appris avec bonheur un latin vivant et sans grammaire ne pouvait penser autrement. Et c'est en latin qu'il confie certains détails de sa sexualité. Rien de plus corporel que le style de ce Montaigne qui veut écrire « de la plume comme des pieds » : « Mes pensées dorment si je les asseois. » Son allure « à sauts et gambades » s'exerce aussi d'une langue à l'autre. Celle qu'il a choisie pour son livre unique, il la sait, elle aussi, de passage (« Je ne peins pas l'être, je peins le passage »). Langue adéquate à son dessein, qui n'était que de « s'essayer » à penser, nullement de se poser en maître-penseur, tant il était « ennemi de toute maîtrise, et active et passive ». Il s'est toutefois trompé sur un point : même s'il faut s'aider de notes ou de traductions, on le lit encore plus de quatre cents ans après sa mort dans près de quarante langues, dont le japonais, le coréen, le chinois, le turc, le basque, le tamil, l'estonien, l'hébreu, le parsi, le malayalam et le français moderne. ●

d'autre, le poitevin, saintongeois, angoumoisin, limousin, auvergnat, brode [mou], traînant, éfoiré [bavard]. Il y a bien au-dessus de nous, vers les montagnes, un gascon que je trouve singulièrement beau, sec, bref, signifiant, et à la vérité un langage mâle et militaire plus qu'autre que j'entende, autant nerveux, puissant et pertinent comme le français est gracieux, délicat et abondant. »
Place donc au français, surtout quand on est gentilhomme, maire, négociateur entre princes ennemis et souvent présent à la cour où pourtant les origines gasconnes de « Messire Michel, seigneur de Montaigne » ne passent pas inaperçues : « Mon langage français est altéré, et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon cru. » Il sait que son « ramage » blesse « les oreilles qui sont pures françaises ». Par bonheur, il a « une condition singeresse et imitatrice » qui l'amène, quand il est à Paris, à utiliser « un langage un peu autre qu'à Montaigne ». C'est d'ailleurs parce qu'il les trouvait proches du plagiat qu'il s'est débarrassé des vers latins qu'il avait lui aussi commis en sa jeunesse, alors même qu'il vante ceux d'un Buchanan*, d'un Théodore de Bèze* ou d'un L'Hospital*, ses quasi-contemporains. Comme tout un chacun, il goûte aussi Ronsard*, qu'il cite volontiers, mais dont il ne partage pas l'ambition d'éternité.
Il a une conscience aiguë du caractère provisoire du français de son temps (*cf.* encadré). Son époque est celle d'essais en tous genres pour fixer et régler l'orthographe et lui-même, dans les marges d'un

Les éditions des *Essais* présentent bien des variantes graphiques, jusque dans les additions manuscrites.

Alain Legros, chercheur associé au Centre d'études supérieures de la Renaissance de l'université de Tours, est l'auteur de *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne* (Klincksieck, 2000) et *Montaigne manuscrit* (Classiques Garnier, 2010).

L'auteur des « Essais » dynamite l'idée d'une identité stable et pérenne, révolutionnant ainsi la pensée du « moi ». Analyse, avec le philosophe américain Charles Larmore.

ENTRETIEN

Charles Larmore

« Montaigne est chez lui dans le changement perpétuel »



Charles Larmore est spécialiste de philosophie morale et politique. Il est professeur à l'université Brown (Rhode Island). Il a consacré plusieurs ouvrages à la question du moi, dont *Les Pratiques du moi* (PUF, 2004), grand prix de philosophie de l'Académie française.

Le Point : « C'est moi que je peins », écrit Montaigne dans l'adresse au lecteur qui ouvre les *Essais*. À quoi tient, pour vous, la singularité de cet autoportrait ?

Charles Larmore : Le projet fondamental de Montaigne est de peindre le mouvement de sa pensée, sans prétendre à d'autre compétence que la sincérité avec laquelle il entend exécuter ce projet. Il ne fait donc pas appel à quelque savoir particulier qui lui donnerait une perspicacité spéciale. Il ne croit pas beaucoup, en effet, aux savoirs d'expertise. C'est une expression de son fameux scepticisme*. Puisque toute connaissance du monde, comme de l'essence de l'homme, lui échappe – « Nous n'avons, écrit-il, aucune communication à l'être. » – il décide de porter son regard sur ce qui lui paraît toujours accessible, à savoir sa propre pensée. Et ce qu'il découvre, c'est qu'il est, lui-même, toujours en mouvement. « Je ne peins pas l'être, je peins le passage », dit-il au Livre III. Son esprit est, de par sa nature, ondoyant. Ce qu'il croit de plein cœur aujourd'hui, il peut le rejeter demain. Mais c'est là, se persuade-t-il, la réalité de la condition humaine, masquée par des hiérarchies sociales et des expertises présumées qui ne servent au fond qu'à figer la mobilité naturelle de la pensée. L'autoportrait qu'il fait, tout individuel qu'il soit dans ses détails, présente dans son sens général « l'être universel » de son auteur.

Il souligne à plusieurs reprises la nouveauté radicale de son entreprise. Est-il en effet le premier à la mener ?

Montaigne a évidemment des prédécesseurs, comme Augustin*, avec ses *Confessions*. Mais il y a d'importantes différences entre les deux œuvres. Dans la première moitié de son livre, Augustin retrace les étapes de sa vie, de son enfance jusqu'au moment décisif de sa conversion, explorant dans la seconde, à la lumière de la foi, sa propre nature et la nature du Dieu rencontrée en lui-même. Montaigne, en revanche, ne nous raconte pas l'histoire de sa vie : il nous présente le mouvement incessant de son esprit. Dans le dernier essai du Livre III, il écrit : « Il n'y a point de fin de nos inquisitions, notre fin est en l'autre monde. C'est signe de raccourciment d'esprit quand il se contente ou de lasseté [lassitude]. » Sa singularité est là : il tient la vie mentale qu'il dépeint pour un sujet se suffisant à lui-même. Car Augustin cherche désespérément la permanence, qu'il croit atteindre avec sa conversion. Montaigne, lui, se sent tout à fait chez lui dans le changement perpétuel. Il est persuadé d'avoir rejoint sa vraie nature et se sent tellement à l'aise dans les fluctuations de son esprit

que ce phénomène lui sert de point de départ d'une éthique de la tolérance. « Mon imagination se contredit elle-même si souvent et condamne, que ce m'est tout un qu'un autre le fasse. » La tolérance n'était pas le fort d'Augustin...

Montaigne se raconte dans son expérience de la justice, de la mémoire, de l'ambition, des rapports sociaux, mais aussi dans la réalité de ses souffrances et de ses appétits. Où est le moi pour lui ?

Dans sa préface, il déclare : « Je suis moi-même la matière de mon livre. » Mais il faut noter qu'il ne parle pas ici ou ailleurs de son « moi ». En effet, il n'utilise jamais le « moi » comme substantif. Cet usage n'apparaît que plus tard, peut-être chez Descartes* et certainement chez Pascal[1]. L'absence du substantif n'est pas accidentelle. C'est qu'il ne croit pas qu'il ait lui-même la consistance d'une substance. En tant qu'être pensant, il n'est que mouvement. Ce qui est la matière de son livre, c'est la variabilité, l'instabilité intrinsèque de ses opinions et de ses humeurs. « Si, de fortune, remarque-t-il dans "L'Apologie de Raimond Sebond", vous fichez votre pensée à vouloir prendre son être, ce sera ni plus ni moins que qui voudrait empoigner l'eau ; car tant plus il serrera et pressera ce qui de sa nature coule partout, tant plus, il perdra ce qu'il voulait tenir et empoigner. » Néanmoins, Montaigne en vient à voir, en écrivant ses *Essais*, que son livre est quelque chose de plus qu'un simple portrait de son esprit tel qu'il existe indépendamment de son acte d'écrire. Il se rend compte qu'en décrivant le déroulement de ses idées à propos d'un sujet quelconque, il leur a donné un agencement qu'elles n'auraient pas autrement possédé. Alors, où est le moi pour Montaigne ? Il se trouve, du moins en partie, dans ses *Essais* eux-mêmes. Pourvu, bien entendu, qu'on sache les lire non comme la mise à nu de son moi profond, mais comme l'incarnation de sa pensée en mouvement.

Ce projet a cependant évolué au cours des années et de l'écriture : Montaigne commence par de courts essais où il emprunte beaucoup aux auteurs anciens...

Il a en effet changé, voire approfondi sa conception du projet dans lequel il s'est engagé. Il a commencé par l'idée d'être absolument sincère, de reproduire dans son livre le cours que prend sa pensée lorsqu'elle aborde le thème qu'il a choisi. Dans son avis « Au lecteur », il déclare : « Je veux qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention et artifice ; car c'est moi que je peins. » C'est ainsi qu'il comprend au début l'originalité de son projet. D'ordinaire, lorsqu'on se propose de faire la description d'un individu, il s'agit de saisir son caractère, les traits fondamentaux qui réunissent les différents aspects de son comportement et qui font de lui l'individu qu'il est. Or, Montaigne est persuadé qu'aucun d'entre nous n'est fait d'une seule pièce. Au lieu donc de s'attribuer une cohérence qu'il ne possède pas, il va se peindre dans toute sa mobilité réelle, sans « artifice ».

« En tant qu'être pensant, il n'est que mouvement. Ce qui est la matière de son livre, c'est la variabilité, l'instabilité intrinsèque de ses opinions et de ses humeurs. »

Mais les choses se révèlent plus compliquées...

Oui, au fil du temps, il se rend compte que ce « moi » qu'il veut peindre n'a pas, contrairement à toute autre sorte d'objet, une existence indépendante de ses efforts pour le décrire. En réalité, sa pensée prend souvent forme en vue de la description qu'il en fait. Il s'est façonné lui-même en écrivant son livre. Cette prise de conscience est attestée dans des remarques ajoutées à son « exemplaire de Bordeaux », donc après 1588. Il y a, par exemple, ce passage célèbre : « Moulant sur moi cette figure, il m'a fallu si souvent dresser et composer pour m'extraire, que le patron s'en est fermi et aucunement formé soi-même... Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait, livre consubstantiel à son auteur. » Il ne suffit donc plus de dire « Je suis moi-même la matière de mon livre ». Matière et livre sont inséparables, consubstantiels. Et l'opposition entre sincérité et « artifice », sur laquelle il s'appuyait au début, se révèle simpliste.

L'entreprise de Montaigne est parfois comprise comme emblématique de la « révolution copernicienne » de l'humanisme*. Est-ce ainsi que vous l'entendez ?

La notion de « révolution copernicienne » date, bien entendu, d'une époque ultérieure à Montaigne. C'est Kant* qui l'a introduite, même s'il n'a pas utilisé le •••

●●● terme lui-même, lorsqu'il a comparé son propre changement d'optique métaphysique* au renversement de l'ancienne cosmologie chez Copernic*. De même que c'est le spectateur sur la terre qui tourne, et non les étoiles dans le ciel, de même, selon Kant, il faut reconnaître que la connaissance n'est possible que si ses objets se règlent sur les capacités essentielles de l'esprit, et non l'inverse. Dans ce sens particulier, Montaigne n'est pas kantien et, à mon avis, tant mieux. Il reste persuadé que le monde que nous voulons connaître est, malgré nos difficultés à y parvenir, le monde tel qu'il existe indépendamment de nous. Mais en ce qui concerne la façon dont il nous faut chercher à vivre, il est bien convaincu de la nécessité d'abandonner des idéaux religieux visant à nous détacher de l'ici-bas et de nous réconcilier avec les données de la condition humaine. En effet, le désir d'être comme Dieu, sans les intérêts et les passions qui font partie de la nature humaine, risque fort de nous rendre non pas meilleurs, mais pires. De ces soi-disant saints, Montaigne écrit, par exemple, qu'« au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bêtes ». « Ce sont choses, dit-il, que j'ai toujours vues de singulier accord : des opinions super-célestes et des mœurs souterraines. » En ce sens, il est bien un humaniste. Il nous faut chercher à vivre une vie humaine. Et ne pas oublier qu'« au plus élevé trône du monde, si [pourtant] ne sommes assis que sus notre cul ».

La compréhension du moi, est-ce là l'héritage majeur de Montaigne ?

On pourrait, selon ses intérêts, privilégier de nombreux aspects différents de l'héritage de Montaigne, tant il a exercé une influence profonde sur la pensée moderne en général. Mais, pour moi, son grand apport philosophique consiste bien dans sa philosophie du moi. Elle comprend deux découvertes importantes. D'abord, son insistance sur la mobilité essentielle de l'esprit, qu'il illustre dans sa peinture de son propre moi, mais de manière à ce que ses lecteurs puissent s'y reconnaître eux-mêmes. Le scepticisme qu'il est censé ainsi enseigner se laisse, en fait, mieux désigner comme un faillibilisme d'un genre révolutionnaire. À l'opposé du sceptique, mais de bien d'autres philosophes aussi, Montaigne ne nous demande pas d'abandonner des opinions dès qu'elles nous paraissent douteuses, puisque le doute, si nous sommes honnêtes, était déjà là quand nous les avons embrassées. Tout est douteux sous quelque rapport. Néanmoins cela ne doit pas nous empêcher de croire. Il faut plutôt croire et, en même temps, prévoir que nous pouvons changer d'avis demain. Bref, ce qu'il faut abandonner, c'est l'idéal d'être toujours en accord avec soi-même. « Nous sommes, dit Montaigne, doubles en nous-mêmes, ce qui fait que ce que nous croyons, nous ne le croyons pas, et ne nous pouvons défaire de ce que nous condamnons. »

« Montaigne ne nous demande pas d'abandonner des opinions dès qu'elles nous paraissent douteuses... Ce qu'il faut abandonner, c'est l'idéal d'être toujours en accord avec soi-même. »

Et son deuxième apport ?

L'idée qu'il n'a « pas plus fait [s]on livre que [s]on livre [l]'a fait ». Pour lui, tout effort pour décrire sa propre pensée comporte une construction de soi. En essayant de voir plus clair dans les rapports entre les différents éléments de sa vie mentale, on leur donne aisément un caractère plus précis qu'ils n'avaient auparavant. Car ces rapports sont en grande partie virtuels, n'ayant pas encore été développés dans toute leur étendue possible et se prêtant à une pluralité d'élaborations différentes. Le projet de se connaître change donc aisément de registre et devient un projet où l'on se façonne. Cela signifie que l'idéal de sincérité, par lequel Montaigne a lui-même commencé mais qu'il finit par relativiser, n'est pas à la hauteur de la tâche de comprendre ce que nous sommes. Ou plutôt, c'est la sincérité elle-même qui nous oblige à l'admettre. Voilà l'une des idées plus puissantes de Montaigne. Elle m'a beaucoup inspiré dans mes propres travaux sur la nature du moi. ● **Propos recueillis par Marion Cocquet**

1. Sur Pascal, lire l'article d'Alberto Frigo, page 78.

Loin de l'attitude désabusée à laquelle il est souvent associé, le scepticisme de Montaigne est serein, fondé sur l'incertitude de la pensée.

Sceptique… à sa façon

Les sceptiques grecs de l'Antiquité, tel Sextus Empiricus (IIe-IIIe siècles), redécouverts à l'époque de Montaigne grâce aux traductions latines d'Henri Estienne (v. 1531-1598) et Gentien Hervet (1499-1584), recherchaient la tranquillité de l'âme (ataraxie). Ils prétendaient y parvenir en suspendant leur jugement, après avoir mis en opposition les arguments contraires dans tous les domaines du savoir. Mais le lecteur ne rencontre pas chez eux cette allégresse caractéristique de l'écriture de Montaigne. C'est sous sa plume que naît le genre philosophico-littéraire de l'essai, grâce auquel le scepticisme* trouve un nouveau langage philosophique.

Incessants réajustements

Il ne s'agit plus seulement de polémiquer avec les philosophes qui prétendent tout savoir (les « dogmatiques », selon les sceptiques), mais de se prononcer, sans « arrêter ses jugements ». Certes, tout discours se compose de propositions affirmatives susceptibles de piéger celui qui prétend ne rien affirmer. Mais Montaigne parvient à contourner la difficulté en opérant des déplacements incessants du sens des termes – « nature », « coutume », « raison », etc. – qui font l'objet de son travail critique. Les jugements convenus dans lesquels ils étaient enchâssés sont réexaminés et remaniés au fil des additions et des éditions des *Essais,* l'œuvre du sceptique se présentant à l'auteur et à ses lecteurs comme « une marqueterie mal jointe ».

Le scepticisme de Montaigne se manifeste ainsi en premier lieu dans les interstices des « lopins » constitutifs d'un texte sans cesse ravaudé, sous l'impulsion d'un jugement non pas suspendu, mais sans cesse reconduit. Pourtant, s'il est indéniablement sceptique, il soutient des opinions… sans que ce soit contradictoire : il ne fait que deviser, sans chercher à instruire, énonçant ce qu'il estime juste sur le moment. Avec lui, être un sceptique ne signifie plus renoncer à juger, mais renoncer à la croyance ferme en ses jugements. Montaigne ne tient à ce qu'il dit ou écrit que sous réserve d'un réajustement ultérieur, qui traduit le souci de la prise en compte des •••



Sextus Empiricus (v. 160-210), philosophe sceptique et médecin grec.

« Nous autres [philosophes sceptiques] qui privons notre jugement du droit de faire des arrêts, regardons mollement les opinions diverses. »

***Essais*, III, 8**

••• contraintes du réel au sujet duquel il se contente de « faire un rapport », à moins qu'il ne le réinvestisse par l'imagination pour en atténuer la brutalité, en alléger la gravité, voire le transfigurer.

Ainsi, ce philosophe s'emploie moins à fuir la réalité (comme on l'en accuse parfois) qu'à proposer de nouvelles manières de s'y rapporter, ce qui lui permet d'y aménager un espace de pensée et d'action au sein duquel il vit sereinement, toujours désireux de se confronter à la diversité des avis et mœurs de ses semblables. Et il prétend y parvenir plus aisément qu'en mettant en pratique les principes d'une quelconque doctrine philosophique, qui supposent de manière idéalisée une stabilité, alors que l'expérience du monde expose à une incessante fluidité des apparences, sur lesquelles il convient plutôt d'apprendre à glisser « sans trop appuyer ».

Si l'interrogation « Que sçay-je ? » est bien la devise de Montaigne, ce n'est pas parce qu'il aurait traversé une crise (au sens pathologique du terme) lors de la rédaction de « L'Apologie de Raimond Sebond* », chapitre longtemps considéré comme l'expression la plus aiguë de son scepticisme. La notion péjorative de « crise sceptique », qui réduit le scepticisme philosophique à un accès de désespoir sur le chemin de la vérité, nous vient de saint Augustin*, pour qui le philosophe devient sceptique lorsqu'il prend conscience du fait qu'il ne pourra jamais accéder à la vérité par ses propres moyens et que, ne pouvant vivre dans le doute, il lui faut désormais croire en la vérité en faisant le saut de la foi. Cette articulation entre scepticisme et christianisme ne rend toutefois pas compte du cheminement des *Essais*, qui ne prétendent pas conduire le lecteur à Dieu, mais lui montrent plutôt comment on peut demeurer et vivre dans le scepticisme.

L'inconstance de la raison

Il faut donc se garder de réduire son scepticisme à l'expression d'un désenchantement propre à l'humanisme* tardif, imputable à la violence du temps. Certes, il y avait alors de quoi douter de cette dignité que l'homme serait à même de conquérir librement en s'appuyant sur les lumières de sa raison ou, à défaut, en se laissant guider par la Bible. Les guerres déclenchées par la Réforme (*cf.* p. 22) ont montré que la parole des Écritures saintes n'avait rien d'univoque pour l'esprit humain, et que notre raison, « ployable et accommodable à tous biais et à toutes mesures », pouvait s'égarer, une fois mise au service de passions destructrices. Mais ce contexte n'est pour un philosophe sceptique que l'occasion de renforcer sa conception de l'homme comme « incertain ». Celui-ci apparaîtrait à ses propres yeux dans une perpétuelle irrésolution si, comme l'essayiste, il se regardait de bonne foi. Il prendrait conscience du fait que, sur le plan matériel, nos succès sont dus en grande partie à la fortune, et, sur le plan spirituel, sauf foi miraculeuse, ils sont attachés à la religion « au même titre qu'il est Périgourdin ou

« Le monde n'est qu'une branloire pérenne. »

***Essais*, III, 2**

Allemand », selon l'expression de Montaigne (II, 12).
Pour lui, le sceptique n'est pas un philosophe marginal. La seule différence entre philosophes sceptiques et penseurs dogmatiques est que les seconds sont des sceptiques masqués, alors que les premiers, d'une manière bien plus constructive, s'appuient ouvertement sur une anthropologie* grâce à laquelle l'homme prend conscience de lui-même, comme ayant en partage la dissemblance à soi et l'inconstance.
Le sceptique ne se ment pas sur l'inconstance de sa raison qui, comme les objets du monde qu'elle juge, se trouve « en perpétuelle mutation et branle ». Et il n'en est pas pour autant immobilisé dans ses jugements et ses actes : la balance sceptique de Montaigne exprime plutôt le balancement qui donne l'impulsion et les ressources propres à l'enquête sceptique, suivant un chemin non tracé à l'avance et bien plus humain, parce qu'il tient compte des aléas de l'existence.

« La raison est un instrument de plomb et cire, allongeable, ployable et accommodable à tous biais et à toutes mesures. »

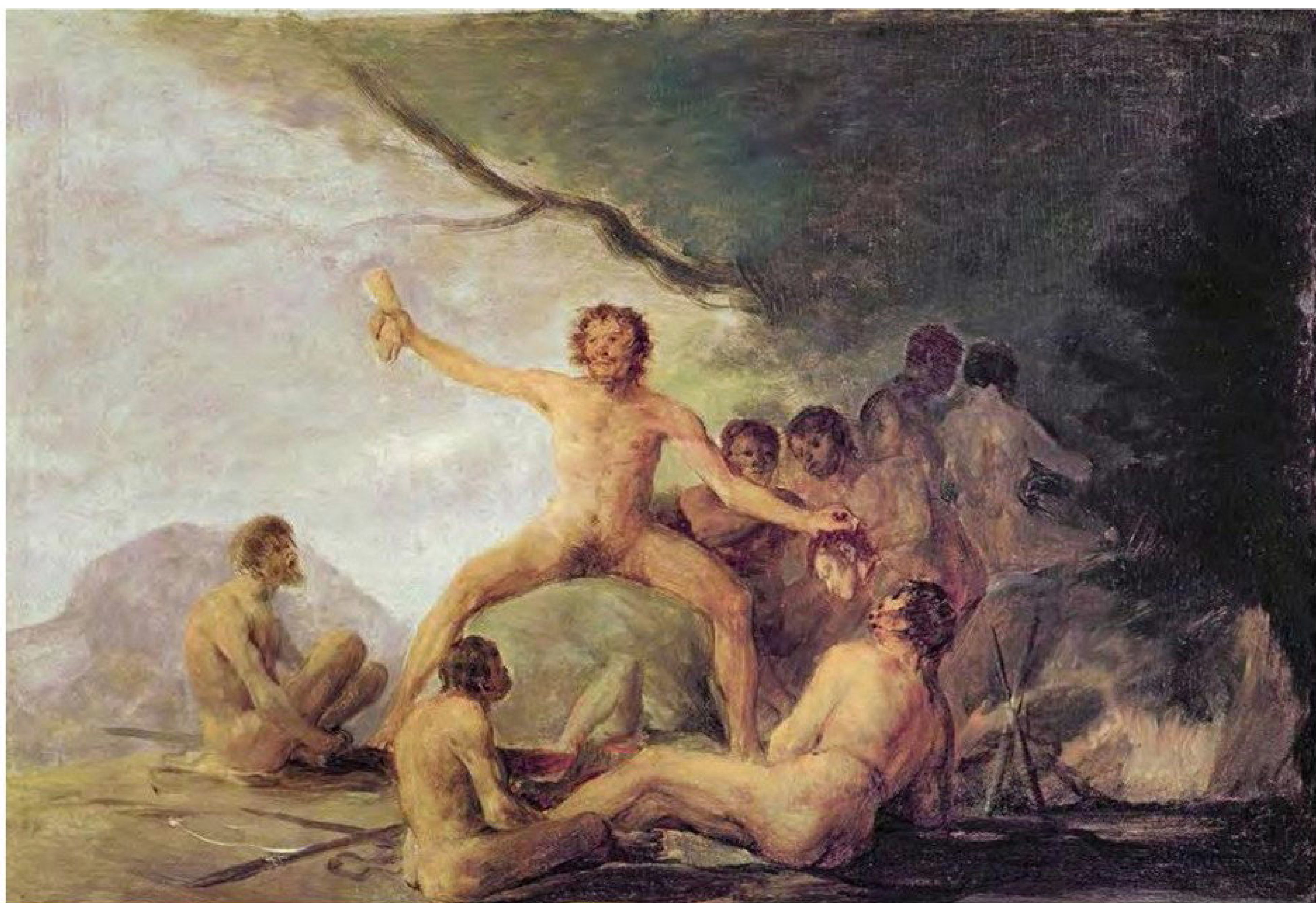
***Essais,* II, 12**

Outillage mental

En effet, dans la mesure où tout ce que le sceptique pense et fait se comprend à partir du constat que « nous n'avons aucune communication à l'être », il se prononce et agit en fonction de ce qui arrive, ce qui s'est déjà produit, et pourrait se reproduire. Montaigne inaugure, selon les termes du philosophe Hans Blumenberg (1920-1996), « la première anthropologie philosophique digne de ce nom », parce que l'homme n'y est plus pensé à partir de considérations métaphysiques*, mais à partir de « la branloire pérenne » du monde, qui nous expose à une irrégularité (que les sceptiques grecs appelaient *anomalia*) irréductible à l'unité d'une règle transcendante ou immanente qui serait naturelle. Se prononçant et agissant dans l'instabilité de toutes choses, le sceptique prend paradoxalement appui sur l'incertitude insurmontable de sa pensée, qui ne constitue pas une entrave, mais la condition d'élaboration de sa philosophie : « Si mon âme pouvait prendre pied, je ne m'essaierais pas, je me résoudrais » (III, 2).
Ainsi, la philosophie connaît un nouveau départ : le discours se fait « dans le passage » et se met à couvert des maux qui, comme le dogmatisme ou le fanatisme, empoisonnent l'humanité et face auxquels la raison, comprise comme faculté souveraine, se trouve démunie, soit qu'elle se trouve sans voix, soit qu'elle se rende complice. Le scepticisme philosophique offre alors l'outillage mental susceptible de se protéger de cette furie : le perspectivisme* culturel – à ne pas confondre avec le relativisme*, parce qu'il permet d'exercer son jugement à partir de la circulation entre différents points de vue, mis en œuvre face aux cannibales du Nouveau Monde (*cf.* p. 60), la modération et la souplesse dans les jugements et les mœurs, la revendication d'un droit à la perplexité, la reconnaissance de la vulnérabilité de l'homme et du vivant, la condamnation de la cruauté.
Montaigne n'a pas d'idée arrêtée sur ce que doit réaliser l'homme pour vivre conformément à sa nature : il considère l'humanité comme un ensemble de virtualités (« la forme entière de l'humaine condition ») à l'égard desquelles il sait de manière appropriée entretenir une méfiance avisée, non pas pour désespérer de l'homme ou pour se détourner du monde, mais pour mettre en garde contre les attitudes qui disposent à détruire ou à nier l'humanité de ses semblables. ●

Sylvia Giocanti, enseignante-chercheuse à l'université Toulouse-Jean-Jaurès, est l'auteure de *Scepticisme et inquiétude* (Hermann, 2019).

Les citations sont tirées de l'édition des Essais d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, « Folio », 2009.


LEEMAGE

Cannibales contemplant des restes humains. Tableau de Francisco de Goya (1746-1828).

En comparant les mœurs des cannibales du Nouveau Monde à la sauvagerie des Européens au nom de la religion, Montaigne se livre à une déconstruction en règle du concept de barbarie.

Des cannibales pas si antipathiques...

Montaigne évoque plusieurs fois des tribus américaines dans les *Essais*, notamment dans le célèbre chapitre « Des cannibales » du Livre I (chapitre 31). Lui qui n'a jamais mis les pieds au Nouveau Monde s'appuie sur deux témoignages. Il utilise d'abord le récit oral d'un membre de l'expédition de Nicolas Durand de Villegagnon (1510-1571) « qui avait demeuré dix ou douze ans en cet autre monde ». Un homme « simple et grossier » donc, à ses yeux, peu suspect d'affabuler, qui lui permet de rencontrer des matelots et des marchands qui ont fait les mêmes voyages. Il s'inspire ensuite de la brève discussion qu'il a pu avoir avec trois Indiens de la tribu brésilienne des Tupinambas. Il écrit qu'il les aurait rencontrés à Rouen en 1565, au moment où y aurait séjourné Charles IX (règne : 1560-1574), or celui-ci y est allé trois ans plus tôt... Pour Arlette Jouanna, la biographe



DANS LE TEXTE

« Nous les pouvons donc bien appeler barbares, nous qui les surpassons en toute sorte de barbarie »

C'est une nation [...] en laquelle il n'y a aucune espèce de trafic ; nulle connaissance de lettres ; nulle science de nombres ; nul nom de magistrat, ni de supériorité politique ; nuls usages de service, de richesse ou de pauvreté ; nuls contrats ; [...] nuls vêtements ; nulle agriculture ; nul métal ; nul usage de vin ou de blé. Les paroles mêmes qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la médisance, le pardon, inouïes. [...]
Ils ont leurs guerres contre les nations qui sont au-delà de leurs montagnes, plus avant en la terre ferme, auxquelles ils vont tout nus, n'ayant autres armes que des arcs ou des épées de bois, aiguisées par un bout, à la mode des langues de nos épieux. C'est chose émerveillable que la fermeté de leurs combats, qui ne finissent jamais que par meurtre et effusion de sang ; car, de déroutes et d'effroi, ils ne savent que c'est. Chacun rapporte pour son trophée la tête de l'ennemi qu'il a tué, et l'attache à l'entrée de son logis. Après avoir longtemps bien traité leurs prisonniers, et de toutes les commodités dont ils se peuvent aviser, celui qui en est le maître fait une grande assemblée de ses connaissances ; il attache une corde à l'un des bras du prisonnier, par le bout de laquelle il le tient éloigné de quelques pas, de peur d'en être offensé, et donne au plus cher de ses amis l'autre bras à tenir de même ; et eux deux, en présence de toute l'assemblée, l'assomment à coups d'épée.
Cela fait, ils le rôtissent et en mangent en commun et en envoient des lopins à ceux de leurs amis qui sont absents. [...] Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à déchirer par tourments et par gênes un corps encore plein de sentiment, le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux (comme nous l'avons non seulement lu, mais vu de fraîche mémoire, non entre des ennemis anciens, mais entre des voisins et concitoyens, et, qui pis est, sous prétexte de piété et de religion), que de le rôtir et manger après qu'il est trépassé. [...]
Nous les pouvons donc bien appeler barbares, eu égard aux règles de la raison, mais non pas eu égard à nous, qui les surpassons en toute sorte de barbarie.

***Essais*, I, 31, « Des cannibales », Gallimard, « Folio », 2009**

Montaigne, précurseur du structuralisme ?

Montaigne, un penseur aux fondements du structuralisme* ? Dans une conférence donnée en 1992, et consacrée au chapitre 31 des *Essais*, « Des cannibales », Claude Lévi-Strauss (1908-2009), fondateur de ce courant de pensée selon lequel étudier une société, c'est d'abord s'intéresser à ses structures, dresse le constat suivant :

Pour Montaigne, « vis-à-vis des coutumes, on doit conserver une grande, une totale liberté de jugement au-dedans, mais pratiquer un respect complet des usages au-dehors ». C'est la règle des règles et la loi des lois que chacun doit observer. Pourquoi ? Et alors là, je cite un texte tout à fait prophétique parce qu'il annonce, je dirais, tout le fonctionnalisme* contemporain et même le structuralisme : « Il y a grand doute qu'il se peut trouver évident profit au changement d'une loi reçue, quelle qu'elle soit, s'il n'y a de mal à la remuer. Longtemps une police – c'est-à-dire un ordre social – c'est comme un bâtiment de diverses pièces jointes ensemble d'une telle liaison qu'il est impossible d'en ébranler une que tout le corps ne s'entasse. » Et donc les coutumes d'un peuple forment un tout et ça ne sert à rien d'en critiquer une parce que si on en critique une, c'est tout le reste qui va s'effondrer et, à ce moment-là, c'est donc l'effondrement d'une culture au lieu d'avoir son assiette et son évolution. Et alors, si la première orientation de sa pensée conduit à la théorie du « bon sauvage* », si la deuxième orientation qui serait celle de construire à partir de zéro une société rationnelle, conduit au *Contrat social* [de Rousseau*], alors la troisième conduit au relativisme* culturel intégral.


EFFIGIE/LEEMAGE

Claude Lévi-Strauss, *De Montaigne à Montaigne*, édition établie par Emmanuel Désveaux, © EHESS, 2016

••• de Montaigne (*cf.* p. 22), le dialogue aurait plutôt eu lieu à Bordeaux, le 9 avril 1565, lors des festivités pour l'entrée de ce roi dans cette ville. En tant que conseiller du Parlement, Montaigne a pu bénéficier des services d'un interprète – discussion d'ailleurs frustrante en raison de la « bêtise » de son traducteur, incapable de comprendre ses questions...

La parfaite police

À partir de ces sources, il développe une réflexion considérée comme l'une des plus éloquentes en matière de relativisme* culturel, même si elle n'est pas exempte de contradictions. D'un côté, en effet, il loue la proximité des sauvages avec la nature et participe ainsi du mythe du « bon sauvage* » qui s'épanouira au XVIIIe siècle. De l'autre, ses « cannibales » ressemblent fort aux Européens : eux aussi ont leur poésie, leurs institutions, leur morale... et leur sauvagerie, même s'ils ont l'humanité de tuer leurs prisonniers avant de les rôtir quand, en Europe, on les brûle vif au nom de la religion.

Montaigne propose toutefois l'une des premières descriptions de l'ethnocentrisme : « Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. En réalité, il semble que nous n'avons d'autre critère de vérité et de raison que l'exemple et idée des opinions et usages du pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, la parfaite police. » Il fait aussi preuve de prescience en écrivant que ces cannibales ignorent « combien coûtera un jour à leur repos, et à leur bonheur, la connaissance des corruptions de deçà, et que de ce commerce naîtra leur ruine ». ● C.G.

Se considérant comme la « matière de son propre livre », comment Montaigne, souffrant de calculs rénaux et d'impuissance, aurait-il pu taire le corps, ses appétits et ses lacunes ?

Grand corps textuel

Montaigne s'est largement exprimé sur son corps, son aspect, ses désirs et surtout ses maux, notamment érectiles, « sa lésion énormissime ». Il évoque avec tant de simplicité les faiblesses du masculin que son cas devient très vite une référence en matière d'impuissance, comme en témoigne l'article « ligature » de l'*Encyclopédie** ou le traité *De l'impuissance et de la stérilité* du médecin Michel-Étienne Descourtilz (1831).

Dans « De la force de l'imagination » (I, 21), l'essayiste accumule en effet, par ajouts successifs, les cas d'impuissance, à une époque où les médecins se glissent dans l'intimité conjugale pour vérifier, dans un but légal, les capacités du mari. Or la puissance poétique et comique du style montagnien peut d'autant mieux contrebalancer le ratage viril qu'elle parodie la justice. L'auteur se fait, dans ce texte (*cf.* encadré p. 64), l'avocat du membre défaillant qui l'aurait payé « pour plaider sa cause ». Dans sa plaidoirie, la rébellion du membre contamine le corps tout entier, soumis au principe d'anarchie et, point culminant de cette farce, la volonté même se divise, se retournant contre la raison : « Veut-elle toujours ce que nous voudrions qu'elle voulut ? » Cette crise de l'unité du sujet est pleinement assumée par Montaigne. Nul regret pour une totalité perdue, mais un éloge de l'aliénation organique et de l'éclatement qui renvoie à la structure même des *Essais*. Se proposant de « représenter le progrès de [s]es humeurs », l'essayiste indexe son style sur sa physiologie, tout en imaginant le livre lui-même comme « un corps solide qui puisse durer quelques années ou quelques jours après moi ».

Patient sarcastique

Souffrant de calculs rénaux, Montaigne fut un patient récalcitrant et sarcastique, peu enclin à imiter ceux qui vivent avec « trois médecins à leur cul ». « Quelle vaine chose que c'est que la médecine », s'exclame-t-il en 1581 lors de son voyage en Italie (*cf.* p. 26), en partie consacré à écumer les stations thermales d'Europe et à honorer la « sotte coutume de compter ce qu'on pisse ». Ses expériences de curiste nourrissent la méfiance envers les prétentions d'une médecine soumise aux caprices de la fortune et tiraillée de conflits intestins. Pour autant, son attitude ne se réduit pas à la critique sceptique de la fiabilité d'un savoir :

La colique joue un rôle déterminant dans la peinture du moi. En semant ses pierres, c'est sa vie que Montaigne « vide peu à peu ».

le « je » montagnien se renforce au contraire grâce à la réappropriation critique des paradigmes médicaux, ouvrant même une façon nouvelle de penser sa singularité. Dans le chapitre « De la ressemblance des enfants au père » (*cf.* encadré p. 65), Montaigne se dépeint en légataire d'un double héritage, transmis par la goutte de semence paternelle : d'une part celui d'une dispathie (souffrance psychique) naturelle à l'égard de la médecine, préjugé ancestral présenté comme une espèce de maladie que le travail réflexif de l'essai aura pour tâche de guérir, paradoxalement, en le confortant ! D'autre part, celui des coliques néphrétiques dont il subit les premières manifestations autour de ses 40 ans. Cruel legs de son père, Pierre (*cf.* p. 39), qui meurt d'une pierre dans la vessie, la maladie constitue ce nouvel acquis qui accompagne le progrès de l'écriture. Cette pierre servirait alors symboliquement à bâtir l'essai.

L'expérience de la gravelle* est l'occasion d'une véritable phénoménologie* de la douleur. Dans son *Journal de voyage,* Montaigne détaille la vidange de ses reins, qui conjugue quelques belles expulsions de cailloux libératoires à des moments d'intense souffrance. La colique joue un rôle déterminant dans la peinture du moi, qu'elle teinte d'une sensation cruelle de



IMMAGINA/LEEMAGE

Étude anatomique d'un jeune homme nu. **Dessin de Michel-Ange (1475-1564).**

déperdition. En semant ses pierres, c'est sa vie que Montaigne « vide peu à peu », la mêlant inextricablement à la mort : « Tu ne meurs pas de ce que tu es malade ; tu meurs de ce que tu es vivant. » L'impératif de la connaissance de soi se redéfinit ainsi comme conscience sensible de soi.

Témoin de lui-même, Montaigne ne se risque pas à outrepasser les bornes de sa propre expérience, •••

••• dont il estime pouvoir se réclamer à meilleur titre que la médecine. Pour être vrai médecin, « il serait nécessaire que celui qui l'entreprendrait eut passé par toutes les maladies qu'il veut guérir ». On ne saurait concevoir de médecine légitime et de régime approprié si ce n'est fondé sur une écoute intime de soi.

Ce point de vue du patient a été négligé par une histoire de la médecine concentrée sur la figure institutionnelle du médecin. C'est pourtant là, dans le vécu intime de sa chair, que Montaigne ancre son scepticisme* envers la médecine et élabore un nouveau régime d'écriture : « Je saisis le mal que j'étudie, et le couche en moi » avant de le coucher sur le papier. Cette écriture de l'auto-observation participe d'une tradition ancienne, littéraire et médicale, de

Montaigne nous renvoie à des problèmes de santé et de société cruciaux, comme la nécessité de « voir la personne derrière la pathologie ».

la conscience corporelle de soi. Notre auteur l'appelle « interne attouchement », en s'inspirant du *tactus intimus* du Latin Cicéron (*cf.* p. 13), et elle est connue, depuis la fin du XVIIIe siècle, sous le nom de « cénesthésie ».

Rôle consolateur

En cherchant à se refaire un corps en faisant œuvre, Montaigne nous invite à réfléchir : à quelles conditions un patient peut-il conjurer la passivité *(patior)* inscrite dans l'étymologie même de son nom ? Dans quelle mesure, pour citer Georges Canguilhem (1904-1995), « fait-il sa douleur » – « comme il fait une maladie ou comme il fait son deuil bien plutôt qu'il ne la reçoit ou la subit » ? Montaigne nous renvoie à des problèmes de santé et de société cruciaux, comme la place de l'individu dans le cadre d'une médecine hypernormée, la nécessité de « voir la personne derrière la pathologie » et de laisser au patient voix au récit.

Il veut dire cependant autrement sa maladie que par l'architecture du récit et l'illusion de maîtrise du temps qu'il produit. Prenons l'exemple de l'essai « De l'expérience » (III, 13) : l'Esprit y adresse à l'Imagination un éloge paradoxal de la gravelle, et joue un rôle consolateur en défendant les avantages d'une maladie mortelle.

DANS LE TEXTE

« Monsieur ma partie »

On a raison de remarquer l'indocile liberté de ce membre, s'ingérant si importunément, lors que nous n'en avons que faire, et défaillant si importunément, lorsque nous en avons le plus affaire, et contestant de l'autorité si impérieusement avec notre volonté, refusant avec tant de fierté et d'obstination nos sollicitations et mentales et manuelles. Si toutefois en ce qu'on gourmande sa rébellion, et qu'on en tire preuve de sa condamnation, il m'avait payé pour plaider sa cause à l'aventure, mettrais-je en soupçon nos autres membres, ses compagnons, de lui être allé dresser, par belle envie de l'importance et douceur de son usage, cette querelle apostée [préméditée], et avoir par complot armé le monde à l'encontre de lui : le chargeant malignement seul de leur faute commune. Car je vous donne à penser, s'il y a une seule des parties de notre corps qui ne refuse à notre volonté souvent son opération, et qui souvent ne l'exerce contre notre volonté. Elles ont chacune des passions propres, qui les éveillent et endorment, sans notre congé. À quant de fois témoignent les mouvements forcés de notre visage les pensées que nous tenions secrètes, et nous trahissent aux assistants. Cette même cause qui anime ce membre, anime aussi sans notre su le cœur, le poumon et le pouls : la vue d'un objet agréable répandant imperceptiblement en nous la flamme d'une émotion fiévreuse. N'y a-t-il que ces muscles et ces veines qui s'élèvent et se couchent sans l'aveu, non seulement de notre volonté, mais aussi de notre pensée ? Nous ne commandons pas à nos cheveux de se hérisser, et à notre peau de frémir de désir ou de crainte. Mais notre volonté [...] ne veut-elle pas souvent ce que nous lui prohibons de vouloir : et à notre évident dommage ? Se laisse-t-elle non plus mener aux conclusions de notre raison ; Enfin je dirais pour monsieur ma partie, que plaise à considérer, qu'en ce fait, sa cause étant inséparablement conjointe à un consort et indistinctement, on ne s'adresse pourtant qu'à lui [...]. Partant se voit l'animosité et illégalité manifeste des accusateurs.

***Essais*, I, 21, « De la force de l'imagination », Gallimard, « Folio », 2009**

Malgré tout salutaire, la pierre rangerait Montaigne dans la fratrie illustre des coliqueux ; elle le punirait par où il a beaucoup joui ; elle purifierait son corps de ses scories ; ou encore elle lui apprendrait à mourir. Entre douceur et douleur, l'expérience pierreuse dépasse le pathologique pour devenir condition d'une perception aiguisée de soi comme être vivant et jouissant.

Hygiène de la pensée

La maladie ouvre ainsi de nouvelles potentialités que l'auteur des *Essais* exploite pour « ployer et étendre » le mot de « maladie », et par là, redéfinir les limites du normal et du pathologique. La maladie est en effet aussi celle provoquée par les « nouvelletés de Luther* » et les guerres de religion. Sur un plan anthropologique*, elle renvoie à la condition naturelle de l'homme. Mais la plus grande maladie et fracture que Montaigne inflige à la tradition philosophique consiste à dénoncer les prétentions de la raison, plus débauchée que sa concupiscence.

La santé ne se définit plus, comme chez le médecin grec Galien (v. 130-201), par l'équilibre du tempérament, mais par l'hygiène de la pensée : « Faites ordonner une purgation à votre cervelle, elle y sera mieux employée qu'à votre estomac. » Ici, le *brainwashing* (« lavage de cerveau ») permet de retrouver sa lucidité. Un remède qu'il faut en premier lieu administrer à soi-même, tant « la peste de l'homme, c'est l'opinion de savoir ». L'usage cyclique par Montaigne de ses propres textes, sans cesse repris et retravaillés, est l'emblème de cette médecine réflexive et « voluptueuse », qui répugne à l'amertume des pharmacopées.

Assaini par le travail exigeant et infini de ce « panser », au double sens, médical et cognitif, du terme au XVIe siècle, le grand corps textuel des *Essais* a-t-il pour autant remporté la lutte contre le temps ? Montaigne se couche lui-même sur la table de dissection : « Je m'étale entier : c'est un *skeletos*, où d'une vue les veines, les muscles, les tendons paraissent, chaque pièce en son siège. » Subvertissant le sens usuel de *skeletos* (un squelette reconstitué à des fins pédagogiques), l'essayiste propose une anatomie irriguée et charnelle. À la manière d'un mort-vivant, il semble confier sa survie à la momie du livre relié en vélin. C'est grâce au lecteur consommant cette momie, denrée rare alors réputée pour ses vertus curatives, que les *Essais* pourront éventuellement retourner à la vie, et même la décupler. Car leur auteur insiste sur l'extensibilité potentiellement infinie de son livre dans les mains du lecteur, qui en pourra produire « infinis essais », en dissolvant les limites de l'autoportrait : « La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute. » ●

L'essayiste propose une anatomie irriguée et charnelle. À la manière d'un mort-vivant, il semble confier sa survie à la momie du livre relié en vélin.

DANS LE TEXTE

« La mort te tue bien sans le secours de la maladie »

La crainte et pitié que le peuple a de ce mal te sert de matière de gloire ; qualité, de laquelle si tu as le jugement purgé et en as guéri ton discours, tes amis pourtant en reconnaissent encore quelque teinture en ta complexion. Il y a plaisir à ouïr dire de soi : voilà bien de la force, voilà bien de la patience. On te voit suer d'ahan, pâlir, rougir, trembler, vomir jusques au sang, souffrir des contractions et convulsions étranges, dégouter parfois de grosses larmes des yeux, rendre les urines épaisses, noires, et effroyables, ou les avoir arrêtées par quelque pierre épineuse et hérissée qui te point et écorche cruellement le col de la verge, entretenant cependant les assistants d'une contenance commune, bouffonnant à pauses avec tes gens, tenant ta partie en un discours tendu, excusant de parole ta douleur et rabattant de ta souffrance. [...] Si tu me dis que c'est un mal dangereux et mortel, quels autres ne le sont ? [...] La mort te tue bien sans le secours de la maladie. [...]
On n'a point à se plaindre des maladies qui partagent loyalement le temps avec la santé. Je suis obligé à la fortune de quoi elle m'assaut si souvent de même sorte d'armes : elle m'y façonne et m'y dresse par usage, m'y durcit et habitue [...]. À faute de mémoire naturelle, j'en forge de papier, et comme quelque nouveau symptôme survient à mon mal, je l'écris.

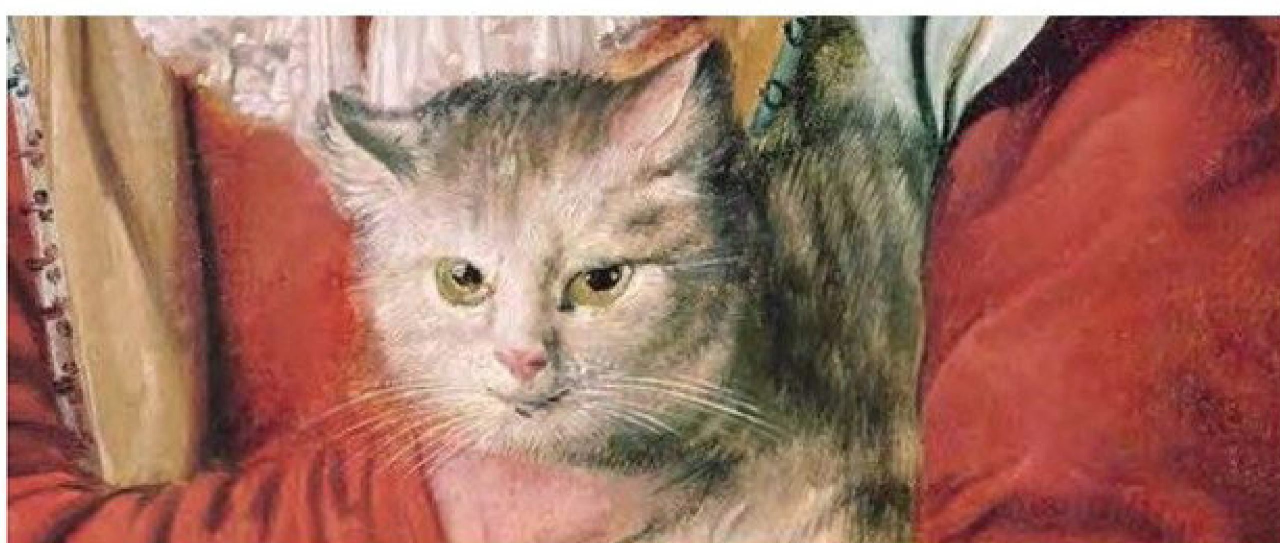
***Essais*, II, 37, « De la ressemblance des enfants au père », Gallimard « Folio », 2009**

Dominique Brancher, professeure de littérature française ancienne à l'université de Bâle (Suisse), est la présidente de la Société des amies et amis de Montaigne.

Remettant en cause la position supérieure de l'homme, Montaigne reconnaît aux animaux de nombreuses vertus et invite à les traiter avec respect.

L'animal est un homme comme les autres

Comme il l'explique dans « L'Apologie de Raimond Sebond* », chapitre 12 du Livre II des *Essais* et l'un des plus célèbres, Montaigne pense hommes et bêtes sur un véritable pied d'égalité. N'en déplaise à l'Église, qui fait de l'homme le fils chéri de Dieu, il n'hésite pas à affirmer la fondamentale unité de « tout ce qui est sous le ciel »,


BRIDGEMAN IMAGES/LEEMAGE

Enfant jouant avec un chat. **Détail d'un tableau de Jan Miense Molenaer (v. 1610-1668).**

DANS LE TEXTE

« Qui sait si ma chatte ne tire pas plus son passe-temps de moi que je ne fais d'elle ? »

La présomption est notre maladie naturelle et originelle. La plus malheureuse et la plus frêle de toutes les créatures, c'est l'homme, et quant et quant la plus orgueilleuse. Elle se sent et se voit logée ici parmi la bourbe et le fient du monde, attachée et clouée à la pire, plus morte et croupie partie de l'univers, au dernier étage du logis et le plus éloigné de la voûte céleste, avec les animaux de la pire des conditions des trois ; et va se plantant par l'imagination au-dessus du cercle de la Lune et ramenant le ciel sous ses pieds. C'est par la vanité de cette même imagination qu'il s'égale à Dieu, qu'il s'attribue les conditions divines, qu'il se trie soi-même et sépare de la presse des autres créatures, taille les parts aux animaux, ses confrères et compagnons, et leur distribue telle portion de facultés et de forces, que bon lui semble. Comment connaît-il, par l'effort de son intelligence, les branles secrets et internes des animaux ? Par quelle comparaison d'eux à nous conclut-il à la bêtise qu'il leur attribue ?

Quand je joue avec ma chatte, qui sait si elle ne tire pas plus son passe-temps de moi plus que je ne fais d'elle ? [...] Ce défaut qui empêche la communication d'entre elles et nous, pourquoi n'est-il aussi bien à nous qu'à elles ? [...] Il nous faut remarquer la parité qui est entre nous : nous avons quelque moyenne intelligence de leurs sens, aussi ont les bêtes du nôtre, environ à même mesure. Elles nous flattent, nous menacent et nous requièrent, et nous elles. Au demeurant, nous découvrons bien évidemment que, entre elles, il y a une pleine et entière communication, et qu'elles s'entr'endent, non seulement celles de même espèce, mais aussi d'espèces diverses. [...]

En certain aboyer du chien le cheval connaît qu'il y a de la colère ; de certaine autre sienne voix, il ne s'effraie point. Aux bêtes mêmes qui n'ont pas de voix, par la société d'office que nous voyons en elles, nous argumentons aisément, quelque autre moyen de communication : leurs mouvements discourent et traitent.

***Essais*, II, 12, Gallimard, « Folio », 2009**

sachant qu'il y a bien souvent plus de différence entre les hommes eux-mêmes qu'entre les espèces. Sans doute est-ce aller plus loin que n'importe lequel de ses prédécesseurs, au point que Montaigne peut apparaître comme le père des luttes contemporaines pour la protection des animaux.

Des chiens logiciens

« L'Apologie » fourmille ainsi d'anecdotes truculentes mettant en scène des bœufs comptant jusqu'à 100, des chevaux capables d'abstraction, des chiens logiciens faisant usage du « cinquième indémontrable »... De même que son ami Étienne de La Boétie (*cf.* p. 43) dans son *Discours de la servitude volontaire* (1576), Montaigne aime à rappeler cette évidence : « Jamais un lion ne devient l'esclave d'un autre lion, ni un cheval d'un autre cheval par manque de courage. »
Attention cependant : penser une véritable égalité ne consiste pas à prêter absurdement aux bêtes plus qu'à nous-mêmes. Les animaux pour Montaigne partagent avec les hommes les mêmes défauts. Ils sont autocentrés, cruels... De même, s'ils ont des droits, ils ont également des devoirs envers ceux qui leur sont naturellement apparentés. ● C. G.

N'en déplaise à l'Église, qui fait de l'homme le fils chéri de Dieu, il n'hésite pas à affirmer la fondamentale unité de « tout ce qui est sous le ciel ».

Fluctuante, parfois contradictoire, la pensée politique de Montaigne reflète l'homme qu'il était, pragmatique et raisonnant au jour le jour.

Une sociologie du quotidien

La critique s'est généralement refusée à faire de Montaigne un homme politique, privilégiant largement le littérateur et le philosophe. Pourtant, bien qu'il n'existe aucun projet de société dans les *Essais*, il est possible d'y relever plusieurs éléments constitutifs d'une sociologie* et d'une anthropologie* à venir que nous pourrions regrouper sous la rubrique de « discours social », c'est-à-dire un discours à la fois normatif et critique sur l'organisation sociale de son temps. Cette pensée est notamment visible dans son action politique. Ses mandats à la mairie de Bordeaux, entre 1581 et 1585 (*cf.* p. 29), permettent ainsi de se faire une idée plus précise sur son engagement social et sa participation au débat politique au sein de la cité.
Ainsi, à peine réélu, en 1583, Montaigne se retourne contre les parlementaires et dénonce les abus touchant l'évasion fiscale. Trop d'officiers de justice étaient exemptés d'impôt, trop d'enfants de présidents et de conseillers étaient déclarés nobles et non sujets à l'imposition. Dans une lettre de remontrances adressée au roi Henri III, le maire et les jurats* se plaignent du fait que « les plus riches et opulentes familles de ladite ville auraient été exemptes » de ces taxes « pour le privilège prétendu par tous les officiers de justice et leurs veuves ». Ils rappellent aussi au roi que sa justice se doit d'être administrée gratuitement et « à la moindre foule du peuple que faire se peut ».
Dans le cahier de doléances daté du 31 août 1583, le maire et les membres de la jurade expriment le souhait que « toutes impositions doivent être faites également sur toutes personnes, le fort portant le faible, et qu'il soit très raisonnable que ceux qui ont les moyens plus grands se ressentent de la charge plus que ceux qui ne vivent qu'avec hasard et de la sueur de leur corps ». Cette justice sociale désirée par l'administration de la cité devait en particulier permettre de combattre l'augmentation de la criminalité.
Pourtant, malgré cet engagement social, ses mandats à la mairie de Bordeaux furent considérés comme des échecs. Montaigne ne contredit pas ses critiques : « Ils disent aussi, cette mienne vacation s'estre passée sans marque et sans trace. Il est bon, on accuse ma cessation, en un temps où quasi tout le monde estoit convaincu de ●●●

••• trop faire. » Il aurait pu faire plus, mais le prix politique aurait encore été plus élevé. Il avait voulu favoriser la stabilité sociale en une période de crise, marquée par les guerres de Religion (*cf.* p. 22). On pourrait dire qu'en politique, Montaigne défendit toujours le qualitatif au détriment du quantitatif, quitte à paraître indolent : « Aucuns disent de cette mienne occupation de ville (et je suis content d'en parler un mot, non qu'elle le vaille, mais pour servir de patron de mes meurs en telles choses) que je m'y suis porté en homme qui s'esmeut trop laschement, et d'une affection languissante, et ils ne sont pas du tout esloignez d'apparence. »

Trop humain

Si Montaigne échoua en politique, c'est peut-être parce qu'il fut « trop humain ». Telle est du moins l'idée qu'il aimait répandre après ses mandats. Sa confiance inconditionnelle en l'homme l'aurait conduit à être trompé. De même, sa prétendue difficulté à penser les hommes en tant que groupes partageant une même idéologie se serait révélée un désavantage pour quelqu'un qui ne se sentait à l'aise que dans des rapports individuels. Il ne fut jamais un homme de parti et son jugement personnel s'accommodait mal de positions soutenues à partir d'alliances contre nature. Montaigne était un loup solitaire.

Vers la fin de sa vie, les *Essais* lui permirent de mettre en évidence le revers positif d'une médaille quelque peu ternie par son expérience d'homme public. Il les rédigea au moment de grandes transformations sociales, religieuses et politiques. Devant les troubles de son temps, il préféra concentrer son attention sur le moment présent, estimant qu'il était impossible de prédire des comportements et actions à venir. On connaît à ce sujet sa déclaration sur les guerres de religion : « Ce sera beaucoup si, d'icy à cent ans, on se souvient en gros que, de nostre temps, il y a eu des guerres civiles en France. » Il avait tort, mais là n'est pas l'essentiel de sa remarque. Montaigne fait l'histoire au quotidien, sachant très bien que d'autres accorderont plus tard une importance considérable à leur propre présent, au détriment d'un passé relégué au statut d'*exemplum* (modèle).

Il reste toujours proche d'une vision discontinue du social. Le peuple reste pour lui une entité imprévisible dont on ne pourra jamais expliquer de façon raisonnée les motivations et les actions. Le morcellement, social comme religieux, engendre chez lui une forme de relativisme* qui n'autorise aucun regroupement ni aucune organisation en règles ou en lois. On ne tire pas les leçons du passé ; c'est pourquoi les guerres de religion ne pourront jamais être invoquées de façon didactique.

Les *Essais* furent rédigés sur vingt années, ce qui explique aussi ses prises de position changeantes. Montaigne est un pragmatique et son sens de l'adaptation se reflète dans sa capacité à exprimer des contradictions au sein d'un même livre, tout en prétendant que ses vues ne se contredisent pas. Et quitte à se mettre à l'épreuve : « Tant y a que je me contredits bien à l'adventure, mais la vérité, [...] je ne la contredy point. Si mon âme pouvoit prendre pied, je ne m'essaierois pas, je me resoudrois ; elle est toujours en apprentissage et en espreuve. » Sa position envers la Réforme a par exemple changé dans le temps, jusqu'à devenir compatible, dans les années 1580, avec ceux qui cherchaient à garantir la paix civile et étaient pour cela prêts à accorder plus de libertés aux protestants.

Théorie au quotidien

On comprend la difficulté à penser le social de façon systématique durant des temps tourmentés. Montaigne offre un bon exemple de ce sentiment d'impénétrabilité des événements. Trop de contre-exemples affaiblissent les conclusions que l'on pourrait développer sur les actions politiques et les modes d'organisation sociale. L'accélération des événements donne le sentiment d'une fuite en avant et c'est au quotidien que l'on devrait produire de la théorie, ce que semble faire l'auteur des *Essais*. Cette forme de sociologie est évidemment incompatible avec la discipline qui sera définie au début du XXe siècle par le sociologue Émile Durkheim (1858-1917). Certes, l'Antiquité permet à Montaigne de trouver une stabilité – au niveau des exemples – que le présent ne lui procure pas, mais il est conscient que ce monde est révolu, comme celui des cannibales du Nouveau Monde (*cf.* p. 60) d'ailleurs. En dépit de ses contradictions pourtant, il pensa le social, même si c'est de façon paradoxale et non systématique. •

Philippe Desan est professeur de littérature de la Renaissance et d'histoire culturelle à l'université de Chicago. Directeur de la revue *Montaigne Studies*, il est l'auteur, entre autres, de *Montaigne : penser le social* (Odile Jacob, 2018). Il a dirigé le *Dictionnaire Montaigne* (réédition Classiques Garnier, 2018).

Privilégiant la sagesse plutôt que la science, Montaigne estime que l'enseignement doit s'appuyer avant tout sur la curiosité de l'élève.

Éducation : l'éveil de l'enfant

Dans le chapitre 26 des *Essais*, Montaigne se propose de donner à son amie Diane de Foix (*cf.* p. 42), qui attend un enfant et à qui il dédit son texte, quelques conseils généraux en matière d'éducation.

Premier principe : privilégier la sagesse plutôt que la science. Il n'a de cesse de dévaloriser le savoir pour lui-même, se démarquant ainsi d'un Rabelais (1494-1553), médecin et écrivain pour qui l'éducation est d'abord appétit de connaissances. Montaigne se montre plus gourmet, plus sélectif, dans le choix des matières mais aussi du maître, dont il dresse ici le profil idéal : un sage plus qu'un savant dont le premier devoir n'est pas tant d'instruire que d'adapter son enseignement à l'enfant. Plus que la contrainte, et surtout la violence, c'est la liberté qui est recherchée, à l'image de l'élève vu comme un « cheval trottant ». Au maître de caler son pas sur le sien, suggère l'essayiste, se démarquant ainsi des éducateurs de son temps et de leurs pensums. Il valorise la capacité à raisonner, d'où la recommandation d'enseigner très tôt la philosophie.

De même, plutôt que de mettre l'accent sur la mémorisation systématique, mieux vaut selon lui s'appuyer sur la curiosité et la découverte directe du monde, l'histoire incarnée, les voyages, les langues... La pédagogie du dialogue propre à Socrate*, le maître de Platon (*cf.* p. 13), est à la base de cet enseignement qui doit être vivant. Le maître doit bousculer l'élève par le questionnement et s'assurer de l'efficacité de la transmission. La voie proposée par Montaigne pourrait s'apparenter à une anti-éducation par anti-connaissances, finalement assez proche du projet de l'*Émile* (1762) de Rousseau*. Mais ses successeurs directs au XVIIe siècle se tourneront plutôt vers un Descartes*, dont la démarche vise d'abord à fonder rationnellement les savoirs et assure plus de certitudes au siècle où naît la science moderne. Montaigne aura tout de même tracé la voie d'une tradition pédagogique fondée sur l'épanouissement de l'enfant, qu'illustrera, au XXe siècle par exemple, l'Italienne Maria Montessori (1870-1952), soucieuse avant tout de la liberté, de l'autonomie et de l'appétit de l'élève. ● **Sophie Viguier-Vinson**

DANS LE TEXTE

« Qu'il le fasse trotter devant lui pour juger de son train »

À un enfant de maison, qui recherche les lettres, non pour le gain [...], ni tant pour les commodités externes que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au-dedans, ayant plutôt envie d'en tirer un habile homme qu'un homme savant, je voudrais aussi qu'on fût soigneux de lui choisir un conducteur, qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine, et qu'on y requît tous les deux, mais plus les mœurs et l'entendement que la science. Et qu'il se conduisît en sa charge d'une nouvelle manière. On ne cesse de criailler à nos oreilles, comme qui verserait dans un entonnoir, et notre charge ce n'est que redire ce qu'on nous a dit. Je voudrais qu'il corrigeât cette partie : et que de belle arrivée, selon la portée de l'âme, qu'il a en main, il commençât à la mettre sur la montre, lui faisant goûter les choses, les choisir, et discerner d'elle-même. Quelquefois lui ouvrant chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir. Je ne veux qu'il invente, et parle seul, je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour. [...] Il est bon qu'il le fasse trotter devant lui pour juger de son train et juger jusques à quel point il se doit ravaler pour s'accommoder à sa force. À faute de cette proportion, nous gâtons tout, et de la savoir choisir et s'y conduire bien mesurément, c'est l'une des plus ardues besognes que je sache.

***Essais*, I, 26, « Sur l'éducation des enfants », Gallimard « Folio », 2009**

S'il n'a pas fondé un genre, Montaigne a créé un nouvel art d'écrire, mêlant culture savante et liberté aristocratique. Aussitôt reconnues, cette singularité et cette vivacité de jugement suscitèrent aussi quelques incompréhensions...

Premiers lecteurs

Montaigne n'était au départ connu que dans sa région, en raison du rôle de sa famille et de ses fonctions de magistrat occupées jusqu'en 1570. La publication par ses soins, à Paris, de sa traduction française de la *Théologie naturelle* de Raimond Sebond*, en 1569, et celle d'œuvres de La Boétie (*cf.* p. 43), en 1571, ne pouvaient lui procurer une notoriété suffisante ou assez durable pour exister dans l'opinion publique comme écrivain, malgré ses relations avec la cour. Ce sont les *Essais* qui le font véritablement connaître en dehors de son milieu social et politique d'origine. Au moyen de ce livre personnel, Montaigne tente par ailleurs de donner de lui une image, qui va évoluer au fil des éditions.

En 1580, et dans la nouvelle édition de 1582, c'est un gentilhomme qui pose, de manière cavalière, en écrivain, comme le montre la page de titre : elle affiche fièrement les titres nobiliaires de « messire Michel de Montaigne ». La matière, souvent politique et militaire, devait attirer la curiosité de lecteurs nobles. En fait, l'auteur ne sait pas bien à qui il s'adresse, même s'il cherche sans doute à faire connaître ses qualités sociales et intellectuelles auprès des autorités les plus élevées du royaume. Il aurait déclaré à Henri III, qui le complimentait sur son livre (sans doute sans l'avoir lu personnellement) : « Il faut donc nécessairement que je plaise à votre majesté, puisque mon livre lui est agréable, car il ne contient autre chose qu'un discours de ma vie et de mes actions. »

Innovation littéraire

L'impression de découvrir la personnalité d'un individu, à la fois gentilhomme, homme public sinon célèbre et écrivain lettré, a dû frapper les premiers lecteurs – nombreux en 1584, selon le bibliographe La Croix du Maine (1552-1592) – par un effet d'innovation littéraire et philosophique. Il va dans le sens d'une personnalisation des discours savants, caractéristique de l'humanisme* de la Renaissance, que Montaigne renforce, en français, dans les registres qui lui sont propres et de manière plus réflexive. La rencontre personnelle, sous la plume de l'auteur, de la culture savante et de la liberté aristocratique va ainsi marquer profondément l'évolution de la littérature française.

Dans leur dernière version imprimée du vivant de l'auteur, celle de 1588, les *Essais* accentuent certains traits problématiques de l'œuvre, ce qui annonce les débats qu'entretiendra le siècle suivant à son sujet. Par son format plus ample et par l'absence, sur la page de titre, des titres de l'auteur, devenus inutiles, cette édition témoigne que l'ouvrage existe désormais pour lui-même. Ses contemporains saluent alors tantôt un « style inimitable » (selon le poète Étienne Tabourot en 1588), tantôt le témoignage d'un « sage », le plus souvent les deux. Ramenant le

UN AUTRE REGARD

« Certaine sagesse d'expérience »

« C'est entre ces sept Sages [légendaires de l'Antiquité] que je vous placerais, à moins qu'il y ait quelque chose de plus sage que ces sept-là. En effet, les manifestations et les raffinements de culture et, en matière d'expression et de maîtrise des langues, la science poussée jusqu'au snobisme et à la morgue – entre nous, recevez cette confidence – c'est ce que je dédaigne tout à fait, à moins qu'ils ne soient unis avec certaine sagesse d'expérience et certaine règle de jugement droit pour être orientés vers les besoins pratiques de l'existence. »

Juste Lipse, lettre latine à Montaigne, 15 avril 1588, traduction originale

nouveau au connu, ils qualifient volontiers l'auteur des *Essais* de nouveau Thalès (VIe siècle av. J.-C) et surtout de nouveau Sénèque (*cf.* p. 13). Le premier, philosophe grec, passait pour avoir inventé le thème de la connaissance de soi-même. Cette interprétation, formulée par l'humaniste néerlandais Juste Lipse*, rangeait Montaigne parmi de nombreux auteurs qui traitaient de ce thème à son époque ; mais eux le faisaient en ramenant la connaissance de soi à celle de Dieu, dans une perspective normative, théologique et morale bien éloignée du propos des *Essais*. Quant à Sénèque, sa figure permettait d'ériger Montaigne en penseur et surtout en héros stoïcien*, méditant sur la mort et affrontant celle-ci de manière magnanime. On admirait le sage ayant su vivre, écrire et mourir conformément à ses principes. Au XVIe siècle et au début du XVIIe, les *Essais* sont en effet souvent lus selon les catégories du néostoïcisme*, marqué notamment par l'idéal de la constance très répandu dans les milieux juridiques et lettrés auxquels Montagne appartient en partie. D'autre part, le style « coupé » du Sénèque des *Lettres à Lucilius,* opposé à celui, oratoire, de Cicéron (*cf.* p. 13), était alors en vogue ; il servait d'aune pour apprécier celui, « privé », de Montaigne, admiré mais aussi discuté et critiqué pour ses irrégularités (on parlait alors de ses « défauts plaisants »).

Ses contemporains saluent tantôt un « style inimitable », tantôt le témoignage d'un « sage », le plus souvent les deux.


ADOC-PHOTOS

L'humaniste* flamand Juste Lipse*, que Montaigne cite abondamment dans ses notes manuscrites en marge de l'exemplaire de Bordeaux (*cf.* p. 50). Gravure du XVIIe siècle colorisée.

Première personne

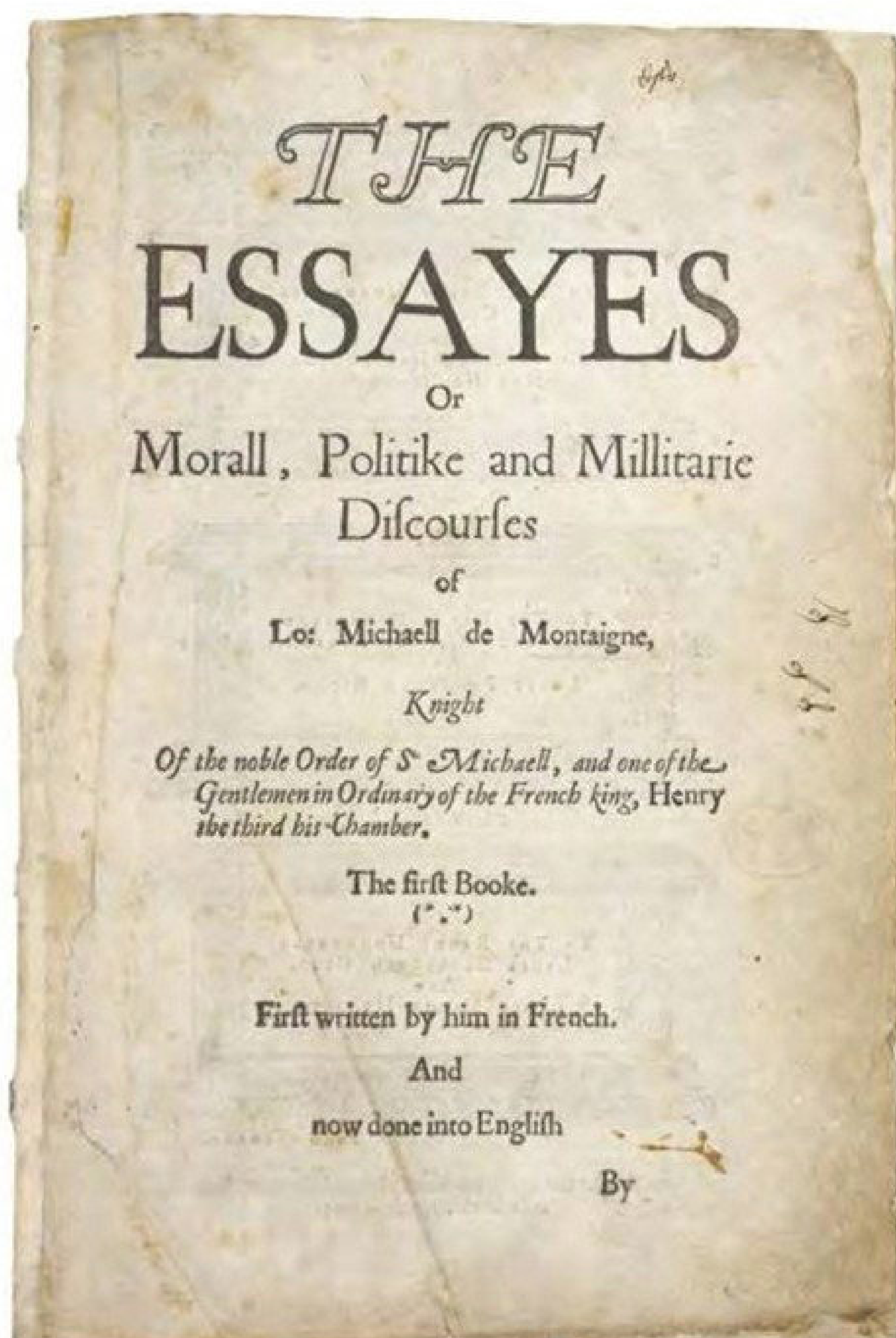
Cette sagesse stoïcienne qui caractérise Montaigne, par exemple sous la plume du magistrat Étienne Pasquier (*cf.* p. 46), n'est pas seulement un intellectualisme bardé de certitudes ; elle signale la dimension souvent paradoxale (notion éminemment stoïcienne) de sa pensée, et l'intime cohérence existentielle et littéraire de l'œuvre. Cette image servira également de paratonnerre aux audaces de l'auteur, jusqu'à sa mise à l'Index* en 1676.

Parmi les paradoxes stoïciens, il y a celui selon lequel « seul le sage comprend le sage ». Invoquée par Juste Lipse au sujet de l'auteur français, cette maxime permettait de se sentir soi-même valorisé comme lecteur admirateur d'une œuvre difficile, mais pénétrante. Selon qu'on était un lecteur noble ou un humaniste, on pouvait donc être sensible de manière différenciée à la présence de la première personne dans l'écriture de •••

••• Montaigne : le premier le lit un peu comme on lit les Mémoires privés d'un acteur de l'histoire revendiquant sans gêne un jugement indépendant sur les faits, le second reconnaît la parole vive caractéristique d'un échange intime entre savants, et l'occasion d'un dialogue entre les âmes.

Rationalisme dogmatique

Les *Essais* ont également fait l'objet d'une normalisation gommant leurs aspects gênants. Comme Montaigne se réclame, dans sa vie et son œuvre, du catholicisme, on ne songea d'abord guère à souligner certains points problématiques de sa pensée. Marie de Gournay (*cf.* p. 40), qui œuvra de manière décisive à la réception des *Essais*, regrette sur ce point que son auteur n'ait pas toujours été assez explicite (dans le Livre III), ce qui revenait à avouer les aspects délicats du regard de Montaigne sur la religion. À cette époque en effet le catholicisme de la Contre-Réforme* privilégiait, sur le plan philosophique et théologique, un rationalisme dogmatique peu compatible avec la dimension nettement anthropologique* du point de vue des *Essais* sur la religion, et difficile (mais pas impossible) à concilier avec leur scepticisme.
L'idée, affichée par Montaigne, de s'en remettre sur le plan religieux à la seule autorité de l'Église romaine pouvait paraître un peu courte ; elle allait devenir, plus tard, insupportable à des théologiens catholiques soucieux d'appuyer positivement, contre les « libertins* », la foi sur la raison. En tout cas, les protestants ont également bien reçu les *Essais*, quitte à en censurer le texte (dans une édition genevoise de 1595), à


THE
ESSAYES
Or
Morall, Politike and Millitarie
Diſcourſes
of
Lo: Michaell de Montaigne,
Knight
Of the noble Order of S^t Michaell, and one of the Gentlemen in Ordinary of the French king, Henry *the third his Chamber.*
The firſt Booke.
Firſt written by him in French.
And
now done into Engliſh
By

Page de garde de l'édition anglaise des *Essais* de « Michaell » de Montaigne en 1603. « Discours moraux, politiques et militaires », précise le sous-titre.

AKG-IMAGES / BRITISH LIBRARY

le lire comme une série de discours politiques et militaires, comme on le fit aussi en Italie, ou encore à y chercher les prémices d'une écriture autobiographique moderne, comme en Angleterre.

Jugement personnel

Dans tous les cas, les lecteurs ont été sensibles au caractère savant du livre, avec ses nombreuses références, et à la dimension personnelle du jugement qu'il exerce sur les références ou les faits qu'il mentionne, sans toujours bien saisir la perspective singulière selon laquelle Montaigne le met en œuvre. La façon dont on comprenait le titre illustre ces ambiguïtés : Juste Lipse le traduit en latin par *Gustus* au sens d'« épreuves personnelles du goût » ou bien d'« échantillons de l'exercice de ce goût » ; La Croix du Maine comprend quelque chose comme « compte rendu des expériences du monde ». D'autres retiennent le sens, en apparence modeste, de « tentatives ».
Apparaît plus tard, comme chez Charles Sorel (1602-1674), le sens – moderne – de discours critique sur quelque matière que ce soit, mais il manque la dimension subjective et réflexive du texte montagnien. L'ancien maire de Bordeaux n'a pas fondé un genre, on le voit bien ; mais, malgré les malentendus, il a été immédiatement perçu comme écrivain singulier et nouveau. •

Olivier Millet est spécialiste de la littérature de la Renaissance et de la rhétorique. Professeur à la Sorbonne (Paris), il est l'auteur, entre autres, de *La Première Réception des* Essais *de Montaigne, 1580-1640* (Champion, 1995).

la postérité

POUR LE PLAISIR…

Vive, jamais dogmatique, parfois incomprise mais toujours appréciée, la pensée de Montaigne séduit encore. Sans doute parce qu'en parlant de lui, l'auteur des *Essais* parle de chacun d'entre nous. Et suscite un vrai bonheur de lecture.

Passion et incompréhension 74
Par Marion Cocquet

Pascal, admirateur frustré 78
Par Alberto Frigo

Nietzsche : « Montaigne ? La sérénité qui rend serein » 80
Par Guillaume Tonning

ENTRETIEN **JOCELYN BENOIST** 82
« Montaigne nous a appris que les détails étaient importants »
Propos recueillis par Marion Cocquet

Stendhal, Virginia Woolf, Orson Welles… Ce qu'ils pensent de lui 84

88
ENTRETIEN **ANTOINE COMPAGNON**
« Montaigne défend des valeurs fondamentales de "vivre ensemble" »
Propos recueillis par Catherine Golliau



ADAGP, PARIS (2019). COLLECTION CAPC MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE BORDEAUX/F. DELPECH

***Seigneur de Montaigne monsieur très intelligent, physiquement balèze, moitié moine pape, moitié macaroni béni,* portrait par Robert Combas (1984).**

Aujourd'hui vénérés, les *Essais* ont connu au fil de l'histoire une réception aussi paradoxale et ondoyante que la pensée de leur auteur.

Passion et incompréhension

« Les années qui passent ont cela de bon qu'elles nous font oublier les leçons de littérature qui, au lieu de nous montrer les auteurs, nous les cachent. Montaigne n'est pas du tout ce penseur paresseux que je croyais. Il est pénétrant, il analyse ; il cherche la formule à l'eau-forte, et, presque toujours, la trouve. Il a de l'esprit : il a surtout de la grandeur et de la force. Tout le malheur, pour lui, c'est d'avoir été lu et copié par Pascal ; car Pascal étant à la fois un savant, un philosophe, un écrivain et un catholique, les Goyau ont pris depuis pour tâche de l'élever de toutes les façons, et il a bien fallu que Montaigne redescende. » Voilà ce qu'écrit Alain (1868-1951) dans les *Cahiers de Lorient* à la fin du XIXe siècle. « Goyau » Georges (1869-1939) est un spécialiste du catholicisme aujourd'hui ignoré. Mais le philosophe voit juste. Il est l'un des premiers à redécouvrir Montaigne après une longue période d'oubli. Or, dans ce désamour, Pascal (*cf.* p. 78) a joué un rôle décisif.

L'histoire de la réception des *Essais* est celle d'un paradoxe : Montaigne va tour à tour, et pour les mêmes raisons, être considéré comme un penseur de premier plan puis banni du champ de la philosophie. Tantôt il est en grâce, tantôt on le méprise. « Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, on le tient pour le modèle du bon chrétien, explique l'historien de la philosophie Vincent Carraud. Son scepticisme* radical, inspiré du Grec Sextus Empiricus* qui vient alors d'être redécouvert, est vu comme une façon de se préparer à la foi et au respect des traditions religieuses. » Un « honnête » homme donc, qui permet de méditer avec profit sur les faiblesses humaines. On l'admire, on le cite. Les protestants eux-mêmes font leur miel des *Essais*, malgré les mots très durs que Montaigne peut avoir contre la Réforme : l'introspection à laquelle il se livre ne semble alors pas si éloignée de leurs exercices spirituels...

Les protestants eux-mêmes font leur miel des *Essais* : l'introspection à laquelle Montaigne se livre ne semble alors pas si éloignée de leurs exercices spirituels.

Vanité humaine

Tout change avec Descartes* et Pascal. Descartes ne cite qu'une fois l'auteur des *Essais* – dans une lettre du 23 novembre 1646 au marquis de Newcastle, où il contredit l'idée montagnienne selon laquelle il y a « plus de distance d'homme à homme que d'homme à bête ». Il a lu l'œuvre de près, bien qu'il s'y oppose. Le doute est chez lui une méthode, destinée non pas à perdurer mais à refonder la science. Au « Que sais-je ? » de Montaigne qui n'attend pas de réponse, Descartes oppose la vérité première du *cogito* : le « je pense », source de toute évidence et de toute certitude. Montaigne, pour autant, n'est pas chez lui la cible d'attaques. Il en va tout autrement pour Pascal qui, s'il ne cesse de consulter les *Essais*, ne pardonne pas à Montaigne sa « lâcheté » de jugement, c'est-à-dire sa mollesse, ni le « sot projet qu'il a de se peindre ». Sous sa plume, le Gascon devient l'archétype de la vanité humaine.

Les théologiens Antoine Arnauld (1612-1694) et Pierre Nicole (1625-1695) lui emboîtent le pas dans la *Logique de Port-Royal* (1662). Pour ces théoriciens du jansénisme*, tenants d'un strict rigorisme spirituel, la grâce du salut ne peut être qu'accordée par Dieu, et non conquise par la libre volonté humaine. Montaigne, qui se fie à son jugement et évoque ses vices sans en témoigner de regret, est à leurs yeux le « pédant » par excellence, l'auteur de « paroles horribles qui marquent une extinction totale de tout sentiment religieux ». ●●●



Portrait de René Descartes* par Sébastien Bourdon, XVIIe siècle.

••• Voilà l'auteur des *Essais* transformé en « libertin* érudit », esprit fort capable de contester les lois religieuses et politiques. Tout l'inverse, donc, de l'interprétation qui avait cours quelques décennies plus tôt ! « Certains passages des *Essais* dérangent, souligne Vincent Carraud. Surtout les "cochoncetés", ce qui a trait au corps, à ses appétits, à ses excrétions... » La langue même des *Essais* devient suspecte : son style semble trop peu discipliné à une époque où sont codifiées les règles du français moderne et du goût classique. Montaigne lui-même estimait qu'il ne faudrait pas cinquante ans avant que son œuvre ne devienne illisible (*cf.* p. 51).

Admirable lucidité : moins d'un demi-siècle après l'édition de 1588, certains songent déjà à moderniser son écriture. « Si Montaigne est accusé d'être par trop éloigné des règles de la pureté de la langue, cela signifie qu'il manque également à celles de la civilité mondaine et de l'honnêteté, souligne Aude Volpilhac dans l'article "Montaigne le 'barbare' : la crise de la lisibilité des *Essais* au XVIIe siècle" (Fabula, 2016). L'enjeu est donc également moral : si Montaigne est susceptible de rebuter le lecteur, c'est en raison des débordements anecdotiques de la peinture intime du moi et de la profusion de détails concernant sa vie privée, jugés désormais impudiques et impubliables. »

Et les accusations se poursuivent. Pour le philosophe Nicolas Malebranche (1638-1715), Montaigne « n'a pas travaillé à se faire l'esprit juste » ou, du moins, « n'y a pas réussi ». Sa (supposée) désinvolture morale et intellectuelle lui semble insupportable, comme la « marqueterie mal jointe » de ses citations et de ses arguments. « Chez Malebranche, en effet, l'âme doit avoir le pouvoir d'ordonner les images. Par ce moyen, elle résiste à la force des flux produits par l'imagination. Une pensée sans ordre n'est donc déjà plus une pensée. Sans fondements certains, sans progression argumentative, l'œuvre de Montaigne est le fruit d'une imagination libertine », explique Marie-Frédérique Pellegrin dans l'article « Un pédant à la cavalière : le procès de l'imagination montaignienne chez Malebranche » (*in Les Usages philosophiques de Montaigne*, Hermann, 2018).

Au « Que sais-je ? » des *Essais*, qui n'attend pas de réponse, Descartes oppose la première vérité du *cogito* : le « je pense », source de toute certitude.

Oser penser

Le pli est pris : Montaigne sera un libertin. Mais ce statut contribue, au XVIIIe siècle, à le remettre en selle. Les Lumières* voient en lui le fondateur du scepticisme moderne, un partisan de la raison et de l'empirisme* contre le dogme religieux. Pour Julien Offray de La Mettrie (1709-1751), il est le « premier Français à avoir osé penser ». Jean-Jacques Rousseau* le porte aux nues – et l'emploie largement lorsqu'il tâche de



Jean-Jacques Rousseau*. Pastel de Charles Escot, XIXe siècle.

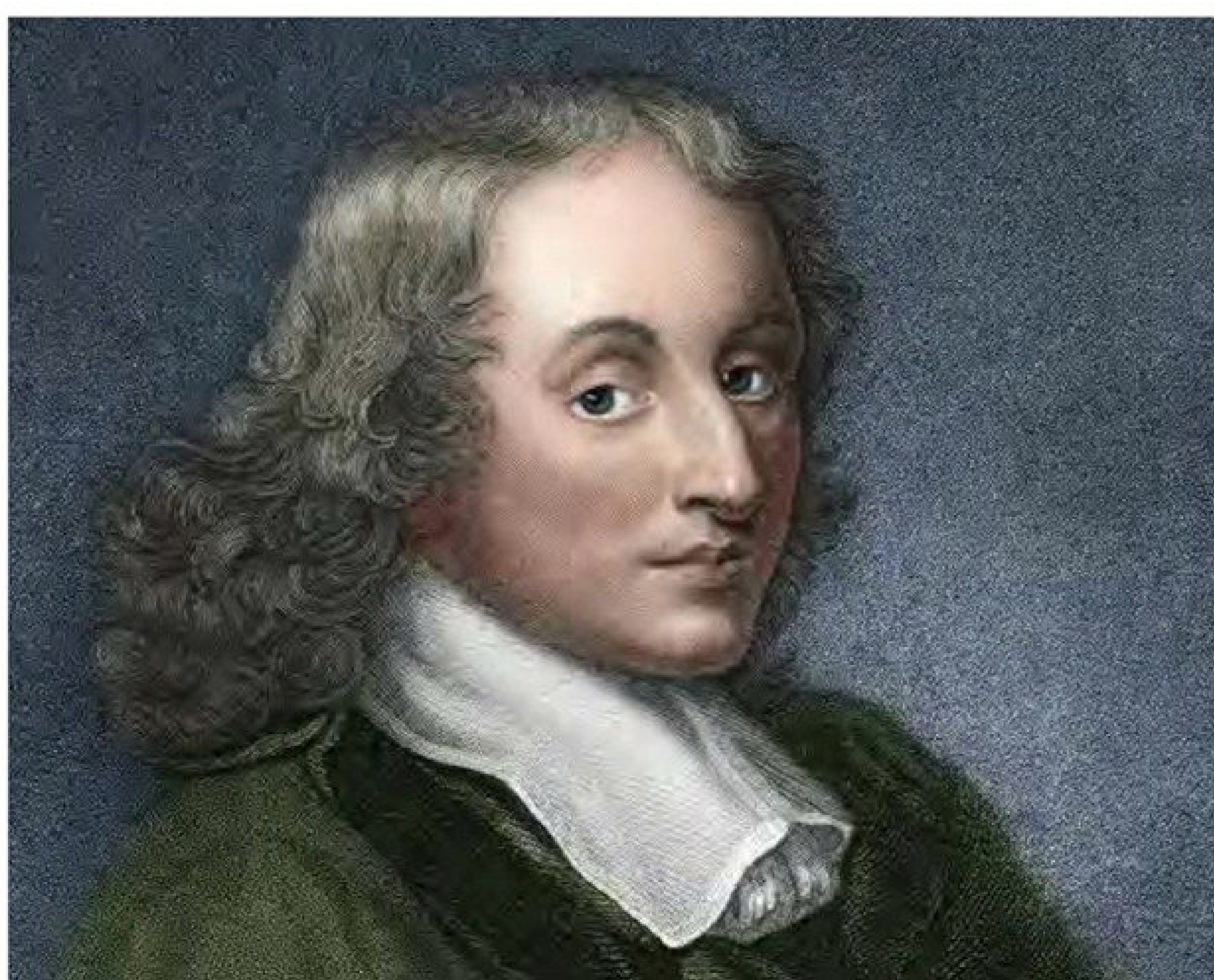
Jean-Jacques Rousseau le porte aux nues. Et l'emploie largement lorsqu'il tâche de penser la dépravation morale de l'homme en société et la vérité de la religion naturelle.

penser la dépravation morale de l'homme en société et la vérité de la religion naturelle. Denis Diderot (1713-1784) estime de son côté que « Montaigne est la pierre de touche d'un bon esprit ». « Les contradictions de son ouvrage, ajoute-t-il, sont l'image fidèle des contradictions de l'esprit humain. »
Sous la Restauration, pourtant, Montaigne est chassé du paradis des philosophes. Dans les manuels et les histoires générales de la philosophie, il n'est plus question de lui. À cela, une première raison : Victor Cousin (1792-1867) a su imposer l'idée que la philosophie moderne était née en 1637, avec la publication du *Discours de la méthode* de Descartes. À ses yeux, Montaigne est à ranger parmi « les tentatives aventureuses et les imitations sans critiques de la Renaissance »... « S'écrire soi-même comme Montaigne s'y applique dans les *Essais*, nul ne l'avait fait avant lui et nul ne l'a plus fait de cette manière, explique le philosophe Jocelyn Benoist (*cf.* p. 82). Or cette singularité met au défi les catégories scolaires. Est-ce de la philosophie ou de la littérature ? Il est absurde d'attendre de Montaigne une doctrine systématique. Mais exclure de la philosophie la dimension biographique des *Essais* revient à manquer la portée de son œuvre : tout ce que Montaigne écrit, y compris ce qui relève de l'anecdote, est une façon de mettre les concepts en mouvement, de rendre les problèmes palpables... »
Reste que, dans l'*Histoire de la philosophie* d'Alfred Fouillée, parue en 1873 et réimprimée au début du XXe siècle, il n'est question que très brièvement de Montaigne, comme ayant contribué « à l'émancipation de la pensée moderne ». « Rabelais* mêle des éclairs de vérité à ses grossières bouffonneries ; Montaigne s'en tient à son "que sais-je ?" », résume le professeur. Il faudra Alain pour redécouvrir la profondeur philosophique des *Essais* : « Le seul livre qui s'offre sans système et sans fureur de prouver », écrit-il, une « belle aurore après la longue nuit » de la philosophie médiévale soumise à la religion.
Après lui, Henri Bergson (1859-1941), puis des phénoménologues* comme Merleau-Ponty (*cf.* p. 82) reliront Montaigne avec bonheur, et en feront usage. Les littéraires, eux, l'ont toujours lu, en France comme à l'étranger. Grâce à l'analyse textuelle des années 1970, on redécouvre pourtant la fraîcheur des *Essais*, débarrassés de la lecture souvent trop moraliste qui les étouffait, on s'émerveille de leur complexité. Chacun y trouve son bonheur, de la lutte pour la tolérance à la construction du moi. À tort ou à raison. ● **M. C.**

Peu de penseurs ont autant admiré, mais aussi autant critiqué Montaigne que l'auteur des *Pensées*. Il adore l'écrivain mais l'homme le tue. Explications.

Pascal, admirateur frustré

Les *Essais* constituent, avec la Bible, un des deux livres de chevet de Blaise Pascal (1623-1662), l'auteur des *Pensées*. Nous ne savons pas à quel moment il le lit pour la première fois, mais il s'agit d'une véritable imprégnation. Ses emprunts aux *Essais* sont innombrables, de la citation littérale à la réécriture et à l'évocation détournée. Parfois, il indique même dans ses notes la page de l'édition qu'il utilise. La réflexion de Montaigne nourrit donc la pensée pascalienne, en lui fournissant un énorme réservoir d'observations, de remarques psychologiques ou morales et d'arguments philosophiques, notamment en ce qui concerne le portrait des « contrariétés » de la nature humaine.


THE PRINT COLLECTOR/HERITAGE IMAGES/LEEMAGE

Blaise Pascal. Le philosophe disait de Montaigne qu'il lui avait appris à écrire.

Modèle d'écriture

De « l'incomparable auteur de "L'Art de conférer" » – c'est le titre d'un des *Essais* (III, 8) –, Pascal a appris qu'on peut répéter la parole d'autrui sans manquer d'originalité, car « tous ceux qui disent les mêmes choses ne les possèdent pas de la même sorte », comme il l'affirme dans *De l'art de persuader* (1655). D'où l'exigence paradoxale de ne pas créditer totalement Montaigne des remarques qu'il lui emprunte : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que je trouve tout ce que j'y vois. » Le jugement qu'il porte sur l'auteur des *Essais* s'avère pourtant complexe, traversé de tensions.

Admiration tout d'abord pour l'écrivain. Un propos relaté par un recueil d'époque rappelle que « M. Pascal estimait Montaigne pour son style et son sens » à tel point qu'« il disait qu'il lui avait appris à écrire ». Il souligne en effet que « la manière d'écrire [...] de Montaigne [...] est la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, qui demeure plus dans la mémoire et qui se fait le plus citer, parce qu'elle est toute composée de pensées nées sur les entretiens ordinaires de la vie »[1]. Par leur façon cahotante de progresser, les *Essais* privilégient les charmes de la souplesse, sinon du désordre, qui rapprochent l'écriture du tour libre des conversations orales, de même que la préférence d'un lexique simple, purgé des « mots d'enflure ». Ses propres *Pensées* témoignent d'une semblable volonté de renoncer aux jargons de la philosophie ou de la théologie, de rapprocher la langue écrite de la spontanéité de l'énoncé oral.

Les *Essais* constituent pour Pascal un modèle d'écriture à la fois brève et grave à imiter. Malgré la prudence qu'impose l'état d'inachèvement des *Pensées*, de nombreux

indices imposent de reconnaître dans sa prose nerveuse et fragmentée un héritage conscient du « langage coupé » de Montaigne. Admiration aussi pour le contenu des *Essais*, notamment pour les analyses psychologiques au fil desquelles Montaigne démasque les égarements de la raison humaine. Les pages du Gascon sont ainsi à l'origine de certains des textes les plus connus des *Pensées*. Qu'on songe aux pensées 44-45, consacrées au pouvoir de l'imagination : les exemples que Pascal évoque pour illustrer les effets de cette « faculté trompeuse » qui « dispose de tout » sont essentiellement tirés de Montaigne (I, 14 et 21 ; II, 12).

Réservoir d'exemples

Il en va de même pour ses remarques sur le manque de fondement de tout ordre juridique : « Rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi », « la coutume fait toute l'équité » de lois « par cette seule raison qu'elle est reçue ». L'argumentation pascalienne se présente comme un résumé des thèses des *Essais* sur l'impossibilité d'isoler des lois naturelles et universelles, et sur le caractère creux et néfaste de la jurisprudence. Même empreinte sur les pensées qui traitent de la gloire, du divertissement ou de la « disproportion de l'homme », en tant que « milieu entre rien et tout » et, bien sûr, dans tous les textes où Pascal renouvelle les arguments des sceptiques (*cf.* p. 57). Il faut néanmoins souligner que, dans la plupart de ces cas, Montaigne constitue surtout un réservoir d'exemples, alors que la véritable occasion conceptuelle, Pascal va la chercher chez Descartes*, auteur du *Discours de la méthode*. D'autre part, s'il retrouve chez Montaigne les incohérences de l'agir humain, lui-même en propose en général une nouvelle explication. Et conclut souvent que « Montaigne a tort », car, tout en ayant bien vu l'effet, « il n'a pas vu la raison de cet effet ».

Rejet philosophique

Le véritable corps-à-corps de Pascal avec l'auteur des *Essais* se joue sur le terrain philosophique et se solde souvent par un rejet sans appel. Ainsi, quand il évoque le « sot projet » que Montaigne « a de se peindre, et cela non pas en passant, mais par un dessein premier et principal ». Le défaut moral – la « sottise » d'un « moi qui se fait centre de tout » – semble se confondre ici avec un défaut rhétorique*. Pascal reproche au Gascon de parler constamment de lui alors qu'il aborde tous les autres thèmes « en sautant de sujet en sujet ». « Les défauts de Montaigne sont grands, précise-t-il. Il inspire une nonchalance du salut, sans crainte et sans repentir. On peut excuser ses sentiments un peu libres et voluptueux en quelques rencontres de la vie mais on ne peut excuser ses sentiments tout païens sur la mort. Car il faut renoncer à toute piété si on ne veut au moins mourir chrétiennement. Or il ne pense qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre. »

Pour mesurer la portée de ce diagnostic, il convient de se tourner vers l'*Entretien avec M. de Sacy* (1655). Pascal y oppose Montaigne et le stoïcien* Épictète (50-135) en tant que porte-parole de deux discours vrais mais « imparfaits » sur la nature humaine, « l'un établissant la certitude et l'autre le doute, l'un la grandeur de l'homme et l'autre sa faiblesse ». Épictète a bien connu les « devoirs » de l'homme, qui consistent à s'instruire de la volonté de Dieu et à la suivre, et a ainsi établi notre « grandeur ». Mais il s'est « perdu dans la présomption de ce qu'on peut », en méconnaissant notre faiblesse et la misère de notre condition, si bien montrées, au contraire, par le scepticisme de Montaigne dans « L'Apologie de Raimond Sebond* ». Pourtant, en méconnaissant la vérité de la chute d'Adam, Épictète et Montaigne alimentent l'orgueil et la paresse, la vanité et le désespoir.

On comprend alors le statut complexe de Montaigne aux yeux du chrétien Pascal : son scepticisme radical est excellent pour humilier la raison et devrait disposer à la foi et à l'accueil de la Révélation (Pascal reconnaît même la valeur apologétique* de « L'Apologie » contre les luthériens* et les athées). Mais la morale que le Gascon tire de son doute généralisé est une morale « païenne ».« La règle de son action étant en tout la commodité et la tranquillité », écrit Pascal, la vertu qu'il prêche « est naïve, familière, plaisante, enjouée, et pour ainsi dire folâtre ; couchée mollement dans le sein de l'oisiveté tranquille, d'où elle montre aux hommes que l'ignorance et l'incuriosité sont deux doux oreillers pour une tête bien faite, comme il dit lui-même » (*Entretien avec M. de Sacy*). Montaigne devient alors le maître de ces hommes qui « vivent dans l'indifférence de la religion » et auxquels Pascal voudrait montrer l'urgence de se convertir. ●

Alberto Frigo est spécialiste de la philosophie française du XVII[e] siècle.

1. *Pensées*, édition Louis Lafuma (Seuil, 1962).

Pour Nietzsche, le nom de Montaigne rime avec joie, probité et sérénité. Un véritable remède contre la neurasthénie à l'heure où, selon lui, l'Europe du XIXe siècle s'effondre.

Montaigne ? « La sérénité qui rend serein »

Friedrich Nietzsche (1844-1900) fantasme en Montaigne le Gascon une autre Europe que celle qu'il observe en son temps sombrer dans le nihilisme, c'est-à-dire dans une crise des valeurs qui constitue à ses yeux le terme d'une profonde maladie de notre culture. Montaigne serait donc l'antidote à la neurasthénie ? Plus que n'importe lequel de ces « anciens Français » auquel le philosophe allemand prétend toujours revenir – La Rochefoucauld (1613-1680), La Bruyère (1645-1696), Fontenelle (1657-1757), Vauvenargues (1715-1747) ou Chamfort (1741-1794) –, l'auteur des *Essais* incarne en effet une joie communicative d'écrire, de penser et de vivre. « Du fait qu'un tel homme a écrit, le plaisir de vivre sur cette terre en a été augmenté », affirme la troisième des *Considérations inactuelles* (1876). Saurait-on formuler plus grand compliment ?


EWA KLOS/LEEMAGE

Portrait de Friedrich Nietzsche par l'artiste Ewa Klos.

Extrême probité

C'est à Arthur Schopenhauer (1788-1860) que le texte présenté ici en encadré compare Montaigne. Le rapprochement est d'autant plus flatteur qu'il s'agit du véritable maître en philosophie de Nietzsche, l'un des rares qui échappe (du moins encore à cette époque) au feu de sa critique. Mais considérons l'éloge de plus près. Il se situe en réalité à deux niveaux : celui d'abord des effets produits par la lecture de l'œuvre (cette « joie communicative » que nous évoquions plus haut), et qui sont le premier *criterium* pour juger d'un auteur ; celui ensuite du caractère que les textes trahissent, qui sont ce par quoi nous pouvons juger l'homme. Sous ce dernier rapport, tout comme Schopenhauer, voire plus encore que lui, Montaigne brille par son extrême probité. Cette vertu est essentielle aux yeux de Nietzsche pour lequel la « vérité » n'existe pas ou n'est qu'une chimère philosophique. Dès lors, à défaut de pouvoir dire ce qui est, les esprits libres affrontent le devenir avec témérité, sans qu'aucun préjugé ne leur facilite la tâche. Probe est donc celui dont la perspicacité ne recule pas devant les rudesses du réel.

Débordant de santé

Montaigne cependant n'est pas seulement probe, il est encore serein. Voilà sa grande différence d'avec ceux qui, sceptiques (*cf.* p. 57) comme lui, ne rejettent les consolations de l'existence qu'avec les « mains qui tremblent » ou les « regards noyés ». Du terrible et grave problème de la vie, il n'ignore rien : ses développements sur la mort, qu'il convient de garder sans relâche à l'esprit, suffisent à nous en convaincre. Mais il en triomphe avec cette gaieté que Nietzsche s'efforce de démontrer à son tour dans *Le Gai Savoir* (1882), dont le sous-titre emprunté à la langue d'oc, la *« gaya scienza »*, fait du reste entendre une tonalité occitane*. Montaigne tient donc le

milieu entre la béatitude de ces « ravis de la crèche » incapables d'honnêteté devant l'horreur, et les esprits pessimistes que la lucidité conduit au désespoir. Aussi a-t-il cette qualité rare entre toutes : la profondeur dans sa joie. C'est donc pour finir l'idiosyncrasie, c'est-à-dire le tempérament personnel, et moins la philosophie à strictement parler, qui est ici célébré chez Montaigne. Grand vivant, il déborde littéralement de santé, comme le prophète d'*Ainsi parlait Zarathoustra* (1883), le maître ouvrage de Nietzsche, déborde de sagesse : « De ma sagesse, voici que j'ai satiété, telle l'abeille, qui de son miel trop butina, de mains qui se tendent j'ai besoin » (Prologue, 1883). Montaigne ne se compare-t-il d'ailleurs pas lui-même aux abeilles qui « pillotent [butinent] deçà delà les fleurs », pour faire leur miel des auteurs du passé et proposer au lecteur des pensées nouvelles ? Sa vertu apparaît ainsi comme une vertu qui donne, qui surabonde, qui rayonne du simple bonheur d'exister. On comprend qu'en sa compagnie, porté par un élan nouveau, Nietzsche se sente pousser « une jambe ou une aile »... ●

Pour l'auteur du *Gai Savoir*, Montaigne fait montre d'une qualité rare entre toutes : la profondeur dans la joie.

Guillaume Tonning est l'auteur, entre autres, de *Nietzsche, une philosophie de l'épreuve* (Ellipse, 2016).

UN AUTRE REGARD

« Le plaisir de vivre sur terre en a été augmenté »

Je ne connais qu'un seul écrivain que, pour l'honnêteté, je place aussi haut, sinon plus haut que Schopenhauer : c'est Montaigne. En vérité, du fait qu'un tel homme a écrit, le plaisir de vivre sur terre en a été augmenté. Pour ma part, du moins, depuis que j'ai fait connaissance avec cette âme, la plus libre et la plus vigoureuse qui fût, il me faut dire de lui ce qu'il dit de Plutarque [*cf.* p. 13] : « À peine ai-je jeté les yeux sur lui qu'il me pousse une jambe ou une aile. »[1] C'est à côté de lui que je me rangerais si le devoir m'imposait de se choisir une patrie sur la terre.

Outre l'honnêteté, Schopenhauer a encore une autre qualité en commun avec Montaigne : une sérénité qui rend réellement serein. *Aliis laetus, sibi sapiens.* Il y a en effet deux sortes très différentes de sérénité. Le vrai penseur réjouit et rassérène toujours, qu'il parle sérieusement ou qu'il plaisante, qu'il exprime sa perspicacité humaine ou sa divine indulgence ; cela, sans gestes chagrins, sans mains qui tremblent, sans regards noyés, mais avec sûreté et simplicité, avec courage et vigueur, peut-être avec quelque chose de chevaleresque et de dur, mais toujours en vainqueur. Et c'est précisément cela qui réjouit au plus profond et au plus intime de l'être : voir le dieu triomphant debout à côté de tous les monstres qu'il a combattus. Au contraire, la gaieté que l'on rencontre parfois chez des écrivains médiocres et des penseurs de peu de souffle nous afflige à la lecture ; c'était par exemple l'effet sur moi de la gaieté de David Strauss[2]. [...]

Au fond, il n'y a de sérénité que là où il y a victoire, et cela vaut autant pour les œuvres de vrais penseurs que pour toute œuvre d'art. Le contenu peut bien en être aussi terrible et grave que le problème même de l'existence : l'œuvre n'aura d'effet oppressant et torturant que si le demi-penseur et le demi-artiste ont répandu sur elle les exhalaisons de leur insatisfaction ; tandis que rien de plus joyeux ni de meilleur ne peut être accordé à l'homme que d'approcher l'un de ces victorieux qui, parce qu'ils ont pensé plus profond, doivent précisément aimer ce qu'il y a de plus vivant, et qui pour finir inclinent avec sagesse au beau. Ils parlent réellement, ils ne balbutient pas, et ne bavardent pas non plus en commentant les autres ; ils se meuvent et vivent vraiment, et non selon cette mascarade sinistre que vivent d'ordinaire les hommes : c'est pourquoi à proximité d'eux nous nous sentons enfin tellement humains et naturels et nous voudrions nous exclamer comme Goethe* : « Quelle chose magnifique et délicieuse qu'un être vivant ! Comme il est bien adapté à sa condition, comme il est vrai, comme il est rempli d'être ! »

Friedrich Nietzsche, *Considérations inactuelles*, III, « Schopenhauer éducateur », 1874, traduction Henri-Alexis Baatsch, Pascal David, Cornélius Heim, Philippe Lacoue-Labarthe et Jean-Luc Nancy

1. Montaigne ne dit pas exactement cela mais : « Il me fait défaut d'être si fort exposé au pillage de ceux qui le hantent [Plutarque] ; je ne le puis si peu raccointer, que je ne tire cuisse ou aile. » (*Essais*, Livre III, chapitre 5, « Sur des vers de Virgile »).

2. 1808-1874. Théologien en vogue à l'époque de Nietzsche, qu'il critique vertement dans la première *Considération inactuelle*.

Quel usage les penseurs contemporains ont-ils fait de Montaigne ? Le point de vue de Jocelyn Benoist, philosophe et lecteur assidu des *Essais*, qui s'est penché sur l'appropriation du Gascon par le philosophe Maurice Merleau-Ponty.

ENTRETIEN

Jocelyn Benoist

« Montaigne nous a appris que les détails étaient importants »



Jocelyn Benoist est professeur de philosophie contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Outre *Logique du phénomène* (Hermann, 2016) et *L'Adresse du réel* (Vrin, 2017), il a rédigé l'article « Merleau-Ponty, Montaigne et les intermittences de l'engagement » dans *Les Usages philosophiques de Montaigne du XVI[e] au XXI[e] siècle*, dirigé par Philippe Desan (Hermann, 2018).

Le Point : Dans un texte consacré à Montaigne en 1960, le philosophe Maurice Merleau-Ponty* fait de lui le premier penseur de la conscience de soi. Vous êtes d'accord ?

Jocelyn Benoist : Il y a toujours, chez Montaigne, l'idée d'une circulation du « soi » entre des moments de retrait, où il se ressaisit dans une forme d'intériorisation, et des moments d'adhérence au monde, où il est pris dans différentes relations. Cette idée aurait dû poser problème à un phénoménologue* comme Merleau-Ponty puisque la phénoménologie se définit au XX[e] siècle par le retour à une évidence supposée de la conscience, assortie d'une mise en suspens de notre adhésion au monde – l'« attitude naturelle ». Montaigne offre à Merleau-Ponty l'occasion de critiquer cette façon de penser, et d'y frayer sa propre voie.

Comment cela ?

L'idée d'une présence à soi immédiate de la conscience lui semble, en un sens, trop cartésienne : Descartes*, avec le *cogito*, découvre dans le « je pense » la première certitude résistant à l'épreuve du doute méthodique, et la source de toute évidence. Merleau-Ponty cherche, lui, à réactiver l'idée d'une conscience en chemin, se faisant dans son rapport aux choses, et qui serait tout autant dans l'intériorité que dans l'extériorité. C'est en ce sens que Montaigne l'intéresse : il l'aide à trouver sa propre singularité philosophique. Jouer Montaigne contre Descartes lui permet de critiquer en creux son ami Jean-Paul Sartre* et de redéfinir le projet de la phénoménologie. Pour lui, il ne s'agira pas seulement de revenir au sujet, mais de le suivre dans sa façon d'habiter le monde et d'y circuler. Chez Montaigne, l'expérience sensible n'est pas de l'ordre de la pure présence, du donné. Elle est traversée d'une forme d'incertitude, d'oscillation, d'ajustement permanent. On a affaire à une conscience qui a un corps et qui, à ce titre, est dans le jeu du monde. Merleau-Ponty trouve là une façon de « corriger » le cartésianisme, en ré-ancrant le *cogito* dans l'existence.

Est-il seul dans ce cas ?

Il est le seul, en tout cas, qui manifeste une telle volonté d'appropriation, et même d'identification. Chez lui, Montaigne est sans cesse cité, et dans des passages stratégiques. Dans *Humanisme et Terreur*, par exemple, publié en 1947, où il affirme que la

politique rend nécessaire le compromis, qu'il faut accepter de se salir les mains et de ne pas rester une « belle âme ». Ce discours, évidemment, a pour arrière-plan la terreur stalinienne, et l'on peut s'étonner de voir Montaigne convoqué de cette façon : lui-même ne serait sans doute pas allé jusque-là. Mais Merleau-Ponty trouve dans les *Essais* de quoi appuyer sa propre thèse : la vie sociale n'est pas parfaite, il faut faire avec, se mêler au monde, jouer le jeu. La terreur révolutionnaire devient alors une modalité parmi d'autres de cette forme de compromission. Merleau-Ponty se retrouve par ailleurs dans le scepticisme montagnien, dans l'idée qu'un « je ne sais pas » serait encore trop affirmatif et qu'il faut en rester à l'interrogation « que sais-je ? ». C'est précisément le but que poursuit Merleau-Ponty dans sa dernière œuvre inachevée, *Le Visible et l'Invisible* : ne pas prétendre dire ce qui est, mais faire de l'interrogation le format même d'un discours sur l'être, d'une ontologie* comme on l'appelle dans le jargon philosophique.


AFP

Maurice Merleau-Ponty ne cesse de citer Montaigne, « dans des passages stratégiques ».

Cela implique d'écrire la philosophie autrement qu'en concepts et en propositions générales ?

Tout à fait, et Merleau-Ponty est très sensible à l'institution chez Montaigne d'un nouveau régime d'écriture. Il est convaincu que la philosophie doit s'intéresser à la non-philosophie, au roman, à la poésie. L'auteur des *Essais* est à ses yeux un modèle de cette écriture qui parvient à tirer la philosophie hors d'elle-même et à la rendre ainsi capable de dire des choses qui sans cela lui échapperait... Mais lui-même ne s'y risque pas tout à fait. Il développe certes une philosophie très écrite, un style qui lui est propre, influencé d'ailleurs par Proust davantage que par Montaigne. Mais, pour autant, il conserve un discours parfaitement académique, et demeure ancré dans l'institution universitaire. À la différence de Sartre, qui a écrit des romans et des pièces de théâtre, d'Emmanuel Levinas*, qui s'est également essayé à la fiction, on ne lui connaît pas de véritable tentative littéraire – sauf à lui faire crédit d'une œuvre de jeunesse qu'il aurait publiée sous pseudonyme. Montaigne lui est essentiel, sans aucun doute, mais il reste de l'autre côté de la vitre.

Quelle influence cette relecture de Montaigne a-t-elle eue sur les philosophes postérieurs ?

Merleau-Ponty a assurément contribué à rendre Montaigne sympathique aux phénoménologues. Un nouvel intérêt naît alors pour les *Essais*, notamment pour la pensée de l'expérience qui y est développée, et cet intérêt perdure aujourd'hui. Il est vrai que l'institution philosophique a elle-même beaucoup évolué au XXe siècle. Elle fait désormais droit aux questions de style, d'écriture, et des auteurs qui étaient à peine traités en philosophes sont maintenant reconnus. À la fin du XIXe siècle, dans la bibliothèque de l'École normale supérieure, il fallait aller au rayon « littérature allemande » pour trouver les œuvres de Nietzsche. Cela semblerait impensable aujourd'hui !

Depuis quelques années, Montaigne semble devenu très populaire auprès du grand public. Comment expliquez-vous cette popularité ?

Il y a sans doute à cela des raisons politiques : nous vivons une époque troublée et cet auteur nous offre des pistes et des repères, lui qui a mené une réflexion individuelle dans le contexte bouleversé des guerres de religion et de la découverte des Amériques. Il y a peut-être aussi une forme d'effet de mode. Mais Montaigne se prête de toute façon à de nombreux usages. Il n'est pas étonnant, par exemple, de le voir parfois tiré du côté du développement personnel. Car il pose des questions très pratiques, réhabilite philosophiquement des problèmes concrets, comme ceux de l'éducation. Il fait partie de ces auteurs qui nous ont appris que les détails étaient importants, qu'il fallait s'intéresser au singulier. Et c'est extraordinairement fécond. ● **Propos recueillis par Marion Cocquet**

Écrivain, encyclopédiste ou cinéaste, ils ont aimé lire Montaigne et le disent avec talent. Florilège.

Ce qu'ils pensent de lui...



Madame de Sévigné, tableau de l'école francaise, XVII[e] siècle.

Madame de Sévigné (1626-1696)

« Mon dieu, que ce livre est plein de bon sens ! »

« Vous n'avez qu'à me donner toutes sortes de commissions : c'est le plus aimable amusement que je puisse avoir en votre absence. En voici un que j'ai trouvé ; c'est un tome de Montaigne, que je ne croyais pas avoir apporté : ah, l'aimable homme ! Qu'il est de bonne compagnie ! C'est mon ancien ami ; mais à force d'être ancien, il m'est nouveau. Je ne puis lire qu'avec les larmes aux yeux ce que dit le maréchal de Montluc[1] du regret qu'il a de ne s'être pas communiqué à son fils, et de lui avoir laissé ignorer la tendresse qu'il avait pour lui. Lisez cet endroit-là, je vous prie, et me dites comme vous vous en trouverez ; c'est à madame d'Estissac, "De l'amour des pères envers leurs enfants". Mon Dieu, que ce livre est plein de bon sens ! »

« Lettre à Mme de Grignan », 6 octobre 1679, *in* Madame de Sévigné, *Correspondance*, Gallimard, « La Pléiade », 1974

1. Blaise de Monluc ou Montluc (v. 1500-1577), maréchal de France et mémorialiste, s'illustra pendant les guerres d'Italie et de religion, et reste connu pour ses *Commentaires* publiés après sa mort, en 1592.

Denis Diderot (1713-1784)

« La pierre de touche d'un bon esprit »

« L'ouvrage de Montaigne est la pierre de touche d'un bon esprit [...]. Les contradictions de son ouvrage sont l'image fidèle des contradictions de l'entendement humain. Il suit sans art l'enchaînement de ses idées ; il lui importe fort peu d'où il parte, comme il aille, ni où il aboutisse. La chose qu'il dit, c'est celle qui l'affecte dans le moment. Il n'est ni plus lié, ni plus décousu en écrivant qu'en pensant ou en rêvant. Or il est impossible que l'homme qui pense ou qui rêve soit tout à fait décousu. »

Article « [Philosophie] pyrrhonienne* ou sceptique* », Denis Diderot et Jean d'Alembert, *Encyclopédie (1751-1772)**

Diderot par Louis-Michel Van Loo, XVIII[e] siècle



PHOTOS JOSSE/LEEMAGE

Stendhal (1783-1842)
« Le style français qui a le plus de coloris »

« Je vais de là au cabinet de lecture. Je lis avec grand plaisir un morceau de Montaigne, que je n'avais pas vu depuis deux ans. Son style peint supérieurement son caractère. C'est peut-être le style français qui a le plus de coloris. »

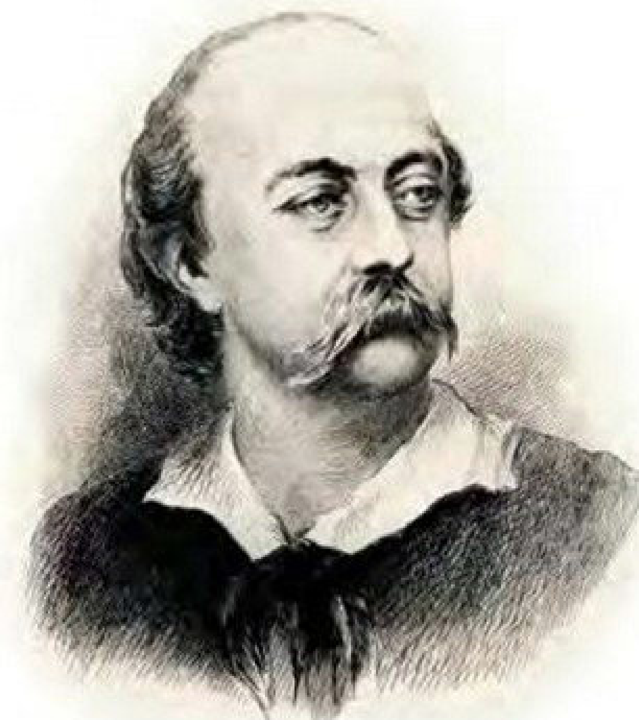
4 novembre 1804, in *Journal*, tome 1, Gallimard, 1935



JOSSE/LEEMAGE

Tableau de Johan Olaf Sodermark, XIXe siècle.

Gustave Flaubert (1821-1880)
« Étudiez-le à fond, je vous l'ordonne »



Flaubert par sa nièce Caroline Commanville.

« Je suis plein de ce bonhomme-là ! [...] Nous avons les mêmes goûts, mêmes opinions, même manière de vivre, mêmes manies. Il y a des gens que j'admire plus que lui, mais il n'y [en] a pas que j'évoquerais plus volontiers, et avec qui je causerais mieux. Étudiez-le à fond, je vous l'ordonne comme médecin. [...] Lisez Montaigne, lisez-le lentement, posément ! Il vous calmera. [...] Lisez-le d'un bout à l'autre et quand vous l'aurez fini, recommencez. »

Gustave Flaubert, *Correspondance*, Gallimard, 1973-2007

Émile Zola (1840-1902)
« C'est là l'homme qu'il me fallait »

« Je lis et je relis Montaigne ; homme de grand sens, ne se prononçant jamais pour telle ou telle secte, ou plutôt se prononçant tour à tour pour le bien qu'il remarque en chacune d'elles, il possède en quelque sorte une philosophie essence de toutes les philosophies. Je me plais beaucoup avec lui. [...] C'est là l'homme qu'il me fallait : point de pédantisme, point de ces grands mots qui m'effarouchent, une raison droite, parfois railleuse, toujours élevée. Il n'est pas jusqu'à son style, ce bon vieux style français qui ne m'attache à lui ; j'aime cette allure libre, cette grammaire, cette orthographe si peu stables ; j'aime ces tournures singulières, mais justes, ces phrases mal polies, contournées et bizarres, mais puissantes et toujours vraies. En un mot, je suis son disciple, son fervent admirateur ; et c'est bien le moins de lui donner mon amour, à lui, qui me donne sa fermeté, sa gaieté. »



ARCHIVES TR/LEEMAGE

Portrait par Nadar (1820-1910).

« Lettre à Jean-Baptistin Baille », juin 1861, *in* Émile Zola, *Correspondance*, Gallimard, « Folio », 2012



FINEARTIMAGES/LEEMAGE

Virginia Woolf, romancière britannique, auteure de *Mrs Dalloway* (1925).

Orson Welles (1915-1985)

« Le plus parfait écrivain que le monde ait produit »

« Vous avez dit Montaigne ? C'est mon auteur préféré, vous savez. [...] Pour moi, Montaigne est le plus parfait écrivain que le monde ait produit. Je le lis littéralement chaque semaine, à la façon dont les gens lisent la Bible, pas très longtemps ; j'ouvre mon Montaigne, lis une page ou deux, au moins une fois par semaine, pour le plaisir, comme ça. Pour moi, il n'y a pas de plus grande joie au monde. [...] En français, pour le plaisir d'être en sa compagnie. [...] C'est un grand ami de ma vie. Et, par plusieurs côtés, il rejoint l'esprit de Shakespeare, la violence en moins. »

André Bazin, *Orson Welles*, © Le Cerf, 1972



SELVA/LEEMAGE

Orson Welles. Réalisateur de *Citizen Kane* (1941).

Virginia Woolf (1882-1941)

« On a là quelqu'un qui a réussi dans l'entreprise hasardeuse de vivre »

« Mais cette façon de parler de soi en suivant ses propres caprices, en donnant à l'ensemble du croquis le poids, la couleur et la circonférence de l'âme dans sa confusion, sa variété, son imperfection, un tel art n'appartient qu'à un homme : Montaigne [...]. Car au-delà de la difficulté de communiquer, il y a la difficulté extrême d'être soi-même. Cette âme, ou cette vie en nous, n'est nullement en accord avec la vie de l'extérieur. [...] Dans ces volumes extraordinaires d'affirmations brèves et fragmentaires, longues et érudites, logiques et contradictoires, nous avons entendu le pouls même de l'âme, son rythme, battre jour après jour, année après année. [...] On a là quelqu'un qui a réussi dans l'entreprise hasardeuse de vivre [...]. Par des expériences continuelles et une observation des plus subtiles, il a finalement réussi une mise au point miraculeuse de toutes ces parties capricieuses qui constituent l'âme humaine. Il a saisi la beauté du monde à pleines mains. »

Virginia Woolf, *Le Commun des lecteurs*, traduction Céline Candiard © L'Arche, 2004

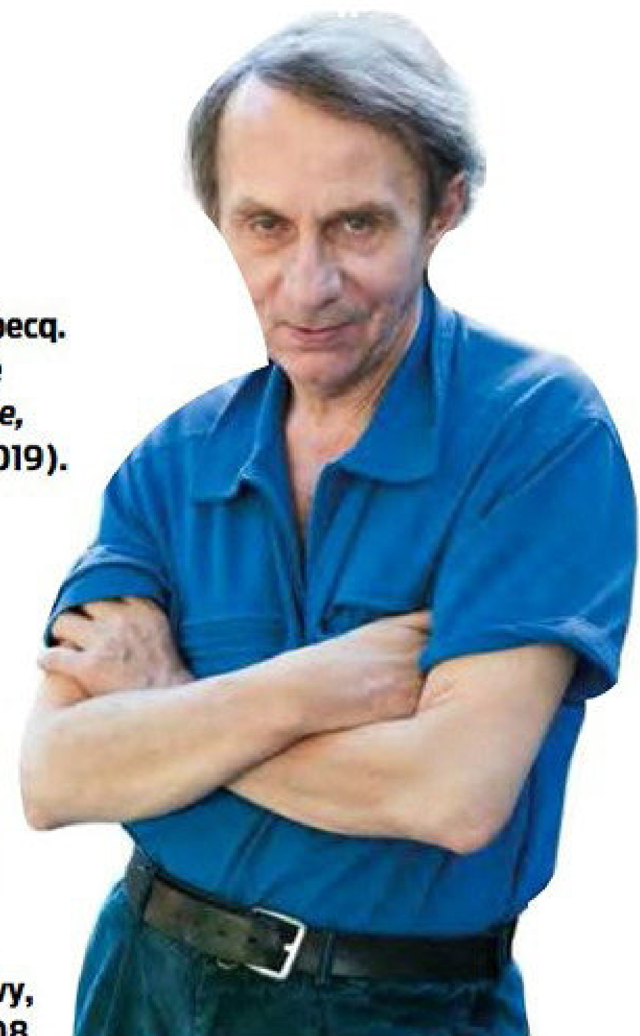
Philippe Sollers (né en 1936)
« Je vais faire comme lui, de la magie sur le papier »


MANTOVANI/GALLIMARD/OPALE

Philippe Sollers. Dernier ouvrage paru : *Le Nouveau*, Gallimard (2019).

« Ici, un souvenir personnel : j'ai 12 ans, à Bordeaux, et on emmène les élèves des lycées Montesquieu et Montaigne visiter le château de La Brède et la tour de l'auteur des *Essais*. Là, je suis ébloui : quel est ce fou qui a multiplié sur les poutres et les solives de sa "librairie" des sentences peintes en latin et en grec ? Ça se déchiffre, messages cryptés, comme venus d'une autre planète. Exemples : "En jugeant l'un par l'autre." Et puis : "Aucune prépondérance." Et puis : "Pas de vrai plaisir sans totale autonomie." Et puis : "Heureux qui joint la santé du corps à l'exercice de la pensée." Et puis : "Ciel, terre, mer et toutes choses : un néant." Et puis : "Partout où le vent m'emporte, je m'installe un moment." Et puis : "Que de vide dans le monde." Ce type est épatant : non seulement je vais lire son livre, mais, c'est décidé, je vais faire comme lui, de la magie à travers les murs et sur le papier.[...]
Vous voulez réduire ce tourbillon à une identité stable ? Erreur. Individualiste, Montaigne ? Et comment ! La société de son temps est celle de tous les temps : fanatisme plus ou moins rampant, ignorance, massacres, assassinats, mensonges, illusions, dissimulations, « vacations farcesques ». La jalousie et l'envie, sa sœur, mènent le monde, et la jalousie est « la plus vaine et tempêtueuse maladie qui afflige les âmes humaines ». Il s'ensuit un théâtre de la cruauté, mais "je hais cruellement la cruauté" (formule sublime). Chaque parti trouve donc que l'explorateur de soi est toujours trop proche de l'autre parti. On dirait aujourd'hui que, pour la droite, Montaigne est de gauche, et pour la gauche, de droite. Il s'en fout. »

Philippe Sollers, « Montaigne président », 1981,
© philippesollers.net


PHILIPPE MATSAS/OPALE/LEEMAGE

Michel Houellebecq. Dernier ouvrage paru : *Sérotonine*, Flammarion (2019).

Michel Houellebecq (né en 1956 ou 1958)
« Je me suis vautré avec délices dans Montaigne »

« Je me suis vautré avec délices dans Montaigne [...], mais j'éprouve toujours un délicieux choc nerveux à lire ce jugement de Pascal sur Montaigne, coup de cravache en pleine figure, extraordinaire d'insolence : "Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre" ! »

Michel Houellebecq, *in* Michel Houellebecq et Bernard-Henri Lévy, *Ennemis publics*, © Flammarion, Grasset, 2008

Il a consacré à Montaigne un été radiophonique. Antoine Compagnon revient sur sa relation avec cet auteur hors norme et nous explique pourquoi il le pense si actuel.

ENTRETIEN

Antoine Compagnon « Montaigne défend des valeurs fondamentales de “vivre ensemble” »



Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, a raconté sur France Inter en 2013 un auteur des *Essais* libre et tolérant, portrait devenu un best-seller, *Un été avec Montaigne* (éditions des Équateurs).

Le Point : Comment s'est faite votre rencontre avec Montaigne ?

Antoine Compagnon : Je l'avais lu au lycée, bien sûr, mais la vraie rencontre a eu lieu à l'université de Jussieu où je préparais une licence de lettres, lors d'un cours de Jean-Yves Pouilloux. Celui-ci avait publié en 1969, chez Maspero, *Lire les Essais de Montaigne,* qui recommandait le retour au texte. L'époque voulait cela : on parlait alors du « retour à Freud » avec Jacques Lacan, du « retour à Marx », avec Louis Althusser. À l'époque, on dénonçait la morale traditionnelle tirée des *Essais* sous la forme de sentences dans la foulée du *Traité de la sagesse* de Pierre Charron et l'on prônait le retour au texte dans sa complexité et ses contradictions. Il s'agissait de redécouvrir la fraîcheur des écrits de Montaigne par-delà les couches d'histoire et de critiques littéraires qui s'étaient accumulées depuis des siècles.

Et qu'avez-vous découvert ?

Le texte lui-même, la rhétorique* affranchie de Montaigne et, avant tout, son combat contre l'autorité. L'analyse textuelle des *Essais* a joué un rôle très important dans la thèse que j'ai faite par la suite, publiée sous le titre *La Seconde Main ou le travail de la citation*. Les *Essais* marquent en effet la naissance d'une nouvelle pratique de l'écriture et du commentaire, fondée sur la méditation sur les livres. Montaigne est d'abord un lecteur, mais un lecteur indépendant et libre qui passe toutes ses lectures au crible de la critique. Attitude qui, à mon sens, définit la modernité, même s'il n'est pas moderne politiquement ; il ne croit pas au progrès, certes, mais il marque néanmoins l'apparition de l'écrivain moderne. La première liberté qu'il défend est celle de conscience, qui n'est pas la première valeur de la Renaissance... Les *Essais* annoncent peut-être le roman moderne, au sens où ils s'intéressent aux complications du moi. Le roman moderne est un roman du mouvement, du flux, de la temporalité longue, et on peut penser que Montaigne est l'inventeur dans la très longue durée de la subjectivité moderne, qui se découvre elle-même par la lecture. Se connaître, pour lui, c'est avoir lu, penser avec ses lectures. Cette expérience se prolonge jusqu'à nous. Peut-être s'arrêtera-t-elle, si on ne lit plus.

Vous êtes donc surtout intéressé par sa rhétorique ?

Au départ, oui, mais quand j'ai commencé à enseigner Montaigne, en France, à l'université de Rouen,

puis aux États-Unis, à Columbia, j'ai basculé de la rhétorique à l'homme politique, à vrai dire inséparables. La lecture rhétorique et textuelle de Montaigne ne mettait pas assez l'accent sur l'homme d'action. Or s'il a existé un Montaigne isolé dans sa tour, il existait aussi un homme engagé dans la vie de la cité. Je me rappelle un cours sur l'utile et l'honnête, d'après le premier chapitre du Livre III des *Essais*, notions qui permettent de poser le problème de la morale et de la politique, et d'y répondre par l'apologie de la sincérité. Montaigne est un anti-Machiavel*. Dans les années 1980 et 1990, j'ai donc insisté sur le Montaigne négociateur entre catholiques et protestants, défenseur de la tolérance, de la liberté par rapport au dogme. Ce Montaigne-là se bat pour aller au-delà des différences religieuses et annonce l'édit de Nantes*.

C'est ce Montaigne-là qui est le plus actuel ?

C'est celui qui doit être entendu et lu. Il y a deux ans, j'ai fait des conférences à Nadjaf et Bagdad, en Irak. Je ne savais pas trop quoi dire à des étudiants de 20 ans qui n'avaient connu que la guerre. J'ai décidé de leur parler des guerres de religion et de Montaigne pour leur rappeler que la France aussi avait connu des violences aussi extrêmes que celles qu'ils avaient traversées. Ils se sont montrés passionnés. Montaigne permet de comprendre que ces graves questions de la liberté de conscience, de la tolérance, peuvent être débattues dans un cadre qui n'est pas celui de la religion, mais celui des valeurs morales et éthiques, et que l'on peut y réfléchir en faisant abstraction de la foi. Pour lui, la *fides*, la foi en latin, c'est la confiance et la fidélité plus que le dogme. Ce sont des valeurs dont on peut parler aujourd'hui. Je le fais aussi dans des lycées qui ne sont pas les plus faciles, devant des jeunes de première ou de terminale, qui ne sont pas indifférents du tout.

« Il permet de comprendre que ces graves questions de la liberté de conscience, de la tolérance, peuvent être débattues dans un cadre qui n'est pas celui de la religion, mais celui des valeurs morales et éthiques. »

Pour vous, les *Essais* ne sont donc pas une aide au développement personnel ?

Ce n'est pas de cette manière que je les lis. Montaigne défend des valeurs fondamentales : le « vivre ensemble », comme on dit aujourd'hui, la « sociabilité ». Ce qu'il peut nous enseigner de plus actuel, c'est ce qui fait le tissu d'une société, à savoir la confiance.

Il est pourtant l'un des premiers écrivains à réfléchir sur sa vie et sa mort...

Il est vrai que son livre est très largement une préparation à la mort. Ce thème est essentiel. Mais il ne faut pas se laisser leurrer par les effets rhétoriques, comme la prosopopée* de la dent qui tombe : « On meurt jour après jour et peu à peu. » On le voit bien, son esprit essaie de convaincre son imagination, mais l'imagination de la mort peut-elle véritablement s'apaiser ? La lecture des *Essais* peut-elle nous préparer à la mort ?

Et le fait de parler de lui de manière souvent aussi « impudique », par exemple de ses problèmes érectiles ?

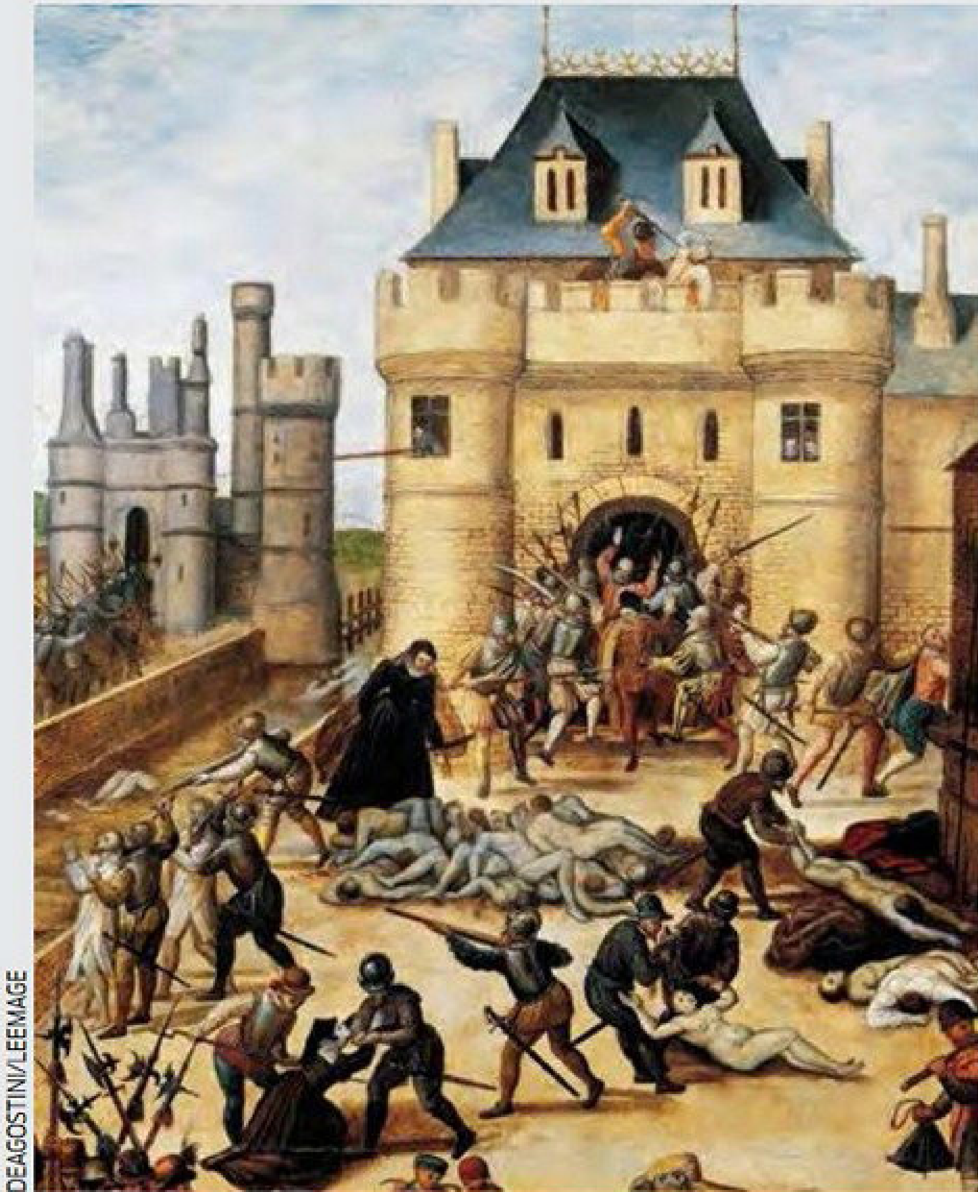
Là aussi, c'est un moyen d'établir un rapport de sincérité, de confiance avec le lecteur. Tout doit être dit et livré. Mais ce sont des arguments rhétoriques. Les *Essais* ne sont ni des confessions, ni un journal. Si Montaigne parle de sa sexualité, c'est pour comparer le latin au français à l'occasion d'une réflexion sur des vers de Virgile. Or ces vers sont d'autant plus érotiques qu'ils ne disent pas tout. On assiste là à la réhabilitation du masque chez cet homme de la sincérité, qui veut officiellement se dénuder mais aboutit dans ce chapitre à rétablir la voie couverte. Aujourd'hui, on dirait que ce texte est une apologie de l'érotisme contre la pornographie, et une défense de la littérature. D'ailleurs, quand il s'agit de parler intimement de lui, il utilise le latin, non le français, et il cite des vers.

Quels sont les chapitres que vous relisez le plus volontiers ?

Les deux derniers chapitres du Livre III, sans doute, sur l'expérience, la quête du bonheur de vivre. ● **Propos recueillis par Catherine Golliau**

chronologie

1533	Le 28 février, naissance à Montaigne de Michel Eyquem (*cf.* p. 9).
1534	En Angleterre, Henri VIII (1491-1547) rompt avec la papauté et se proclame chef de l'Église anglicane. En France, le 17 octobre, un texte anticatholique est placardé dans les lieux publics et jusque dans le palais royal, ce qui provoque la colère de François Ier (1494-1547), plutôt ouvert à la cause protestante.
1545	Concile de Trente (1545-1563), qui organise la Contre-Réforme*.
1546-1553	Études de droit, à Toulouse ou à Paris.
1549	Publication de *Défense et illustration de la langue française*, manifeste des poètes de la Pléiade*. Ce plaidoyer paraît dix ans après que l'ordonnance signée à Villers-Cotterêts* (en Picardie) par le roi François Ier a imposé le français comme langue du droit et de l'administration.
1556	Devient conseiller à la cour des Aides de Périgueux (*cf.* p. 15).
1557	Intègre le parlement de Bordeaux où il fait la connaissance d'Étienne de La Boétie (*cf.* p. 43).
1559	Règne de François II (1559-1560). Paix de Cateau-Cambrésis : fin des guerres d'Italie.
1560	Échec de la conjuration d'Amboise, tentative d'enlèvement de François II, par des calvinistes pour le soustraire à l'influence des Guise. Jusqu'en 1574, règne de Charles IX (1550-1574), régence de Catherine de Médicis*.
1562	Le 12 juin, Montaigne prête serment de catholicité devant le Parlement de Paris. Massacre des protestants à Vassy par les gens de François de Guise (1519-1563), qui provoque la première des guerres de Religion (1562-1563).
1563	Mort d'Étienne de La Boétie. Paix d'Amboise : le culte protestant est autorisé à titre privé et dans une seule ville par circonscription administrative.
1565	Le 23 septembre, mariage avec Françoise de La Chassaigne (*cf.* p. 15).
1567	Déclenchement de la deuxième guerre de Religion (1567-1568).
1568	Mort de Pierre Eyquem, père de Montaigne (*cf.* p. 39). Le 23 mars, paix de Longjumeau : La Rochelle est reconnue comme place huguenote. En juillet, déclenchement de la troisième guerre de Religion (1568-1570).
1569	Publication en français de la *Theologia naturalis* de Raimond Sebond*.
1570	Le 10 avril, vente de sa charge de conseiller à Florimond de Raemond. En août, mort à deux mois de sa première fille, Thoinette. Préparation de l'édition des œuvres d'Étienne de La Boétie.
1571	Montaigne se retire dans son château. Début de la rédaction des *Essais*. Au cours de l'année, il est nommé à l'ordre de Saint-Michel. Le 9 septembre, naissance de Léonor (*cf.* p. 40), sa deuxième fille et unique enfant survivant.
1572	Le 24 août, massacre de la Saint-Barthélemy.
1573	Le 5 juillet, naissance d'Anne, qui ne vit que sept semaines. Devient gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Déclenchement de la quatrième guerre de Religion (1573-1574). Sièges de La Rochelle et de Sancerre.


DEAGOSTINI/LEEMAGE

Massacre de la Saint-Barthélemy. **Au centre, la reine Catherine de Médicis*. Tableau de François Dubois (1529-1584), peint probablement quatre ans après le massacre, en 1576.**

1574 Naissance d'un quatrième enfant, qui meurt trois mois après.
Début du règne d'Henri III (1574-1589).
Cinquième guerre de Religion (1574-1576).

1576 Paix de Beaulieu-lès-Loches ou « paix de Monsieur ». Cet accord signé entre catholiques et protestants par l'intermédiaire de Monsieur, duc d'Alençon, futur duc d'Anjou et frère d'Henri III, garantit aux protestants la liberté de culte dans les villes closes et à Paris.

1577 Naissance de son cinquième enfant, qui ne vit qu'un mois. Montaigne est fait gentilhomme de la Chambre de Navarre.
Sixième guerre de Religion (de mai à septembre). Le culte catholique est rétabli dans les lieux à majorité protestante.

1580 Publie chez Simon Millanges, à Bordeaux, les livres I et II des *Essais*. Le 30 novembre, départ pour l'Italie (*cf.* p. 26).
Septième guerre de Religion (1579-1580).

1581 Retour en Guyenne. Montaigne est nommé maire de Bordeaux (*cf.* p. 29).

1582 Seconde édition des *Essais* chez Simon Millanges.

1583 Naissance de sa dernière fille, Marie, qui ne vit que quelques jours. Il est réélu maire de Bordeaux.

1585 Épidémie de peste à Bordeaux.
Huitième guerre de Religion (1585-1598).

1587 Troisième édition des *Essais* chez Jean Richer, à Paris.

1588 Publication d'une nouvelle édition complète des *Essais* chez Abel L'Angelier, à Paris. Montaigne y a adjoint un troisième livre, qui comporte 13 chapitres.
Rencontre avec Marie de Gournay (*cf.* p. 40).
Mission secrète pour encourager Henri III et Henri de Navarre à s'unir afin de contrer la Ligue* d'Henri de Guise*.
12 mai, « Journée des Barricades » à Paris, à l'instigation de la Ligue. Assassinat de Guise sur ordre d'Henri III.

1589 Montaigne offre ses services à Henri IV, qui vient de monter sur le trône de France. Il continue à travailler sur les *Essais* (annotations sur l'exemplaire de l'édition de 1588, dit « de Bordeaux », *cf.* p. 50).
2 août, assassinat d'Henri III par un moine ligueur. Règne d'Henri IV (1589-1610).

1590 Mariage de sa fille, Léonor.
Le 14 mars, Henri IV bat la Ligue à Ivry.

1591 31 mars, naissance de Françoise, sa première petite-fille.

1592 13 septembre, mort de Montaigne dans son château (*cf.* p. 32). Il est enterré dans l'église des Feuillants, à Bordeaux.

1593 Le 25 juillet, Henri IV abjure le protestantisme.

1595 Abel L'Angelier publie une édition des *Essais* à partir du manuscrit détenu par Françoise de La Chassaigne (*cf.* p. 37) et édité par Marie de Gournay.

1598 Promulgation de l'édit de Nantes*.
Abel L'Angelier publie une nouvelle édition des *Essais*.

lexique

A

Alexandre le Grand (356-323 av J.-C.). Fils de Philippe II de Macédoine et élève d'Aristote*, il monta sur le trône en -336. Poursuivant les conquêtes de son père, il s'empare de l'Égypte, de la Perse et de l'Asie jusqu'à la vallée de l'Indus, se fait reconnaître pharaon en Égypte où il lance le chantier d'Alexandrie, mais meurt de maladie à Babylone.

Amadis. Héros du roman de chevalerie espagnol du XIV[e] siècle *Amadis de Gaule*, refondu et publié en 1508 par l'écrivain Garci Rodríguez de Montalvo (v. 1450-1505). Amadis est le type du chevalier accompli qui, après moult aventures, réussit à épouser sa dame, Oriane. Ce roman connut un succès considérable. C'est Amadis que Don Quichotte, le héros de Cervantès (1547-1616), prend comme modèle.

anthropologie. Science qui étudie l'homme sous tous ses aspects. Elle a d'abord été, comme « anthropologie physique », la branche de l'ethnologie qui traitait de l'étude biologique et anatomique des groupes humains. Au XX[e] siècle, elle a pris son autonomie avec l'anthropologie sociale et culturelle.

apologétique. Champ d'étude théologique visant à défendre une position, une idée ou un dogme.

Aristote (384-322 av. J.-C.). Philosophe grec. Cet élève de Platon (*cf.* p. 13), qui fut lui-même le maître d'Alexandre le Grand*, fonda à Athènes sa propre école, le Lycée, ou école « péripatéticienne » (de *peripatein*, « marcher », du fait des allées où ses membres marchaient en discutant). Rejetant la théorie des Idées prônée par Platon, il s'appuie sur l'observation empirique*, s'intéressant à tous les domaines du savoir : logique (l'*Organon*), métaphysique*, politique, poétique, rhétorique* et sciences naturelles (*Physique*...). Il eut une influence majeure sur la pensée occidentale.

Augustin, saint (354-430). Théologien et philosophe, Père de l'Église. Évêque d'Hippone (aujourd'hui Annaba, en Algérie), il combattit les hérésies. Outre son autobiographie, les *Confessions* (398), il est l'auteur d'une œuvre considérable qui va profondément marquer la chrétienté, notamment *La Cité de Dieu* (426), qui définit les rapports entre les pouvoirs politique et religieux.

B-D

Bèze, Théodore de (1519-1605). Humaniste, poète, théologien protestant. Converti au calvinisme en 1548, il traduit la Bible en français. Il tint un rôle important pendant les guerres de religion, appelant à la lutte contre le tyran, et succéda à Jean Calvin (1509-1564) à l'Académie de Genève.

bon sauvage, mythe du. *Cf.* Rousseau.

Buchanan, George (1506-1582). Humaniste* écossais. Professeur de Montaigne au collège de Guyenne, il passa l'essentiel de sa vie en France. Calviniste, il s'opposa à la reine Marie Stuart (1542-1587). Dramaturge, il écrivit de nombreuses pièces qui eurent de l'influence sur des auteurs comme Étienne Jodelle, Jacques Grévin et Jean de La Taille.

Catherine de Médicis (1519-1589). Épouse d'Henri II, mère de trois rois, elle devient régente à l'avènement de son fils Charles IX et montre de grandes capacités politiques lors des guerres de religion. S'efforçant de préserver l'autorité monarchique, elle joue les Guise* catholiques contre les Bourbon de Navarre, protestants. Dépourvue de tout fanatisme, elle soutient la politique de conciliation de son ministre Michel de L'Hospital*, acceptant de donner sa fille Marguerite en mariage au protestant Henri de Navarre. Mais elle s'inquiète de l'ascendant du protestant Coligny (1519-1572) sur Charles IX et laisse faire le massacre de la Saint-Barthélemy (août 1572). Elle perd de son influence sous Henri III.

Catulle (v. 87-54 av. J.-C.). Poète latin, originaire d'une riche famille de Gaule cisalpine. Il s'installe à Rome (-68) où, oisif, cultivé et fortuné, il fréquente les milieux intellectuels et les personnages les plus importants de son temps, dont Jules César et Cicéron (*cf.* p. 13). Son œuvre est largement inspirée de ses amours avec une femme du monde, Clodia, évoquée sous le nom de Lesbie dans *Car-*

mina ou Le Livre de Catulle de Vérone, chef-d'œuvre de la littérature antique.

Contre-Réforme. Expression des historiens allemands pour désigner la réforme engagée par l'Église au Concile de Trente (1545-1563), afin d'endiguer l'essor du protestantisme. Tous les points du dogme furent examinés, des décrets disciplinaires pris (célibat des prêtres, résidence des évêques dans leur diocèse, etc.), nouveau catéchisme...

Copernic, Nicolas (1473-1543). Astronome polonais qui démontra le double mouvement des planètes sur elles-mêmes autour du Soleil.

Descartes, René (1596-1650). Savant et philosophe français. Dans le *Discours de la méthode* (1637), il proposa l'évidence du *cogito* (« Je pense, donc je suis »), que nul doute ne peut ébranler, comme principe pour fonder tous les savoirs. Les *Méditations métaphysiques* (1641), son ouvrage le plus influent, abordent des questions philosophiques fondamentales au fil d'un parcours introspectif.

E–F

empirisme. Du grec *empireia*, méthode ou action qui s'appuie sur l'expérience. Pour l'Anglais Francis Bacon (1561-1626), c'est la démarche scientifique qui privilégie l'observation sur la théorie. En philosophie, l'empirisme fait reposer la connaissance sur l'expérience sensible.

Encyclopédie. Ouvrage de vulgarisation scientifique et philosophique emblématique des Lumières* dont le philosophe Denis Diderot (1713-1784) et le mathématicien Jean Le Rond d'Alembert (1717-1783) furent les principaux artisans. Publiée entre 1751 et 1772, elle compte 17 volumes et 158 contributeurs parmi lesquels Montesquieu, Voltaire, l'économiste François Quesnay et Jean-Jacques Rousseau*.

éphéméride. Almanach faisant office de calendrier dont le contenu recense des événements ou des prévisions météorologiques annuelles que l'on découvre chaque jour en retirant la feuille de la veille.

épicurisme. École philosophique fondée par le Grec Épicure (342-270 av. J.-C.). Pour ses adeptes, le but de la vie bienheureuse est de parvenir à l'absence de douleur physique (*aponia*) et de trouble moral (*ataraxia*). Épicure a laissé trois lettres doctrinales, dont la plus fameuse s'adresse à Ménécée, ainsi que des *Maximes capitales*. L'épicurisme reste influent au moins jusqu'au IIe siècle de notre ère dans tout le monde grec et romain.

États généraux. Dans le système politique du royaume de France, assemblée extraordinaire convoquée par le souverain et réunissant les trois ordres (états) de la société : la noblesse, le clergé et le tiers état.

fonctionnalisme. Théorie anthropologique* développée par Bronislaw Malinowski (1884-1942), selon laquelle chaque élément d'une culture donnée, ou fait social, possède une fonction qui lui est propre et fait de lui une partie indissociable d'un tout cohérent.

G–I

Goethe, Johann Wolfgang von (1749-1832). Poète, romancier et dramaturge allemand, mais aussi scientifique et administrateur (il fut ministre de la Culture à Weimar), cet auteur tient une place emblématique dans l'histoire de la culture allemande. Ses œuvres sont devenues des classiques : *Les Souffrances du jeune Werther* (1774), *Faust* (1808), *Les Affinités électives* (1809)...

gravelle, ou maladie de la pierre. Pathologie qui provoque des calculs dans les reins.

Guise, Henri de (1550-1588). Fils de François de Guise, qui provoqua le massacre de Vassy (aujourd'hui Wassy), le 1er mars 1562, déclenchant la première guerre de religion. Il suivit la politique de son père contre les protestants et organisa le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572. Il prit la tête de la Ligue* et se rapprocha de l'empereur Philippe II d'Espagne, refusant d'accepter le protestant Henri de Navarre comme héritier du trône de France. Après plusieurs victoires contre les mercenaires allemands calvinistes, il entra dans Paris où ses partisans, les ligueurs, se soulevèrent en sa faveur (journée des Barricades, 12 mai 1588). Il laissa Henri III s'enfuir et celui-ci l'attira à Blois où il le fit assassiner.

Horace (65-8 av. J.-C.). Poète latin. Formé à Athènes où il se lia avec Brutus, l'assassin de Jules César (*cf.* p. 14), il combattit à ses côtés contre Octave, futur empereur Auguste. Après la défaite des anti-césariens, il rentra à Rome et se consacra à l'écriture. Parmi ses principales œuvres, les *Satires* (-35/-29), les *Odes* (-22/-12) et les *Épîtres* (-19, -13).

humanisme. Nom donné, à la fin du XIXe siècle, au mouvement intellectuel de la Renaissance occupé par les « humanités », c'est-à-dire par l'étude des auteurs grecs et latins considérée comme une source de perfectionnement humain. Par extension, recouvre toute pensée qui met au premier plan de ses préoccupations des qualités humaines supposées universelles.

Huon de Bordeaux. Chanson de geste très populaire au Moyen Âge et à la Renais-

sance. Composée par un auteur anonyme entre la fin du XIIIe siècle et le début du XIVe, ce texte, de plus de 10 000 vers à l'origine, raconte les aventures d'Huon, l'orphelin de Bordeaux. Calomnié à la cour, il tue, sans le savoir, le fils de Charlemagne au moment où il vient faire allégeance à l'empereur. Exilé pour ce crime involontaire, il doit affronter de multiples épreuves mais il est protégé par les sortilèges d'Auberon, petit roi de féerie, et rencontre l'amour avec Esclarmonde.

Index. Liste des livres interdits par l'Église, établie par le Vatican à partir de 1559.

J-K

jansénisme. Mouvement catholique qui se développa principalement en France dans la bourgeoisie, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il insiste sur l'importance de la grâce, remet en cause l'organisation de l'Église, la place du clergé dans la société, ainsi que l'absolutisme royal.

jésuite. Membre de la Compagnie de Jésus, ordre fondé par l'Espagnol Ignace de Loyola (1491-1556) pour diffuser et défendre la doctrine chrétienne et reconnu par le pape en 1540. Comme les autres religieux catholiques, les jansénistes professent les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, après leurs deux années de noviciat. Ils prononcent aussi un vœu qui leur est propre, l'obéissance spéciale au pape.

jurat. Du latin *juratus*, « qui a prêté serment ». Dans certaines villes du sud-ouest de la France (Bordeaux, La Rochelle), magistrat municipal ayant prêté serment.

Kant, Emmanuel (1724-1804). Philosophe allemand qui, dans la foulée des Lumières*, entend aller jusqu'au bout du débat rationaliste en critiquant la raison elle-même. Sa *Critique de la raison pure* (1781) pose la question des pouvoirs de la raison dans le domaine de la connaissance. Autres livres importants : *Prolégomènes à toute métaphysique future* (1783), *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785), *Critique de la raison pratique* (1788), *Critique de la faculté de juger* (1790), *La Religion dans les limites de la simple raison* (1793) et *Anthropologie du point de vue pragmatique* (1798). Véritable rupture avec la tradition philosophique, le kantisme est le point de départ de l'idéalisme allemand qu'illustrera plus tard Hegel (1770-1831).

L

Lancelot du Lac. Héros du cycle arthurien des chevaliers de la Table ronde. Vers 1170, Chrétien de Troyes fait de lui l'archétype du héros courtois acceptant par amour le déshonneur social dans *Lancelot ou le Chevalier à la charrette*.

Levinas, Emmanuel (1906-1995). Philosophe français marqué par la phénoménologie* d'Edmund Husserl (1859-1938) et la pensée de Martin Heidegger (1889-1976). Sa réflexion sur autrui, et en particulier sur la trace de Dieu sur le visage d'autrui, a eu une grande influence (*Humanisme de l'autre homme*, 1972). Sa *Difficile liberté* (1963) et ses *Lectures talmudiques* (1968-1977) ont contribué au développement de la pensée philosophico-théologique juive en France.

L'Hospital, Michel de (1504-1573). Homme politique français. Formé en Italie, ce protecteur des poètes de la Pléiade* fut le chancelier de Marguerite de Navarre (1492-1549), puis de Catherine de Médicis* en 1560. Il engagea une politique de réforme administrative tout en menant une politique d'apaisement sur le plan religieux. Celle-ci fut un échec, l'ordonnance d'Orléans, qui accordait dans certaines limites la liberté de culte aux protestants, entraînant, en 1562, le massacre de Vassy qui donna le signal des guerres de religion. Il se retira en 1568 et échappa de peu à la Saint-Barthélemy.

libertin, libertinage. Du latin « affranchi », le mot est utilisé à partir du XVIe siècle en Europe pour qualifier les libres-penseurs. Les plus hardis d'entre eux sont des matérialistes : pour eux, tout dans l'univers relève de la matière, qui seule impose ses lois. La compréhension du monde relève de la seule raison, ce qui les amène à nier l'existence de Dieu et légitime l'envie de jouir de la vie terrestre. Développé notamment par le théologien Pierre Gassendi (1592-1655), poussé jusqu'au blasphème par des poètes comme Théophile de Viau (1590-1626), le libertinage intellectuel fut pourchassé par la monarchie absolutiste (fondée sur la loi divine) et l'Église. Au XVIIIe siècle, il prend une dimension érotique, avec Casanova, Crébillon fils, Choderlos de Laclos, mais aussi philosophique avec Diderot, Voltaire et Sade.

Ligue, ligueur. Appelée aussi Sainte Ligue ou Sainte Union, confédération de catholiques français qui joua un rôle essentiel dans les guerres de religion en France après 1576. Née en Picardie pour contrer la Paix de Monsieur (François d'Anjou) en 1576, elle s'étendit à tout le pays. Son but était de défendre le catholicisme et de détrôner Henri III au profit d'Henri de Guise*. Associée aux Espagnols, elle tenta d'empêcher l'accès au trône du protestant Henri de Navarre. L'assassinat de son chef Henri de Guise, ses divisions internes, mais surtout l'abjuration d'Henri IV en 1593 et les prétentions du roi espagnol Philippe II au trône de France entraînèrent sa soumission en 1594. Les ligueurs étaient les membres de la Ligue.

Lipse, Juste (1547-1606). Humaniste* flamand. Converti au luthéranisme* en 1570, il devient suspect aux réformés en raison de ses idées et retourne au catholicisme. Il est l'auteur de *De constantia* (1583), livre fondateur du néostoïcisme*.

Lucrèce (v. 98-v. 54 av. J.-C.). Poète et philosophe latin dont la vie reste obscure. Son *De rerum natura*, d'inspiration épicurienne*, est un vaste poème philosophique qui sera publié après sa mort par Cicéron (*cf.* p. 13). L'aspiration à la délivrance s'y mêle à l'angoisse suscitée par la condition humaine et à un certain pessimisme.

Lumières. Mouvement culturel et philosophique qui domina le XVIIIe siècle en Europe, tout particulièrement en France. Fondé sur la « raison éclairée » de l'être humain, il prônait l'idée de progrès et de liberté contre toute forme d'oppression (religieuse, morale ou politique).

Luther, Martin (1483-1546), luthéranisme. Moine allemand à l'origine de la Réforme protestante. Sa pensée théologique, développée au départ sous la forme de 95 thèses présentées au pape, explique pourquoi l'homme ne peut racheter ses péchés par l'argent, comme le pensait alors la hiérarchie de l'Église (système des indulgences). Pour cet admirateur de saint Augustin*, Dieu seul en effet peut accorder sa grâce et pardonner les péchés. La Réforme visait au départ à transformer le catholicisme. Mais la réaction violente de Rome et la rapide propagation des idées réformistes en Allemagne donnèrent naissance à une nouvelle Église, dite luthérienne, qui affirme fortement la liberté humaine et ne reconnaît pas le culte des images et des saints.

M

Machiavel, Nicolas (1469-1527). Né à Florence dans une famille noble, il étudie le droit avant d'être nommé secrétaire de la chancellerie en 1492. Ses missions diplomatiques, en Italie et à l'étranger, font de lui un observateur avisé des mœurs politiques de son temps. Les Medicis, qui le soupçonnent de les avoir trahi, le font emprisonner et torturer en 1512. Retiré sur ses terres, il compose, pour retrouver sa place dans la ville, une réflexion sur le pouvoir : *Le Prince* (1514), peut-être inspiré de la personnalité et des méthodes de César Borgia (1475-1507), duc de Valentinois, ouvrage qu'il dédit à Laurent II de Médicis. De retour à Florence, il écrit, à partir de 1520, à la demande du cardinal Jules de Médicis, une *Histoire de Florence*, achevée en 1526. Mais la chute des Médicis en 1527 lui vaut une nouvelle disgrâce et il meurt la même année, dans sa ville.

Merleau-Ponty, Maurice (1908-1961). Philosophe français, continuateur de la pensée phénoménologique d'Edmund Husserl (1859-1938). Le thème central de sa philosophie est l'expérience vécue et le rapport de la conscience au monde. Il est l'auteur d'une *Phénoménologie de la perception* (1945) et de *Signes* (1960).

métaphysique. Du grec *métaphusikè*, « après la physique ». Branche de la philosophie qui porte sur la recherche des premiers principes de la connaissance et sur les propriétés fondamentales de l'être et de l'univers.

Nantes, édit de. Texte signé en 1598 par Henri IV (règne : 1589-1610) pour apaiser les conflits religieux en fixant légalement le statut des protestants. Outre la liberté de conscience, il leur assurait la liberté de culte dans toutes les villes où le culte réformé existait, ainsi que dans les domiciles seigneuriaux. Il fut révoqué par Louis XIV (règne : 1643-1715) en 1685, et le culte protestant, interdit en France.

néostoïcisme. *Cf.* Stoïcisme.

occitane. Qui vient d'Occitanie, nom donné au Moyen Âge aux régions de langue d'Oc, dans le sud de la France.

ontologie. Part de la métaphysique* qui étudie l'être en tant qu'être, indépendamment de ses déterminations particulières.

Ovide (43 av. J.-C.-17 ap.). Poète latin, auteur notamment des *Métamorphoses*, poème mythologique en 15 livres où s'enchaînent les récits légendaires de transformations spectaculaires de dieux ou d'hommes. En l'an 8 de notre ère, son *Art d'aimer*, considéré comme immoral, valut à ce grand amoureux d'être brutalement exilé de Rome. Pendant les dix années qui lui restèrent à vivre, il ne chanta plus que la douleur de l'exil (*Les Pontiques*, *Les Tristes*).

P

pastel *(Isatis Tinctoria)*. Appelée aussi guède, herbe de Saint-Philippe, varède ou herbe du Lauragais. Plante herbacée bisannuelle, de la famille des *Brassicaceae*, qui pousse à l'état sauvage en Europe du Sud-Est et en Asie centrale. Utilisée comme plante médicinale et tinctoriale par les Grecs et les Romains de l'Antiquité, elle est cultivée en Europe au Moyen Âge et à la Renaissance pour la production d'une teinture bleue extraite de ses feuilles. Elle a ainsi fait au XVIe siècle la fortune de la région du Lauragais, entre Toulouse et Carcassonne. Elle a été détrônée par l'indigotier, puis par les colorants de synthèse.

perspectivisme. Ensemble de doctrines philosophiques qui défendent l'idée que la réalité se compose de la

somme des perspectives que nous avons sur elle. Ce sont les différents points de vue que nous avons sur elle qui la constituent. Il n'y a pas de faits objectifs ou en soi, pas plus qu'il n'y a de connaissance d'une chose sans la perspective d'un sujet connaissant. L'homme ne peut avoir accès à une réalité objective, indépendamment d'une situation, d'un contexte culturel ou d'une appréciation subjective. Par conséquent, il n'y a pas d'absolu métaphysique*, épistémologique ou moral.

phénoménologie. mouvement de pensée qui entend décrire ce qui apparaît en tant que tel, grâce à la « méthode phénoménologique ». La science des phénomènes n'apparaît véritablement qu'au XXe siècle dans la philosophie d'Edmund Husserl (1859-1938), la notion avait déjà été abordée chez Kant* et Hegel (1770-1831).

Platon. *cf.* page 13.

Plaute (254-184 av. J.-C.). Auteur comique latin. Considéré comme le premier grand écrivain latin, il s'est inspiré d'auteurs grecs comme Ménandre en les adaptant à l'univers romain. Très apprécié de son vivant, il a influencé Shakespeare et Molière, dont *L'Avare* imite son *Aulularia.*

Pléiade (la). Nom donné au milieu du XVIe siècle à un groupe de poètes réunis autour de Pierre de Ronsard*, parmi lesquels Pontus de Tyard, Jean-Antoine de Baïf et Joaquim du Bellay. Celui-ci est l'auteur de la *Défense et illustration de la langue française*, manifeste littéraire, écrit en 1549, qui expose leurs idées : participer par la beauté de la langue à l'unification de la France en lui donnant une littérature de premier plan.

prosopopée. Figure de rhétorique* qui consiste à faire parler un mort, un animal ou une abstraction. Les premières dont nous avons la trace donnent la parole aux dieux et aux muses, comme le font Homère dans l'*Iliade* et Hésiode dans la *Théogonie*.

pyrrhonisme, pyrrhonien. *Cf.* scepticisme.

R

Rabelais, François (v. 1490-1553). Érudit humaniste*, médecin et écrivain, auteur de *Pantagruel* (1532), premier tome publié d'un unique roman, qui se poursuivra avec le récit du père de Pantagruel, *Gargantua* (1534), puis dans *Le Tiers Livre* (1546), *Le Quart Livre* (1552) et *Le Cinquième Livre* (1564, posthume).

relativisme. Ensemble de doctrines selon lesquelles les croyances et les comportements humains sont relatifs à chaque culture. Pour l'anthropologie*, le relativisme est une exigence méthodologique, qui consiste pour le chercheur à faire abstraction de son propre univers culturel afin de comprendre sans préjugés les modes de pensée auxquels il se trouve confronté.

rhétorique. Art de parler et de convaincre, enseigné à Athènes par les sophistes comme Gorgias, et théorisé par des auteurs comme Aristote* (*La Rhétorique*), Cicéron (*De l'orateur*, *cf.* p. 13) ou Quintilien (*L'Institution oratoire*, Ier siècle). Il existait de nombreux manuels d'enseignement dont les *Progymnasmata* (« Exercices préparatoires ») d'Aphthonios d'Antioche (IVe siècle). Essentielle au départ pour permettre de s'exprimer devant une assemblée démocratique, comme à Athènes, son rôle politique diminue à partir de l'Empire romain : il s'agit dorénavant de briller en société, de tenir son rang en tant qu'intellectuel, d'où l'accent mis progressivement sur l'élégance et la force des figures de style, objets parfois de véritables compétitions verbales (joutes). Le rhéteur était initialement le maître de rhétorique, mais le terme désigna par la suite l'orateur, puis celui qui délivre un discours emphatique.

robin. Homme de robe, magistrat.

Ronsard, Pierre de (1524-1585). Poète français. Ayant dû renoncer à la carrière des armes pour cause de surdité subite, il devint clerc et se consacra à l'étude des lettres et à la poésie. Considéré comme le chef des jeunes poètes du groupe qui prendra le nom de Pléiade* et défendra la langue française, il est en faveur auprès d'Henri II (règne : 1547-1559) et sera considéré de son vivant comme le « Prince des poètes ». Célèbre pour ses poèmes d'amour (*Amours de Cassandre, Hymnes à Hélène*), il composa à la fin de sa vie des sonnets émouvants sur ses souffrances physiques.

Rousseau, Jean-Jacques (1712-1778). Né à Genève, ce philosophe des Lumières* au caractère tourmenté et à la vie aventureuse a profondément marqué la pensée moderne. Son œuvre, qui exalte l'état de nature, eut une importance fondamentale tant sur la philosophie politique (*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité entre les hommes*, 1755 ; *Le Contrat social,* 1762) que sur la pédagogie (*Émile,* 1762). Celle-ci ne doit pas, selon lui, viser à maintenir un ordre existant mais à inventer de nouveaux modèles de vie. Reprenant l'exemple d'Augustin*, il s'épanche dans ses *Confessions* (posthumes, 1782 et 1789) et devient la référence des premiers romantiques. On lui attribue la paternité du mythe du bon sauvage, développé dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité* et dans *l'Émile*. Cette théorie pose que l'état de nature, antérieur à la civilisation, est bon et naturel pour l'homme.

S

Sartre, Jean-Paul (1905-1980). Philosophe, romancier et critique, chef de file de l'existentialisme français. Sa philosophie met l'accent sur l'angoisse métaphysique* dans un monde sans dieu, et la responsabilité de l'engagement individuel. Œuvres principales : *La Nausée* (1938), *L'Être et le Néant* (1943). Le style de ses romans et de ses pièces, sec, froid, s'oppose aux longues phrases de Marcel Proust (1871-1922).

scepticisme, sceptiques. Du grec, *skepsis*, « examen » ou « doute ». Désigne l'attitude qui nie toute possibilité de connaître la vérité, tout en reconnaissant une valeur à l'expérience. Comme courant philosophique, le scepticisme apparaît avec Pyrrhon d'Élis (365-275 av. J.-C.) – d'où le nom de « pyrrhonisme » qu'on lui donne à la Renaissance – pour lequel, les choses étant également incertaines, il faut refuser de juger, seule voie vers la sagesse et la paix de l'âme (*ataraxie*). Le mouvement rencontre un grand succès sous l'Empire romain, notamment avec Sextus Empiricus, au IIe siècle. À la Renaissance, il inspire Montaigne et Pic de la Mirandole, qui contribuent à son évolution vers l'affirmation de la subjectivité de la conscience. David Hume s'en inspirera sous les Lumières*, puis Bertrand Russell et Karl Popper au XXe siècle.

Sebond, Raimond (fin du XIVe siècle-1436). Médecin et philosophe catalan. Sa *Théologie naturelle* (1487), traduite par Montaigne, entend élucider la religion par la philosophie.

Sextus Empericus. *Cf.* scepticisme.

sociologie. Branche des sciences humaines qui tente d'analyser l'impact des structures sociales (travail, famille, religion, etc.) sur les façons de penser et d'agir des humains.

Socrate (469-399 av. J.-C.). Philosophe grec. Accusé de corrompre la jeunesse, il fut condamné à se suicider par le tribunal du peuple d'Athènes. Sa pensée nous est connue grâce aux témoignages de ses disciples, surtout Platon (*cf.* p. 13) qui en fait le protagoniste de ses premiers *Dialogues*. Il a aussi été décrit sous un jour caricatural par l'auteur comique Aristophane dans *Les Nuées*. L'essentiel de sa philosophie consiste dans sa foi en la raison humaine par laquelle l'homme peut atteindre la connaissance de soi et le bonheur.

stoïcisme, néostoïcisme. Courant philosophique. Du grec *Stoa poikilê*, un portique de l'Agora à Athènes où se rencontraient les adeptes de ce mouvement. Il soutient que la sagesse et le bonheur résident dans le fait de vivre en accord avec la raison qui gouverne l'âme et l'univers. Il fut particulièrement influent à la fin de la République romaine et sous l'empire. Au XVIe siècle, après la parution en 1584 du *De Constancia* de Juste Lipse* et jusque vers 1650, se développe une nouvelle école stoïcienne, dite « néostoïcienne », qui loue la constance, le travail, la force d'âme, la discipline et l'obéissance, la clémence du prince, etc.

structuralisme. Courant des sciences humaines qui définit la réalité sociale comme un ensemble formel de relations. Il a pour origine le *Cours de linguistique générale* du Suisse Ferdinand de Saussure (1857-1913), qui suggère d'appréhender la langue comme un système au sein duquel chaque élément se définit par la relation qu'il entretient avec les autres. Par extension à d'autres champs des sciences humaines, relève du structuralisme toute école qui appuie son analyse sur l'existence de structures réelles ou symboliques, comme l'école anthropologique initiée par Claude Lévi-Strauss (*cf.* p. 61).

T–V

Thou, Jacques-Auguste de (1553-1617). Juriste, mémorialiste et homme politique français. Proche de Montaigne, qu'il rencontre lors de son séjour en Guyenne, cet érudit œuvra à la réconciliation de Henri III et Henri de Navarre en avril 1589. Quand ce dernier devint roi, il le nomma grand maître de la Librairie du Roi et l'autorisa à acheter environ 800 volumes de la collection de manuscrits de Catherine de Médicis* (1594). Président à mortier (haut magistrat de la justice française), il fait enregistrer l'édit de Nantes* en 1598. Il se servira de son influence pour soutenir l'autonomie de l'Église de France contre Rome. Il est l'auteur d'*Historiae sui temporis*, chronique historique portant sur les années 1543 à 1607, où il défend la tolérance religieuse et attaque les excès du clergé.

Villers-Cotterêts, ordonnance de. Édité par François Ier (règne : 1515-1547) en 1539, ce texte réorganise la justice et prescrit l'usage du français au lieu du latin pour les ordonnances et jugements des tribunaux, ainsi que pour les registres des baptêmes.

BIBLIOGRAPHIE

VIE

JOUANNA (Arlette), *Montaigne,* « NRF Biographies », Gallimard, 2017.
JOUANNA (Arlette), *La France de la Renaissance,* « Tempus », Perrin, 2009.
BARDYN (Christophe), *Montaigne. La Splendeur de la liberté,* Flammarion, 2015.
DESAN (Philippe), *Montaigne, une biographie politique,* Odile Jacob, 2014.
ZWEIG (Stefan), *Montaigne,* PUF, 2012.
LA BOÉTIE (Étienne de), *Discours de la servitude volontaire,* Garnier-Flammarion, 1993.

ŒUVRE

De Montaigne.

LES ESSAIS, édition dirigée par Bernard Combeaud, préface de Michel Onfray, Robert Laffont/Mollat, 2019.
ESSAIS I, II et III, édition d'Emmanuel Naya, Delphine Reguig-Naya et Alexandre Tarrête, « Folio classique », Gallimard, 2009.
LES ESSAIS, édition de Jean Balsamo, Catherine Magnien-Simonin et Michel Magnien, « Bibliothèque de La Pléiade », Gallimard, 2007.
JOURNAL DE VOYAGE, édition de Fausta Garavini, « Folio classique », Gallimard, 1983.

Sur Montaigne.

DESAN (Philippe), dir., *Dictionnaire Montaigne,* Classiques Garnier, 2018.
BOUDOU (Bénédicte), dir., *Dictionnaire des Essais de Montaigne,* Léo Scheer, 2011.
SÈVE (Bernard), *Montaigne. Des règles pour l'esprit,* « Philosophie d'aujourd'hui », PUF, 2007.
BRAHAMI (Frédéric), *Le Scepticisme de Montaigne,* PUF, 1997.

POSTÉRITÉ

BAKEWELL (Sarah), *Comment vivre ? Une vie de Montaigne en une question et vingt tentatives de réponse,* Albin Michel, 2013.
COMPAGNON (Antoine), *Un été avec Montaigne,* « Parallèles », Éditions des Équateurs, 2013.
WOOLF (Virginia), *Montaigne, âme libre,* « Petites variations », Le Festin, 2019.

Le Point
Maîtres-Penseurs
nº 25, juin-juillet 2019
1, bd Victor – 75015 Paris
Tél. : 01 44 10 10 10

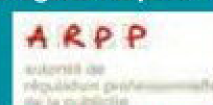
Directeur de la publication
Étienne Gernelle
Rédactrice en chef
Catherine Golliau
« MONTAIGNE »
Ont participé à ce numéro
Jean Balsamo, Dominique Brancher, Anne-Marie Cocula-Vaillières, Philippe Desan, Michèle Fogel, Alberto Frigo, Sylvia Giocanti, Arlette Jouanna, Alain Legros, Olivier Millet, Guillaume Tonning, Sophie Viguier-Vinson
avec
Marion Cocquet, Victoria Gairin

Édition Hélène Sonsino
Iconographie Isabelle Eshraghi
Direction artistique Paul-Raymond Cohen
Révision Cécile Le Liboux
Diffusion Dominique Dirand, ddirand@lepoint.fr
Ventes Jean Girault
tél. : 01 44 10 11 86
Publicité Le Point communication
tél. : 01 44 10 13 64
Le Point Maîtres-Penseurs est édité par la Société d'exploitation de l'hebdomadaire *Le Point* - Sebdo.
Société anonyme au capital de 10 100 160 euros
1, bd Victor – 75015 Paris
R.C.S. Paris B 312 408 784
Associé principal : ARTEMIS S.A.
Président-directeur général :
Étienne Gernelle
Vice-Président, directeur général délégué :
Renaud Grand-Clément
Vice-Président opérations, directeur général délégué : François Claverie
Dépôt légal à parution – nº ISSN : 2114-8023
nº de commission paritaire : 1015 K 90554
ISBN : 978-2-85083-003-7
Impression Maury
Origine géographique du papier : Espagne.
Taux de fibres recyclées : 0%. Certification des fibres : PEFC. Eutrophisation Ptot : 0,02kg/T



Distribution MLP

Le Point Maîtres-Penseurs contrôle les publicités commerciales avant insertion pour qu'elles soient parfaitement loyales.
Il suit les recommandations du Bureau de vérification de la publicité. Si, malgré ces précautions, vous aviez une remarque à faire, vous nous rendriez service en écrivant à : ARPP – 23, rue Auguste-Vacquerie – 75116 Paris Cedex



Toute reproduction est subordonnée à l'autorisation expresse de la direction du *Point Maîtres-Penseurs.*